

TABLE DES MATIÈRES

1. Remerciements	3
2. Introduction.....	4
3. Question de recherche	6
4. Hypothèses.....	7
5. Concepts de référence.....	9
6. Méthodologie	14
7. Contexte : le système EVM versus le système LEO.....	16
8. Analyse des entretiens	22
8.1 Processus d'orientation.....	22
8.2 Les pratiques évaluatives.....	25
8.3 La collaboration	31
8.4 Ressenti des enseignants au moment d'orienter.....	34
9. Conclusion	37
10. Bibliographie	39
11. Annexes	42
11.1 Questionnaire.....	42
11.2 Entretiens	44
11.3 Tableau de synthèse	96
Résumé	131

1. Remerciements

En premier lieu, nous voudrions adresser une pensée à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, par un conseil, une idée, un coup de main ou, tout simplement leur amitié, nous ont aidé à réaliser ce mémoire.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à notre directrice de mémoire Madame Sylviane Tinembart. Nous la remercions de nous avoir encadrés, orientés, aidés et conseillés.

Nous adressons nos sincères remerciements aux huit enseignants qui ont bien voulu prendre un peu de leur temps et qui ont, par leurs paroles et leurs critiques, guidé nos réflexions afin de mener à bien ce mémoire.

Nous désirons aussi remercier Madame Paola Chenal d'avoir accepté de faire partie du jury lors de la défense de ce mémoire.

À tous ces intervenants, nous adressons nos remerciements, notre respect et toute notre gratitude.

2. Introduction

L'orientation scolaire n'a pas toujours existé. Pendant de nombreuses années, l'hérédité sociale, les hasards de la vie sociale ou encore les vocations décidaient de la répartition des individus (Bruno & Guinchard, 1996, p.18). Elle fait sa première apparition au 19^{ème} siècle. Elle ne concernait alors que les futurs ouvriers, les travailleurs manuels ou les exécutants. Autrement dit, que ce soit en France ou en Suisse, les lycées et les collèges où se trouvaient majoritairement des enfants de la bourgeoisie échappaient à l'orientation. Cette dernière dépendait presque exclusivement des considérations d'argent, sans vraiment prendre en compte la capacité de l'individu (Bruno & Guinchard, 1996, p.18).

Aujourd'hui, l'orientation scolaire, qu'elle soit vaudoise ou non, subit constamment des changements et se trouve généralement au centre des préoccupations politiques. Elle est pourtant trop souvent appliquée comme une procédure. Elle ne tient pas toujours compte des perspectives qui aboutissent à l'insertion professionnelle. De plus elle se décide presque uniquement à partir des résultats de l'élève. (Andreani & Lartigue, 2006, p.9).

Dans le canton de Vaud, la votation populaire de 2011 marque, avec l'acceptation de la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire), un tournant décisif dans l'histoire du système scolaire. Depuis son entrée en vigueur en 2013, cette nouvelle loi scolaire a engendré de nombreux changements, permettant notamment l'application des dispositions de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire suisse (Accord HarmoS) et de la convention scolaire romande (CSR). La nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire propose 150 articles pour remplacer la Loi scolaire de 1984 et ses adaptations liées à la réforme EVM (Ecole Vaudoise en Mutation). La LEO a donc notamment l'avantage de permettre l'harmonisation de l'école vaudoise avec celles des autres cantons. Ce nouveau texte législatif maintient certains points de l'ancienne loi scolaire (missions des directeurs d'établissement, devoirs des enseignants et des élèves, etc.) mais corrige d'autres aspects importants du système comme le nombre de filières au secondaire I (la voie secondaire à options - VSO est regroupée avec la voie secondaire générale - VSG pour former la voie générale - VG ; la voie secondaire baccalauréat - VSB perdure sous le nom de voie pré-gymnasiale - VP). De plus, avec l'harmonisation intercantonale, l'école devient obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet.

Avec la votation de 2011, la numérotation des années de l'école obligatoire est adaptée à HarmoS. Désormais, les différents cycles sont répartis de la manière suivante : premier cycle primaire (1 à 4P), deuxième cycle primaire (5 à 8P), degré secondaire I (9 à 11S) (DFJC, 2001, p. 21).

Nous avons constaté que de tels changements structurels ont aussi bouleversé le processus d'orientation. C'est pourquoi nous avons décidé de mener une étude plus approfondie sur ce sujet. Avec notre recherche, nous voulons nous intéresser aux impacts de l'introduction du nouveau système d'orientation de la LEO sur les pratiques enseignantes et notamment sur la manière dont les enseignants déclarent se comporter vis-à-vis des élèves aujourd'hui, en comparaison avec l'ancien système d'orientation de l'Ecole Vaudoise en Mutation (EVM).

Au cours de notre scolarité, nous avons été tous deux orientés selon le système EVM. A présent, dans nos pratiques enseignantes nous appliquons le système LEO. Dans le système EVM, les notes ne constituaient pas le seul critère pris en compte lors des décisions d'orientation. D'autres aspects, liés aux comportements de l'élève face aux apprentissages étaient discutés par les enseignants. A l'époque, ceux-ci ont qualifié notre travail et notre comportement dans la vie scolaire lorsqu'il a fallu nous orienter. Enfants, nous avons entendu des remarques telles que : « même si elle a les notes, son travail n'est pas assez assidu pour aller en VSB » ou « son comportement est celui d'une VSG ».

Etant tous les deux intéressés à enseigner en 7 et 8^{ème} HarmoS, nous avons voulu comprendre plus en détail les changements apportés par la LEO. Au-delà des systèmes en eux-mêmes, nous avons surtout voulu nous intéresser aux changements que la loi a pu engendrer sur les pratiques enseignantes. Les enseignants avouent-ils être devenus différents à l'égard de leurs élèves lors de l'orientation? Ou alors envers leurs collègues ? Leur évaluation leur paraît-elle différente ? Considèrent-ils le processus d'orientation comme différent ? Par nos découvertes, nous espérons ainsi mettre en évidence les changements de pratique déclarés par les enseignants, ainsi que recueillir leur opinion sur les deux systèmes qu'ils ont vécus.

3. Question de recherche

Dans notre vie privée mais aussi dans notre pratique enseignante, nous avons constaté que l'orientation a subi de nombreux changements. Il nous est donc apparu évident que de tels changements, cités pour la plupart dans l'introduction, bouleversant autant la procédure d'orientation elle-même que le rôle de chacun de ses acteurs, méritaient une étude approfondie. C'est dans cette perspective que nous avons formulé notre question de recherche : « L'introduction de la Loi de l'Enseignement Obligatoire a-t-elle eu des effets sur les pratiques d'orientation des enseignants vaudois ? ». Au travers de ce que disent les enseignants, nous aimerions nous intéresser aux impacts de l'introduction du nouveau système d'orientation de la LEO notamment sur leurs pratiques enseignantes et évaluatives en comparaison avec l'ancien système EVM. Dans un premier temps, nous comparerons les deux lois mises en œuvre dans le canton de Vaud ces dernières années, soit Ecole Vaudoise en Mutation (EVM) et la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO), puis ceci nous conduira à mener des entretiens auprès d'enseignants dans les degrés 7H et 8H afin d'identifier les différents changements de pratiques liés à l'orientation qu'ils relèvent dans leurs propos. Nous avons donc réalisé huit entretiens semi dirigés avec des enseignants ayant entre sept et quarante ans d'expérience dans cinq établissements différents du canton de Vaud. Nos questions portaient principalement sur les procédures d'orientation des deux systèmes, de la participation de parents à l'orientation, du ressenti des enseignants, de leur relation avec les élèves, de leurs pratiques évaluatives ainsi que de la collaboration des enseignants avec les autres intervenants au sein de l'établissement.

4. Hypothèses

Nous émettons l'hypothèse que l'introduction du nouveau système d'orientation de la LEO déresponsabilise les enseignants vis-à-vis de leurs élèves. Pour orienter leurs élèves, les enseignants n'ont plus qu'à se référer à la moyenne des notes du groupe I (français, mathématiques, allemand et sciences de la nature) et du groupe II (géographie et histoire) obtenues en 8P. Ces moyennes prennent en compte les résultats obtenus aux Épreuves Cantonales de Référence, qui représentent 30% de la note, et donc de la moyenne annuelle. Auparavant, les enseignants se basaient non seulement sur les résultats chiffrés des élèves, mais aussi sur divers aspects qu'ils avaient pu observer tout au long du cycle et liés à la progression et à l'attitude des élèves face aux apprentissages. Il semble que l'avis de l'enseignant et ses observations de l'attitude de l'élève face à ses apprentissages n'ont aujourd'hui plus grande importance et que seules les notes des élèves font foi. C'est, à présent, le Conseil de direction qui prend en charge la décision finale de l'orientation de l'élève en lien avec ses moyennes. L'enseignant n'a donc plus à s'impliquer personnellement dans la décision finale d'orientation. Nous émettons alors une hypothèse secondaire à ce sujet : avec l'introduction du nouveau système d'orientation, l'enseignant se voit déchargé d'une partie de ses responsabilités, ce qui a pour conséquence, selon notre hypothèse, un changement de comportement et de pratiques à l'égard de ses élèves, des collègues et du métier d'enseignant. Nous pensons que les enseignants sont moins impliqués dans les différents aspects leur travail et poussent moins les élèves dans leur travail. Néanmoins, il se pourrait que les enseignants adoptent une toute autre attitude et augmentent leurs efforts tout au long de l'année et poussent leurs élèves pour qu'ils obtiennent de bons résultats, tant dans leurs moyennes annuelles que pour leurs performances aux Épreuves Cantonales de Référence. Il s'avère que certains enseignants pourraient aussi être sensibles aux jugements possibles de leurs collègues, leurs supérieurs et, à l'inverse, intensifier leur activité.

Avec l'ancien système EVM, les enseignants étaient amenés à prendre en compte dans l'orientation la progression des apprentissages des élèves tout au long de l'année. Par conséquent, nous pensons qu'auparavant les enseignants observaient davantage leurs élèves dans leurs apprentissages. Un élève, scolairement moins performant, pouvait très bien être orienté en Voie Secondaire Générale si l'enseignant prenait en compte son comportement, son attitude face au travail, son autonomie et sa progression. Désormais, les observations de

l'enseignant tout au long du cycle ne sont plus intégrés dans les décisions d'orientation. Ce passage d'un traitement holistique à traitement procédurier et chiffré nous fait penser que l'enseignant est moins engagé dans la décision d'orientation de ses élèves. Si un élève n'a pas de très bons résultats, alors il sera automatiquement orienté en Voie Générale. Ni son attitude face au travail, ni sa progression, ni les conditions dans lesquelles il a évolué ne pourront influencer la décision du conseil de direction. Nous pensons que ce manque d'implication a un impact sur les interactions comme la transmission du savoir de l'enseignant à ses élèves lors des processus d'apprentissage.

De plus, nous imaginons que le contact avec les parents est désormais moins fréquent qu'avec le système EVM. A l'époque, l'avis des parents et celui de l'élève étaient pris en considération. En effet, dans nos parcours respectifs, l'un de nous avait reçu comme avis d'orientation VSG - VSB. L'avis des parents et notre avis avaient été pris en compte pour cette orientation et ensemble, nous avons décidé une orientation en VSG. Aujourd'hui, l'avis des parents ou de l'élève ne sont absolument pas pris en compte et seules les notes comptent. Par conséquent, nous émettons l'hypothèse que le contact avec les parents est moins important et moins fréquent à présent.

Puis, étant donné qu'avec le nouveau système mis en œuvre par la LEO le résultat est seul pris en compte, nous pensons que les évaluations sont plus normatives qu'auparavant. En effet, nous imaginons que l'établissement veut se protéger et les directives pour que tous les élèves soient traités sur pied d'égalité sont plus nombreuses qu'avant.

Enfin, nous observons aussi dans nos stages que les enseignants adoptent plus facilement le nouveau système d'orientation. En effet, il semble plus structuré, plus automatique et surtout il demande moins de réflexion. Il suffit, à présent de prendre le bulletin de l'élève et l'orienter en fonction de ses résultats en faisant la moyenne pour chaque discipline d'enseignement. Ce système apporterait donc moins de stress et de travail aux enseignants et leur permettrait d'avoir plus de temps pour se focaliser sur autre chose. Finalement, la LEO apporterait moins de stress et de responsabilité envers les parents, mais pourrait faire rebondir ce stress sur les élèves qui craignent davantage les évaluations.

5. Concepts de référence

Orientation scolaire versus sélection

Dans ce travail, nous utiliserons le terme « orientation scolaire » pour parler de l'acte d'orientation pris par l'enseignant ou l'établissement. C'est une « action de diriger quelqu'un [...] en particulier en ce qui concerne les études et la profession » (Danvers, 1990, p.190) qui est effectuée, dans le canton de Vaud, à la fin de la 8^{ème} HarmoS (ou 6^{ème} avant 2012) selon des critères définis.

On trouve différentes définitions pour l'orientation scolaire dans le champ scientifique. Nous utiliserons la suivante : « L'orientation y a été définie [dans la recherche] comme visant l'épanouissement de la personne et son insertion sociale, en opposition à la sélection, qui vise l'adéquation entre la scolarité de l'élève et le monde du travail. » (Abbet, 2002, p.7).

Ce point de vue est en opposition avec la définition de Morandie et La Broderie (2010) qui décrivent l'orientation comme « le but que fixe l'élève à ses études, les choix qu'il fait pour y arriver ». (Morandie & La Broderie, 2010)

Ces deux points de vue de l'orientation scolaire sont en contradiction. Abbet (2002) parle d'une personne guidant une autre en l'aidant à choisir une voie de formation pour qu'elle s'épanouisse en tant qu'adulte tandis que Morandie & La Broderie (2010) se centrent sur les choix que fait chaque individu concernant son avenir.

Dans le cas qui nous occupe, nous retenons le fait que l'orientation est une décision prise par un enseignant pour son élève. Dans notre analyse, nous focaliserons notre attention sur l'action de diriger un élève ou un étudiant vers le cursus ou la filière conforme à ses aptitudes et à ses souhaits (Bon, 2004, p.88).

Cette définition nous semble correspondre à ce qui se passe en classe de 8^e H, car le but de l'orientation est de diriger l'élève vers une filière ou dans un cursus où ses compétences pourront être mises en valeur. Néanmoins, il faut être conscient que toutes les attentes ne peuvent être comblées : l'orientation scolaire se situe au croisement des besoins collectifs et de la liberté de choix des individus (Rayou & van Zanten, 2011, p.51). En effet, l'orientation scolaire n'est pas basée sur les envies et les vœux des élèves et leurs familles, mais sur les résultats d'un individu dans un système.

L'orientation scolaire vaudoise, basée sur le travail effectué par l'élève et ses performances au sein d'une classe, viserait à mettre l'individu dans une structure adaptée à ses besoins et à ses compétences. Il paraît donc que nous avons plus à faire avec une sélection scolaire qu'une orientation scolaire.

En effet, à contrario, la sélection vise l'adéquation entre la scolarité de l'élève et le monde du travail. C'est un choix de personnes qui conviennent au mieux à des formes d'études, à des parcours scolaires précis et finalement aux places disponibles. Dans la nature humaine, il y a une forme de sélection qui est permanente. C. Darwin admet que la « sélection naturelle » se poursuit chez l'homme civilisé par une « sélection intellectuelle ». Chaque institution a ses propres critères de sélection. Le dictionnaire Larousse donne une définition simple, mais claire, du terme sélection : « Action de sélectionner, de choisir les personnes ou les choses qui conviennent le mieux » (Larousse, 2000). Dans un contexte plus scientifique, la sélection est un travail sur la conformité au modèle défini par le formateur ou l'institution. Ainsi, une personne peut très bien être orientée vers une formation parce qu'elle possède toutes les aptitudes et être rejetée lors de sélections parce que le formateur ou l'institution a défini des prérequis d'un niveau élevé (Danvers, 1992, p. 244).

Par la sélection, la société vise un recrutement ciblé : « La méthode de sélection, grandement influencée par la division du travail et par des postes de travail nécessitant des aptitudes précises » (Arenilla, Rolland, Roussel & Gossot, 2007, p.253). Cette définition est confirmée par De Landsheere qui voit la sélection comme une procédure relativement rapide permettant de découvrir un sous-groupe présentant certains « symptômes » généraux et à soumettre à un examen plus approfondi. (De Landsheere, 1979).

Nous n'avons pas, comme pour le concept d'orientation, des visions opposées pour le concept de sélection. Le terme lui-même, même pris dans un autre contexte, clarifie le fait de choisir un élément spécifique par rapport à d'autres.

Sélection et orientation sont, selon les points de vue, opposés, malgré une similitude partielle des procédés. La première consiste à choisir l'homme qu'il faut pour un certain travail, la seconde, le genre de travail qui convient aux aptitudes de chacun (Wallon, H. 1930, p. 146, cité par Danvers, 1992, page 245). Cette citation de Wallon résume parfaitement l'opposition de ces deux concepts liés au processus d'orientation.

Pratiques professionnelles

Safourcade (2011) définit le terme « pratique » comme une démarche qui s'établit en situation professionnelle. Elle est constituée de dimensions multiples. C'est une activité professionnelle située, orientée par des buts et des normes. Elle traduit des savoirs, des procédés et des compétences en actes d'un individu. « La pratique, c'est à la fois l'ensemble des comportements, actes, observables, actions, réactions, interactions, mais elle comporte aussi les procédés de mise en œuvre de l'activité dans une situation donnée par une personne, les choix, les prises de décision sous-jacents » (Bressoux, 2001, p.37, cité dans Safourcade, 2011).

Cette définition permet de comprendre pourquoi le terme « pratique » tend à être confondu avec ceux d'action et d'activité. En effet, le premier concerne les agissements et le second participe à la transformation de l'environnement. (Jorro, 2014) Il est possible de compléter avec le fait que Trinquier a présenté les pratiques comme des actes et des procédures particulièrement observables, car ils sont récurrents, validés pour leur efficacité par un sujet ou un groupe. (Trinquier, 2010)

En résumé, les pratiques sont des actes, des gestes qui ont une influence sur les personnes et l'environnement dans lequel celles-ci se trouvent.

Dans ce travail, nous allons parler de pratiques enseignantes en lien avec l'orientation. Ce lien se traduit par le fait qu'il s'appuie sur plusieurs actes de l'enseignant : l'orientation en elle-même, la relation avec les parents, les collègues et les élèves ainsi que la manière d'enseigner et d'évaluer. Chaque acte de l'enseignant aura une conséquence sur son enseignement, sur la transmission du savoir, sur son lien avec les élèves. Finalement, ces actes auront une répercussion sur les notes, les moyennes et sur l'orientation finale.

Il n'y a pas d'opposition dans la définition du terme « pratique » ou « pratique enseignante ». Ils désignent tous « la manière de faire singulière d'une personne, sa façon propre d'exécuter l'activité d'enseignement. » (Altet, Blanchard-Laville & Bru, 2012, p.7).

Il n'y a pas une seule pratique enseignante. Chaque enseignant, fort de sa personnalité, a ses pratiques lorsqu'il enseigne ou évalue. L'évaluation prend une place importante dans l'orientation. C'est pour cela que nous nous intéresserons aussi à la pratique de l'évaluation des enseignants.

Les pratiques évaluatives sont, comme les pratiques enseignantes, toutes les actions menées par l'enseignant afin d'évaluer. Bien que la définition de pratiques évaluatives semble simple, il faut d'abord comprendre ce qu'est et à quoi sert une évaluation. Selon Amigues et Zerbato-Poudou (1996) l'évaluation est une activité durant laquelle l'enseignant recueille diverses informations qu'il considère comme pertinentes et qui lui permet de porter un jugement ou de prendre une décision. Pour Talbot (2009), l'évaluation vise trois buts :

- Informer les parents sur l'avancement des progrès des apprentissages de leur enfant.
- Dresser un bilan des performances de l'élève et de leur situation au terme d'une formation donnée. C'est un état des lieux.
- Garantir les acquis à l'égard de tiers, à la rigueur à la fin du cycle d'études. (p.99)

Dans le même tir, l'article 106 de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO) donne quatre buts à l'évaluation :

- conduire l'enseignement dans le but de permettre à chaque élève d'atteindre les objectifs du plan d'études.
- guider l'élève dans ses apprentissages.
- dresser des bilans des connaissances et des compétences acquises, en vue des décisions de promotion, d'orientation dans les niveaux et les voies ou de certification;
- informer les élèves et leurs parents de la progression des apprentissages. (DFJC, 2011)

Dans ce travail, l'évaluation est, comme le précise Talbot et la LEO, non seulement une information pour les parents mais surtout un bilan et une information pour l'élève lui-même lui permettant de se situer par rapport aux autres et à la norme. Dans le cas vaudois, les notes obtenues durant l'année composent la moyenne annuelle de l'élève qui lui permet à la fois d'être orienté, mais également de passer au degré supérieur de sa scolarité. Nous sommes donc face à une évaluation certificative. Pour Legendre (2005), l'évaluation certificative se définit comme un « processus d'évaluation débouchant sur une décision dichotomique de réussite ou d'échec relatif à une période d'apprentissage, d'acceptation ou de rejet d'une promotion, de poursuite d'une action ou de l'arrêt de celle-ci » (p. 633).

Les pratiques évaluatives sont donc intéressantes pour le sujet de l'orientation. Les notes obtenues lors d'une évaluation prennent une place conséquente, voire déterminante, dans la décision finale d'orientation. Tous les auteurs mentionnés mettent en avant le lien entre l'évaluation et l'orientation.

Ainsi, nous proposons de voir si l'introduction d'un nouveau système d'orientation a modifié la manière d'évaluer les élèves, s'il y a eu changement des pratiques enseignantes, et, si c'est le cas, quel effet ce changement peut avoir sur l'orientation.

Les concepts évoqués précédemment sont importants dans le processus d'orientation et très liés. Les pratiques des enseignants et leurs pratiques évaluatives influencent directement l'évaluation et la note qui en résultera. Ces évaluations sont, dans l'ancien système mais encore plus dans le nouveau, un facteur important dans la décision d'orientation de l'élève. Nous essaierons de déterminer si, avec l'introduction du nouveau système d'orientation, l'un ou l'autre de ces concepts a évolué, a pris de l'importance ou, au contraire, a perdu en influence.

6. Méthodologie

Pour rappel, dans ce travail, nous avons mené une étude quantitative et qualitative sur huit entretiens semi directifs d'une durée de onze à vingt-trois minutes (voir questionnaire annexé). Ceux-ci concernaient les changements qui interviennent suite à l'introduction de la LEO au cycle d'orientation. Huit enseignants, dans cinq collèges ont accepté de participer à notre étude. Un entretien test a été effectué avant afin d'ajuster notre questionnaire. L'expérience de ces enseignants varie entre sept et quarante ans de pratique. Les cinq collèges ont une population d'élèves socialement et culturellement très différente. Trois collèges sont dans la région lausannoise, deux dans la région d'Yverdon et deux autres dans la campagne vaudoise. Ces entretiens ont eu lieu entre octobre 2015 et mars 2016.

Afin de tendre à une objectivité maximale, tous les entretiens ont été enregistrés sur notre téléphone portable, puis retranscrits mots par mots dans un tableau permettant de mettre en évidence la durée des temps de parole, nos questions et les réponses des enseignants. Nous dirigeons l'entretien et nous avons prévu quelques relances en cas de besoin afin d'obtenir plus de précisions dans les réponses des enseignants. Dans une seconde étape, nous avons regroupé les réponses de tous les enseignants à une même question afin d'avoir une vue d'ensemble des résultats et pouvoir ainsi déterminer les variations d'un enseignant à l'autre. Pour trouver nos interviewés, nous avons fait appel à nos connaissances. Le choix de l'expérience ou du sexe s'est donc fait aléatoirement. Nous avons contacté sept femmes et un homme.

Pour construire notre questionnaire, nous avons posé exactement les mêmes questions sur l'orientation, d'une part avec EVM et d'autre part sous la LEO afin de pouvoir faire une comparaison. Nous avons dans un premier temps profilé l'interviewé en lui posant des questions concernant son expérience ou des questions en lien avec son poste actuel. Avec cela nous voulions savoir si son expérience avait un lien avec son point de vue concernant les deux systèmes ou ses pratiques enseignantes.

Les premières questions étaient liées aux procédures d'orientation. Il s'agissait de voir si tous les enseignants appliquaient les mêmes procédures ou pas. Nous avons focalisé notre attention sur leur ressenti au moment d'orienter afin de cibler un éventuel stress ou une anxiété chez

chacun d'eux. Puis, nous avons posé une question concernant l'évaluation. Dans nos hypothèses nous pensons que l'évaluation est une source de stress et que de nombreuses directives se cachent derrière elles. Cela nous permettra alors de valider ou non nos hypothèses.

Enfin, pour approfondir et apporter une réflexion plus précise à notre conclusion, nous avons demandé aux enseignants leur point de vue concernant les deux systèmes afin de situer dans lequel ils se sentent plus à l'aise et pourquoi.

7. Contexte : le système EVM versus le système LEO

EVM a fait apparaître des cycles dans le cursus scolaire en 1984. L'école obligatoire se déroule sur neuf ans. Elle est précédée de deux années d'école enfantine que l'on appelait alors cycle initial (CIN). Durant ces neuf ans, l'élève passait par trois cycles différents : le cycle primaire qui est divisé en deux (CYP 1 et CYP 2), le cycle de transition (CYT) et le secondaire 1 (DFJC, 2001, p.6). Durant plus de dix ans, les établissements vaudois ont appliqué les mesures apportées par la réforme école vaudoise en mutation (EVM) pour l'orientation.

	EVM	LEO
Système scolaire	Cycle initial (CIN) 1 ^{ère} enfantine 2 ^{ème} enfantine	Premier cycle primaire 1 ^{ère} Harmos 2 ^{ème} Harmos
	Cycle primaire (CYP1) 1 ^{ère} primaire 2 ^{ème} primaire	3 ^{ème} Harmos 4 ^{ème} Harmos
	Cycle primaire 2 (CYP2) 3 ^{ème} primaire 4 ^{ème} primaire	Deuxième cycle primaire 5 ^{ème} Harmos 6 ^{ème} Harmos
	Cycle de transition (CYT) 5 ^{ème} 6 ^{ème}	7 ^{ème} Harmos 8 ^{ème} Harmos
	Secondaire 7 ^{ème} 8 ^{ème} 9 ^{ème}	Secondaire 9 ^{ème} Harmos 10 ^{ème} Harmos 11 ^{ème} Harmos

Si nous reprenons le système d'orientation mis en place sous EVM, nous pouvons identifier plusieurs étapes et actions qui permettaient l'orientation des élèves. En 6^{ème}, ce qui équivaut à la deuxième année du CYT et à la 8^{ème} Harmos, un premier préavis était donné suite au conseil de classe de janvier.

En avril de la deuxième année de CYT, sur la base des moyennes provisoires et des résultats aux ECR, une deuxième information sur l'orientation était communiquée aux parents, avant la décision d'orientation prise en juin. Les ECR étaient seulement utilisés à titre indicatif et n'étaient pas pris en compte dans la moyenne. Si les parents n'acceptaient pas la décision, ils avaient la possibilité de refuser la proposition. Leur point de vue était alors débattu lorsque les enseignants se réunissaient à nouveau afin de rediscuter la situation et maintenir ou modifier leur décision préalable. La décision finale était prise par la conférence des maîtres.

EVM		LEO
Les ECR ne comptent pas comme note en elles-mêmes. Elles peuvent être une bonne information pour la décision d'orientation.	Épreuves cantonales de référence (ECR)	Les ECR comptent pour 30% de la moyenne finale.

La décision d'orientation sous la réforme Ecole Vaudoise en Mutation se faisait avec plusieurs critères. En fin de CYT, l'orientation dans l'une des trois voies dépendait de trois critères : le niveau de réussite dans les différentes disciplines, de l'attitude de l'élèves envers le travail scolaire, les aptitudes montrées en cours d'année (autonomie, manière de progresser, etc.) (Daeppen, Ricciardi, & Gieruc, 2009, p. 6).

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) indiquait dans la loi scolaire (LS) que l'élève était orienté selon « son degré de maîtrise des objectifs du programme, ses progrès réalisés au cours du CYT, en particulier au cours de la seconde année, sa capacité à s'adapter à de nouvelles conditions d'apprentissage et disciplines, son attitude face aux différentes disciplines et au travail scolaire en général. » (DFJC, 2009, p.7).

Sous EVM, les épreuves cantonales de référence (ECR) n'étaient pas des notes à part entière. Elles n'étaient qu'indicatives pour la procédure d'orientation. De plus, les élèves étaient orientés dans trois voies :

- La voie secondaire à options (VSO)
- La voie secondaire générale (VSG)
- La voie secondaire de baccalauréat (VSB)

L'obtention du certificat permettait aux élèves de VSO de partir dans la formation professionnelle afin d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC). Les élèves de VSG se dirigeaient plutôt vers une maturité professionnelle et les élèves de VSB se destinaient à des études pour une école de culture générale et de commerce ou d'une maturité fédérale. Il était possible de passer d'une voie à l'autre pendant le cursus secondaire 1 par redoublement en fin de 7^{ème} (9H) ou en effectuant un raccordement lors d'une onzième année.

	VSO	VSG	VSB
Diplômes possibles	<ul style="list-style-type: none"> • CFC 	<ul style="list-style-type: none"> • CFC • Maturité professionnelle • Ecole de Culture Générale • Ecole de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • CFC • Maturité professionnelle • Ecole de culture Générale • Ecole de commerce • Ecole de maturité
Raccordements	RAC I (VSO -> VSG)	RAC II (VSG -> VSB)	

L'introduction de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) modifie le processus d'orientation. Les enseignants n'ont plus à analyser la situation de l'élève. Seules la moyenne des notes obtenues durant l'année scolaire et les épreuves cantonales de référence (ECR) sont prises en compte. La moyenne annuelle vaut 70% de la note finale et les épreuves cantonales en valent 30%. Les ECR concernent les disciplines du français, des mathématiques et de

l'allemand. Elles ont lieu dans la deuxième partie de l'année, soit entre fin avril et début mai du degré 8H. Ce calcul permet d'obtenir la moyenne annuelle.

Cependant, un autre facteur participe à la décision d'orientation : le nombre de points obtenus dans les groupes que la LEO a réintroduits. Les disciplines sont regroupées selon l'organisation suivante :

Groupe I	Groupe II	Groupe III
<ul style="list-style-type: none"> • Français • Mathématiques • Allemand • Sciences de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Géographie • Histoire • (Anglais)* 	<ul style="list-style-type: none"> • Arts visuels • Musique • Activités créatrices et manuelles

**Dès l'année scolaire 2016-2017, le groupe II comportera également l'anglais.*

Un nombre minimal de points est nécessaire dans chaque groupe pour, d'une part réussir son année, et d'autre part atteindre la voie VP ou le niveau 2 en VG.

La voie générale accueille les élèves qui se destinent principalement aux écoles de culture générale, de commerce ou de maturité professionnelle, ainsi qu'à la formation professionnelle (apprentissage). Les élèves choisissent deux options de compétences orientées métiers, l'une appartenant au groupe des options de renforcement en français ou en mathématiques, l'autre appartenant au groupe des options artisanales, artistiques ou technologiques. Selon son projet de formation et à certaines conditions, l'élève a la possibilité de remplacer les OCOM par une option spécifique (OS) et/ou de suivre un enseignement de voie pré-gymnasiale dans certaines disciplines.

La voie pré-gymnasiale accueille les élèves qui pourront accéder directement aux études de maturité gymnasiale s'ils obtiennent leur certificat d'études. Les élèves choisissent une option spécifique (économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique). (DFJC, 2015, Présentation du cycle 2 : informations aux parents, p.6).

Pour avoir accès à ces voies, les élèves doivent obtenir un minimum de points. Ils doivent, dans un premier temps, avoir les points nécessaires pour la promotion de la 8^{ème} à la 9^{ème} année.

Conditions de promotion de la 8^{ème} à la 9^{ème} année	
Groupe I	16 points et plus
Groupe II	8 points et plus*
Groupe III	12 points et plus

**Dès l'année scolaire 2016-2017, le groupe II comportera également l'anglais. Le nombre total de points sera fixé à 12 points.*

Pour accéder à la voie pré-gymnasiale, il faut atteindre un nombre de points plus élevé dans les deux premiers groupes attestant une maîtrise des objectifs complémentaires.

Pour accéder à la voie pré-gymnasiale (VP)	
Groupe I	20 points et plus
Groupe II	9 points et plus*

**Dès l'année scolaire 2016-2017, le groupe II comportera également l'anglais. Le nombre total de points sera fixé à 13.5 points.*

Si l'élève n'a pas accès la voie pré-gymnasiale, il est obligatoirement orienté en voie générale. Il sera, en fonction des moyennes du premier groupe, orienté dans un des 2 niveaux dans les branches suivantes : français, mathématiques et allemand.

Répartition dans les différents niveaux en voie générale	
Niveau 1	jusqu'à 4
Niveau 2	4.5 et plus

Afin d'avoir une meilleure vision globale des différences entre EVM et LEO, voici un tableau comparatif entre les deux systèmes.

EVM		LEO
Voie secondaire baccalauréat (VSB) Voie secondaire générale (VSG) Voie secondaire (VSO)	Voies d'orientation	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG)
Il n'existait pas de niveau dans le système EVM.	Niveaux	Il existe deux niveaux en voie générale pour les disciplines du français, des mathématiques et de l'allemand.
La conférence des maîtres décide de l'orientation.	Décision d'orientation	Le conseil de direction sur préavis du conseil de classe.
Selon l'article 28 de la Loi Scolaire du 12 juin 1984, les critères suivants sont retenus - Les résultats scolaires - L'évaluation globale du travail de l'élève et de son attitude face aux apprentissages - Les résultats de l'élève aux épreuves cantonales de référence (ECR) - Le projet personnel de l'élève et ses intérêts.	Critères d'orientation	Art. 89 alinéas 3 de la LEO, les critères pour l'orientation sont : - Les résultats des ECR seront pris en compte pour 30%, alors que les résultats du semestre seront pris en compte pour 70%. - En VP : 20 points minimum dans le groupe I et au moins 9 dans le groupe II - En VG : deux niveaux Niveau 1 : exigences de bases <ul style="list-style-type: none"> • Niveau 2 : 4.5 ou plus

8. Analyse des entretiens

8.1 Processus d'orientation

Lors de nos entretiens, il est apparu que 5 enseignants sur 8 trouvent le nouveau processus d'orientation de la LEO plus simple et plus facile en tant qu'enseignant. Mais lors de la question « Dans quel système te sens-tu le mieux ? », nous nous retrouvons avec une égalité de 4 enseignants pour le système de la LEO et 4 pour celui d'EVM. Nous ne pouvons pas dire pour autant que nous nous trouvons face à une égalité de points de vue, car une grande partie des partisans du système LEO le choisissent pour sa simplicité, mais relèvent et déplorent la disparition de la prise en compte du facteur humain. Cette première prise de température montre que les enseignants ne sont pas totalement convaincus par la LEO et certaines remarques font penser que le facteur humain y est pour quelque chose. Par exemple, les enseignants interviewés déplorent l'automatisme de l'orientation : « J'attends que l'ordinateur me donne les moyennes » (Entretien 2, L.99), « Y'a plus que les notes qui comptent » (Entretien 4. L. 65).

Selon l'une de nos hypothèses de départ, l'introduction du nouveau système d'orientation de la LEO déresponsabilise les enseignants vis-à-vis de l'orientation de leurs élèves. Les enseignants nous ont parlé du changement du processus holistique au processus procédurier. Avant, les enseignants étaient mis à contribution dans le processus d'orientation : « Alors il y avait les notes qui, évidemment, entraient pour une bonne part quand même dans la décision, mais il y avait également la façon de travailler, l'autonomie, le ressenti par rapport à ce que l'élève pouvait faire » (Entretien 6, L. 15.18). « On avait des grilles d'évaluation avec en fait quatre parties. Les résultats de l'élève, la progression de l'élève, le comportement et l'attitude face aux nouveautés » (Entretien 1, L. 14-16). Lors du changement de système, la place des enseignants et le poids de leurs observations dans la décision d'orientation a diminué. L'orientation se base sur les résultats obtenus par l'élève. Aucun autre facteur n'est pris en compte. Nous observons que certains enseignants sont déçus et contrariés par le nouveau système : « T'as pas les points tant pis » (Entretien 1, L.96) « Je trouve ça assez lamentable que ce soit les notes qui décident » (Entretien 1, L. 108-109). Les enseignants déplorent de n'être devenus que de simples spectateurs de l'orientation. Certains culpabilisent, comme s'ils

étaient l'élément déclencheur de l'orientation : « Je suis plus stressée parce qu'on a plus de pression sur les notes qu'on met. » (Entretien 4, L. 101-102).

Bien que l'on observe que les enseignants n'apprécient pas tous les aspects du système d'orientation de la LEO, cela ne signifie pas que l'orientation sous EVM était appréciée par les enseignants : « Beaucoup de pression » (Entretien 1, L. 50), « Je trouve que c'était un moment difficile parce que tu avais ce poids sur tes épaules » (Entretien 5, L.41-42). Aucun des deux systèmes ne convient à tous les enseignants.

Ce sont deux systèmes différents qui ont tous les deux des partisans et des détracteurs. Le fait même d'orienter est un moment délicat : « Pour moi, ça a toujours été très pénible, parce que j'avais quelque part l'impression de catégoriser les élèves » (Entretien 7, L.47-48).

Dans les entretiens, nous pouvons relever une constante mise en évidence par tous les enseignants : le passage d'un système d'orientation où l'enseignant était actif à un système où il est passif. Les enseignants n'ont plus de véritable rôle à jouer dans le processus d'orientation de l'élève. Ils entrent les notes dans l'ordinateur et attendent que celui-ci rende le verdict.

Il est aussi important de noter que, même lorsqu'ils étaient actifs, ce n'étaient pas à eux que revenait la prise de décision finale. Elle était prise par le conseil de classe avec la collaboration des parents sous EVM et relève de la compétence du conseil de direction sous la LEO. Dans les deux cas, la décision finale n'appartient pas à l'enseignant. Néanmoins, il y a une différence d'implication dans cette décision. Cette implication a diminué avec l'arrivée de la LEO.

Pour comprendre cette différence et en mesurer les conséquences, il faut s'intéresser à ce qu'est un conseil de classe et de direction : selon l'article 47 de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire, le directeur et les doyens constituent le conseil de direction. Celui-ci est présidé par le directeur.

Selon l'article 95 de la loi scolaire du 12 juin 1984 (État au 31 juillet 1997), le directeur d'un établissement convoque en conseil les maîtres qui enseignent dans une même classe pour traiter de questions relatives à la promotion, à l'orientation, au passage des élèves d'une division ou d'une section à une autre ou aux mesures d'appui nécessaires.

Sous EVM, la discussion et la collaboration étaient mises en avant au travers d'une décision prise par le conseil de classe composé de tous les enseignants intervenants dans la classe. Les enseignants principaux proposaient une voie et la défendaient devant leurs collègues. « On n'a souvent pas été d'accord. Je me rappelle avoir bataillé pour faire passer une élève en VSB alors qu'elle avait 5 en math, 4,5 en français et 4,5 en allemand. Je me suis fait incendier par mes collègues qui disaient que c'était inadmissible. Mais j'ai réussi et l'élève aussi. (Entretien 7, L. 64-68). La discussion et les capacités de l'élève faisaient partie intégrante du système d'orientation. Les enseignants pouvaient, s'ils estimaient pertinent, orienter des élèves dans une voie supérieure, s'ils étaient convaincus qu'ils en avaient les compétences. De l'autre côté, sous la LEO, c'est au directeur et aux doyens de décider de l'orientation de l'élève. Ils n'ont qu'à s'appuyer sur les résultats chiffrés sortant d'un programme d'ordinateur.

Nous retenons deux grandes lignes qui ressortent des entretiens menés. La première est que le système d'orientation de la LEO est bien perçu par les enseignants pour sa simplicité et son accessibilité (compréhension de tous, parents y compris). Il a permis aux enseignants de pouvoir situer à tout moment les élèves. « Elle a simplifié les choses et en même temps, elle les a complexifiées d'une certaine manière » (Entretien 6, L. 93-94). Cette enseignante parle d'une complexification du fait de la possibilité de se situer en permanence. Elle trouve que cela met plus de pression sur l'enfant. Pouvoir dire dans quelle filière l'enfant sera dirigé, tout cela grâce à quelques calculs qu'il est possible de faire à tout instant, tant à l'école qu'à la maison, met une pression supplémentaire sur les épaules de l'élève. Chaque note reçue devient un poids qui peut faire pencher la balance et l'enfant en est conscient.

La deuxième grande ligne est que les enseignants ont perdu leur part de décision dans l'orientation. Après analyse, nous pouvons en déduire qu'ils appréciaient cette responsabilité. Leur charge de travail pour orienter en est diminuée, mais leur implication aussi. Ils ont perdu la possibilité de faire valoir leurs observations professionnelles sur les compétences d'un élève et en donnant une chance d'évoluer indépendamment des critères chiffrés. « On a perdu cette possibilité de faire pencher la balance » (Entretien 6, L. 103-104).

8.2 Les pratiques évaluatives

L'évaluation est au centre de toutes les préoccupations durant la scolarité. Les parents veulent voir de bonnes notes de la part de leurs enfants qui, eux, angoissent à l'idée d'être évalués. Les notes sont omniprésentes et font partie intégrante du système scolaire vaudois. Les pratiques évaluatives entre EVM et LEO ont-elles changé ? C'est à cette question que nous aimerions répondre dans les paragraphes suivants en nous basant sur les différents entretiens que nous avons menés.

Hormis les notes, la progression de l'élève, son comportement, son autonomie, ou alors son attitude face à la nouveauté, étaient aussi pris en compte avec EVM. Nous nous attarderons ici uniquement aux évaluations et non pas aux autres critères d'EVM. Avant tout, il nous paraît évident d'explicitier le terme évaluation. En premier lieu, les évaluations permettent d'élaborer un bilan des connaissances et des compétences acquises par les élèves. Ces bilans, exprimés sous forme de notes sont à la base des décisions d'orientation en 8^{ème} Harmos par exemple. Cette décision repose sur les résultats des évaluations sommatives des élèves, appelée aussi évaluation certificative. Tout au long de l'année, les enseignants évaluent au moyen de travaux significatifs qui constituent les éléments essentiels de l'évaluation sommative (DFJC, Cadre général de l'évaluation, 2015, p.6).

D'une manière générale, on constate, dans nos différents entretiens, qu'avec EVM la majorité des enseignants n'avaient pas de directives concernant l'évaluation. Selon leurs dires, ils pouvaient s'adapter et construisaient leurs évaluations en fonctions du Plan d'études vaudois (PEV). Avec la LEO, sur les huit enseignants, tous ont déclaré qu'ils construisaient l'évaluation avec des directives émises dans leurs établissements. Deux enseignants doivent préparer des tests en commun et la majorité doivent mettre les objectifs sur la page de garde des évaluations. Ils déclarent tous que les objectifs sont désormais plus explicites et sont plus détaillés. Trois enseignants affirment qu'ils doivent adopter une échelle régulière mais qu'ils peuvent l'élargir en dessous de 4 afin d'éviter de trop mauvaises notes et ainsi éviter les redoublements. Concernant le seuil de réussite, deux enseignants reçoivent l'injonction de le fixer obligatoirement à 60% alors qu'une autre enseignante doit le faire à 65%. Un quatrième dit devoir utiliser la même échelle pour tous les tests, tandis que les derniers n'ont pas de directives internes pour la fixation des seuils. Cela montre d'ores et déjà que les pratiques

évaluatives sont différentes dans un établissement à l'autre malgré des directives détaillées du Département.

Afin d'appuyer nos analyses, nous allons évoquer plusieurs éléments de nos entretiens. Dans l'entretien 1, une enseignante procédait de la manière suivante au temps d'EVM : « Je suivais le PEV. On avait les objectifs du PEV et on évaluait sur 6 » (entretien 1, l. 82-83). Si le PEV a été remplacé par le PER, les pratiques semblent inchangées concernant le lien entre les objectifs et l'évaluation. Sur ce point, il semble qu'il n'y ait pas vraiment de différence. Un autre entretien nous le confirme: « Maintenant, j'utilise le PER. Mais c'est la même chose » (entretien 8, l. 138). Pour évaluer, les enseignants prenaient donc en compte les objectifs visés et les appliquaient dans leurs évaluations. Comme mentionné dans l'entretien 7 concernant EVM : « En premier, je pensais à mes objectifs de fin de séquence. Que sont mes objectifs ? Où est-ce que je veux mener mes élèves ? Et à partir de ça, je peux construire ma séquence et mon test » (entretien 7, l. 76-78). Il semble donc que le principe de faire correspondre le test aux objectifs soit intégré par les enseignants et cela depuis EVM.

Par contre, même si le PEV et le PER sont plus ou moins conçus de la même manière et que les enseignants s'y réfèrent de manière similaire, on constate pourtant que dans l'élaboration d'un test plusieurs choses ont changé. Premièrement, au niveau de la communication des objectifs dans le test : « Y'a cette page de garde qu'on doit mettre. Y'a les objectifs du PER qui sont pas toujours très clairs, qu'on avait pas forcément besoin de mentionner quand on était dans l'ancien système » (entretien 1, l. 141-144). On remarque que les liens avec les objectifs sous la LEO sont rendus plus visibles qu'avant. La communication des objectifs figure dans la LEO et ceux-ci sont considérés comme des références pour mettre la note. Ils revêtent donc plus d'importance qu'auparavant. Ils prennent plus de valeur notamment aussi à cause du fait qu'à présent seules les notes comptent. Par conséquent, la structure du test et les objectifs paraissent plus explicites afin de ne pas avoir de contestation de la part des parents : « Oui, il y a les objectifs. On en discute ensemble. On explique vraiment. On donne un exemple pour chaque objectif. Les élèves sont donc un peu plus attentifs qu'avant aux objectifs. Avant, on les distribuait pour dire qu'on avait distribué. J'ai l'impression » (entretien 5, l. 186-189). Ces affirmations confirment une partie de nos hypothèses sur le fait que maintenant les évaluations sont plus strictes et plus structurées afin de se protéger contre d'éventuelles contestations.

De plus, étant donné qu'à présent seules les notes sont prises en considération, les résultats des élèves sont quelque peu vus différemment selon nos entretiens : « Par contre c'est vrai, vu que y'a plus que les notes qui comptent, pour les élèves qui font une note en dessous de 3, on prend une échelle un peu plus gentille pour que ça fasse moins des trop mauvaises notes pour moins les couler. Et vu que y'a ces fameux points négatifs qui comptent, s'ils ont au-delà d'1.5 point négatif, ils redoublent donc on essaie qu'ils ne soient pas dans ces cas limites » (entretien 4, l. 114-120). A travers ces propos, une autre partie de nos hypothèses se confirme également. Les enseignants ont désormais plus de pression concernant les évaluations. Ils adaptent même, selon notre entretien 4, l'échelle afin que l'élève ne fasse pas une trop mauvaise note pour qu'il ne redouble pas. Dans l'entretien 1, l'enseignante affirme également : « On demande moins, on est moins exigeant maintenant qu'avant en tout cas » (entretien 1, l. 82-84). Ces affirmations nous amènent à penser que les évaluations sont moins exigeantes et que les enseignants font plus attention aux notes qu'ils rendent aux élèves et aux conséquences qu'elles pourraient engendrer. Recevoir un 2, pour un élève, peut modifier son orientation et peut engendrer des protestations de la part des parents. Il est arrivé à l'un de nous deux qu'une enseignante se confie au sujet d'une note délicate d'un de ses élèves (ne figure pas dans les entretiens). Un élève avait reçu la note de 1 pour tricherie. L'enseignante principale était outrée, car cela tombait deux mois avant les orientations et faisait perdre les 20 points requis à cet élève pour accéder à la VP. Afin de ne pas se mettre les parents à dos, elle avait alors demandé à l'enseignante en question de retirer sa note et de lui faire repasser le test. Malheureusement, nous ne connaissons pas la suite de l'histoire, mais cet exemple anecdotique démontre que la pression est forte au point que des enseignants sont prêts à manipuler les moyennes pour éviter des affrontements avec les parents. Avec EVM, cet incident n'aurait certainement pas pris cette ampleur car le dialogue avec les parents était instauré par la procédure d'orientation et la loi. Cette partie nous amène donc à constater une sorte de paradoxe : la procédure d'orientation paraît plus simple, mais aujourd'hui l'évaluation sommative est au cœur des préoccupations des enseignants ; ils semblent plus vigilants quant aux effets que leurs tests peuvent avoir sur les moyennes et sur l'orientation.

Nos entretiens nous ont également amenés à constater que les enseignants étaient plus concernés par le contenu des évaluations : « Maintenant, ce qu'on fait énormément, c'est qu'il va y avoir un exercice qui va permettre de différencier les élèves qui vont aller en VP de ceux qui vont en VG. En général, dans chaque test il y a un exercice comme ça » (entretien 8, l. 141-144). L'exemple donné par cette enseignante nous amène à penser que les tests sont

construits différemment aujourd'hui que sous l'ère EVM. Pour appuyer cette affirmation, l'un d'entre nous a vu, sur des tests de mathématiques notamment, un exercice bonus qui n'est la plupart du temps accessible qu'aux bons élèves. Du reste, l'enseignante de l'entretien 1 mentionne: « La directive de l'établissement est de vraiment essayer d'orienter nos questions de manière à ce que chaque élève puisse y répondre selon les difficultés qu'il a. On nous a demandé, par exemple, en géographie et en histoire, maintenant que c'est dans le groupe 2 et que ça a beaucoup plus de poids qu'avant, on nous a demandé que les questions puissent être, par exemple, pas que de l'appris par cœur ou des questions sur la réflexion » (entretien 1, l. 143-150). Cet exemple nous amène à constater que les questions des tests sont plus différenciées, voire plus réfléchies dans les évaluations depuis la LEO, mais aussi que les évaluations sont moins exigeantes comme en témoigne l'enseignante de l'entretien 1.

Nous émettions l'hypothèse qu'aujourd'hui, avec le système LEO, il y a plus de directives concernant les évaluations afin de se protéger vis-à-vis des parents. Au cours de nos entretiens, nous avons constaté que cette hypothèse n'était pas réellement confirmée. En effet, nous avons remarqué que certains établissements appliquaient des directives assez strictes notamment concernant les tests en commun ou les seuils des évaluations, tandis que dans d'autres, aucune directive n'était prescrite. L'enseignante de l'entretien 2, par exemple, mentionne que: « Tout le monde doit faire des tests communs pour être sûr que les parents n'embêtent pas la direction pendant les vacances, oui. Et le seuil doit être de 60% » (entretien 2, l. 141-143). Cela nous amène à penser que les établissements fonctionnent différemment et qu'ils ne sont pas équivalents dans leur perception des seuils à fixer pour orienter les élèves. En effet, dans l'entretien 6 le seuil est tout autre: « Je leur ai expliqué que les tests assimilés de math, c'est 75% et que les autres, c'est généralement 66%. Après on modifie parfois le barème en dessous parce qu'un élève qui a 2.5 ou 3, ça change pas beaucoup » (entretien 6, l. 215-222). Cela nous amène encore plus à penser que, suivant dans quel établissement se trouve un élève, il n'aura pas les mêmes chances. C'était un des reproches fait par les détracteurs d'EVM et force est de constater que la nouvelle loi n'a rien changé. Les établissements ont leur logique propre au niveau de l'évaluation et ne se valent donc pas au niveau de leurs exigences. Dans l'entretien 1, le seuil est fixé pour tous les tests à 60% alors que dans l'entretien 6, l'établissement, plus exigeant, propose parfois de fixer le 4 jusqu'à 75%. En revanche, avec le système EVM, les enseignants déclarent avoir eu moins de directives. Un seul enseignant a mentionné le fait que ses collègues et lui devaient faire des tests en commun durant la période EVM: « On avait quand même des libertés dans certaines

branches vu que y'avait des tests communs où là on n'avait pas trop le choix » (entretien 3, l. 87-90). Tous ces exemples nous amènent donc à dire que les évaluations ont pris plus de poids et que malgré tout, même si les directives ne viennent pas directement de l'établissement, les enseignants sont plus regardants à ce propos. Les enseignants renoncent à mettre de trop mauvaises notes afin d'éviter des redoublements comme le mentionne l'enseignante de l'entretien 3 : « Par contre c'est vrai vu que y'a plus que les notes qui comptent, pour les élèves qui font une note en dessous de 3, on prend une échelle un peu plus gentille pour que ça fasse moins des trop mauvaises notes pour moins les couler. Et vu que y'a ces fameux points négatifs qui comptent, s'ils ont au-delà d'1.5 point négatif, ils redoublent, donc on essaie qu'ils ne soient pas dans ces cas limites » (entretien 4, l. 114-120).

Pour conclure, nous avons émis l'hypothèse qu'il y avait désormais plus de directives des établissements concernant les évaluations afin de mieux se protéger contre des recours éventuels. Nous avons constaté que cela était le cas pour la plupart des établissements mais que certains n'avaient pourtant aucune directive. Lorsqu'il y a des directives imposées au sein de l'établissement, cela concerne : les tests en commun, une échelle régulière jusqu'à 4 au moins, et l'évitement des trop mauvaises notes. Notre constat principal est surtout basé sur le fait qu'avec le système LEO, les évaluations sont davantage prises en considération et que les enseignants font beaucoup plus attention à leur conception. Ils évitent également les trop mauvaises notes ; ils gardent plus ou moins le même seuil afin d'être crédibles et font attention au contenu figurant dans leurs tests. Les objectifs sont à présent clairement définis et les exigences ont baissé comme mentionné dans l'entretien 3 : « Avant avec EVM, si un gamin recevait un 2, finalement c'n'était pas si dramatique, et maintenant s'il prend un 2, c'est plus rude » (entretien 3, l.131-132). Concrètement, les notes sont omniprésentes dans le système LEO et cela a malgré tout bouleversé les pratiques enseignantes. Les évaluations et le résultat de l'élève ont pris beaucoup d'importance et les enseignants ont recours parfois à des pratiques stupéfiantes, voire peu légales, comme nous l'a discrètement mentionné l'enseignante de l'entretien 4 : « Malheureusement c'est eu arrivé que, pour des demis points, l'année passée il fallait 20 points pour aller en VP. Un élève que je voyais qui allait totalement en VP, il avait obtenu que 19.5 donc il ne passait pas en VP. Alors oui, c'est eu arrivé à cause d'un TA d'allemand, une élève a perdu ses moyens ou je sais pas et elle a juste pas réussi a obtenir ses 20 points pour aller en VP. Donc finalement on a supprimé le plus mauvais des TA à tout le monde pour qu'elle puisse quand même aller en VP. Je trouvais

juste horrible que ça repose sur un TA alors qu'on trouvait qu'elle avait sa place en VP »
(entretien 4, l. 65-74).

8.3 La collaboration

Parmi les différentes facettes du métier d'enseignant, nous avons décidé de parler de la collaboration. Nous l'avons choisie pour plusieurs raisons : son importance et sa récurrence. Son importance, car la collaboration fait partie intégrante du métier d'enseignant et sans collaboration, l'enseignant est limité à son propre point de vue. Sa récurrence, car au vu du nombre d'acteurs qui gravitent autour d'une classe, d'un élève ou de l'enseignant lui-même, ce dernier ne peut pas travailler sans collaborer.

Dans nos entretiens, nous observons une réponse commune concernant la collaboration pendant EVM et quelques divergences dans le système actuel. En effet, les 8 enseignants nous parlent d'une bonne collaboration durant EVM. Depuis le régime de la LEO, 5 enseignants sur 7 indiquent qu'il n'y a pas eu de changement dans la collaboration ou qu'il y en a eu avec un aspect positif. Deux enseignants trouvent tout de même que la collaboration a diminué voire même disparu : « Ah oui elle a changé. Il y a pratiquement plus de collaboration » (Entretien 7, L.131)

Durant EVM, les enseignants nous parlent d'une très bonne collaboration tout au long de l'année, ainsi que pendant la période d'orientation : « J'ai toujours eu une bonne équipe » (Entretien 1, L.77), « Alors moi j'ai toujours eu un très bon contact, on est une super équipe depuis très longtemps, les uns ou les autres, certains sont partis, certains sont revenus, mais c'est une super équipe pour travailler. » (Entretien 2, L.61-63). Si l'équipe d'enseignants s'entendait très bien, la collaboration et le partage ne posaient aucun problème : « On a eu énormément de séances et on a énormément collaboré oui. Puis pour se partager aussi un peu le travail aussi, pour éviter de tout faire à triple. » (Entretien 2, L.65-67)

Nous sommes persuadés que le partage de documents permet d'être au courant des avancées de ses collègues, de trouver de nouvelles idées pour l'enseignement et d'offrir aux élèves un enseignement harmonisé. Dès lors, nous avons été sensibles, par exemple, au fait que les tests en commun sont une pratique répandue aujourd'hui. Nous l'avons vu au travers de nos stages et dans les entretiens, les enseignants confirment que cela existait déjà du temps d'EVM : « C'est vrai qu'on est un bâtiment où on collabore beaucoup vu qu'on a tous les 7-8 qui sont dans le même bâtiment. Donc on élaborait les tests ensemble » (Entretien 4, L.53-55) « On avait pas mal de tests communs » (Entretien 3, L.68).

La collaboration, une planification commune, ainsi qu'un test en commun permettaient aux enseignants de s'assurer d'offrir à leurs élèves des conditions communes : « Oui, je collaborais beaucoup. On orientait de manière uniforme » (Entretien 3, L.67).

Cette uniformité ne s'est pas faite en un jour et n'est pas liée à un système plutôt qu'à un autre. Elle est due aux enseignants et à leur envie de partager : « On a énormément collaboré oui. Puis pour se partager aussi un peu le travail, pour éviter de tout faire à triple » (Entretien 2, L.66-67). Il y avait une réelle volonté de mettre en œuvre cette uniformité dans l'établissement ou dans le collège.

Avec la LEO, nous relevons une divergence d'opinion dans nos entretiens. Certains enseignants se voient forcés de collaborer : « Alors oui, on travaille beaucoup plus, mais entre guillemets on n'a plus le choix. Avant, on le faisait parce que ça nous convenait et on s'entendait très bien, donc on le faisait comme ça et maintenant on n'a pas le choix » (Entretien 1, L.132-135) et d'autres voient avec plaisir cette collaboration dite forcée : « Toujours aussi bien, voire mieux ! On collabore toujours plus par obligation » (Entretien 2, L. 136-137).

Pour d'autres enseignants, la collaboration a changé, voire disparu, surtout pour l'orientation : « Je ne collabore qu'avec une collègue pour les notes » (Entretien 6, L. 206-207) « Ah oui elle a changé. Il n'y a pratiquement plus de collaboration ». Cette vision de la collaboration serait due au changement du système holistique en un système procédurier : « On fait des conseils de classe, on discute des élèves, mais c'est beaucoup plus vite fait qu'avant. Avant, il nous fallait 3 périodes pour une classe, maintenant en 45 minutes c'est classé. Il n'y a plus de discussion. On n'argumente pas. Les notes sont là et voilà. » (Entretien 7, L. 132-135)

Bien que la collaboration ait évolué pour certains enseignants, nous constatons que la plupart d'entre eux n'ont pas vu de changement durant l'année et pendant le processus d'orientation : « C'est la même » (Entretien 3, L.121) « C'est la même chose. On a la même manière de fonctionner » (Entretien 4, L. 112).

Le renouvellement de système d'orientation aurait pu modifier la collaboration entre collègues. Nous constatons qu'il n'y a pas de changement notable perçu par les enseignants malgré leur perte de décision d'orientation : « Alors il n'y a pas eu de changement malgré le fait qu'il n'y ait plus de discussion pour l'orientation. On se croise tous les jours, on discute.

On a le conseil de classe. Ce n'est plus nous qui orientons, mais on peut discuter entre nous pour apporter des solutions aux collègues et aux parents. ». (Entretien 8, L132-136)

Nous pouvons ainsi affirmer que notre hypothèse concernant l'implication des enseignants au niveau de la collaboration est erronée. Les enseignants perçoivent toujours, même après un changement radical de système, leur pratique quotidienne en la matière de la même manière.

8.4 Ressenti des enseignants au moment d'orienter

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux ressentis des enseignants au moment d'orienter ainsi qu'aux changements qu'ils perçoivent entre EVM et la LEO. Dans nos hypothèses, nous pensions que les enseignants sont désormais plus stressés avec le système LEO à cause de l'importance des notes. Nous pensions également qu'ils sont désormais moins proches de leurs élèves et les poussent moins à progresser ou fournir un travail plus conséquent. Avec la LEO, nous imaginions que les enseignants seraient déresponsabilisés et seraient moins attentifs à leurs élèves à cause notamment du fait que seules les notes sont prises en compte et que la progression ou l'autonomie des élèves n'était plus des composantes du processus d'orientation.

Nous avons donc demandé aux enseignants comment ils se sentaient au moment d'orienter avec le système EVM. Dans nos entretiens, six enseignants ont déclaré être mis sous pression au moment d'orienter avec EVM tandis que deux enseignants étaient à l'aise. Leur pression était due principalement aux attentes des parents. La plupart trouvaient très pénible les entretiens avec ces derniers à cause des critères d'orientation jugés alors comme trop subjectifs. Avec la LEO, cinq enseignants ont déclaré être plus à l'aise et disent avoir vu leur travail diminuer. Un enseignant affirme même ne plus être concerné par l'orientation. La majorité déclare que les objectifs sont plus clairs. Cependant, trois enseignants disent être désormais mis sous pression en permanence à cause des notes des élèves.

Nos hypothèses se confirment et nous constatons que, pour la plupart des enseignants, ce sont principalement les discussions avec les parents qui provoquent du stress : « Beaucoup de pression, des parents qui en général ne donnaient pas signe durant toute l'année et tout d'un coup se réveillaient et disaient « non, mais moi je veux que mon enfant soit orienté comme ci, comme ça etc. » alors que y'avait pas eu de suivi auparavant. Donc énormément de pression de la part des parents sur les enseignants et sur les enfants » (entretien 1, l. 50-54). Le fait que les enseignants soient déresponsabilisés à présent se confirme également avec l'entretien 5 : « Je trouve que c'était un moment difficile parce que tu avais ce poids sur tes épaules » (entretien 5, l. 41-42). De plus, comme mentionné, avec EVM on appliquait un traitement holistique en prenant l'entier de l'élève ce qui pouvait parfois être subjectif pour trois enseignants. Avec EVM, c'était à l'enseignant de décider du sort de ses élèves. C'était à lui

de juger et parfois les jugements pouvaient être difficiles à émettre: « Il y a quand même un peu de pression parce qu'il y a des élèves pour lesquels on est pas sûr et certain » (entretien 6, l. 34-35).

En comparaison, nous pensions que désormais les enseignants seraient moins stressés pour orienter car la décision ne repose plus directement sur eux. Ce sont les notes qui décident : « Y'a nettement moins de pression (rires), nettement moins de boulot, c'est beaucoup plus facile » (entretien 1, l. 113-114). Maintenant, les enseignants n'ont plus ce rôle de choisir la voie des élèves, ils n'agissent plus comme le dit l'enseignante de l'entretien 2 : « Alors presque plus à l'aise qu'avant. Je me sens plus du tout concernée dans le sens que je peux agir en rien quasiment » (entretien 2, l. 123-124).

Cependant, même si l'enseignant est moins impliqué au niveau du choix de l'orientation, tout repose désormais sur les résultats de l'élève. Les enseignants se cachent derrière les notes, mais le stress est désormais lié à la conception des évaluations sommatives. On constate donc que les enseignants n'échappent pas au stress tout au long de l'année ; celui-ci n'est plus dû au processus d'orientation mais bien aux évaluations : « Alors je suis plus stressée parce qu'on a beaucoup plus de pression sur les notes qu'on met. Et les parents sont beaucoup plus à chercher la petite bête dans chaque test et à contester la moindre manière de corriger qui ne leur convient pas. Du coup on a plus de pression. On est plus surveillé » (entretien 4, l. 101-105). Les résultats des élèves sont au centre de toutes les attentions comme le démontre aussi l'entretien 3 : « J'ai peut-être une pression au niveau des résultats de mes élèves. Pourquoi y'a des résultats comme ça ou comme ça car on n'a pas de test en commun » (entretien 3, l. 112-114).

Ces entretiens nous ont amenés à conclure que les élèves étaient à présent sélectionnés selon leurs notes et l'ampleur des évaluations nous a surpris. L'un de nous deux étant en stage B en 7^{ème} Harmos a pu se rendre compte que les évaluations, les tests en commun et les notes des élèves étaient au centre de toutes les discussions dans la salle des maîtres. On ne fait désormais plus attention si l'élève progresse, fournit un travail plus assidu ou s'il fait preuve d'un bon comportement. Le nouveau système ne fait pas l'unanimité auprès des enseignants : « Je n'aime pas du tout cette façon de faire. Je trouve qu'elle est agressive avec les enfants. Ils sont sélectionnés. Il n'y a pas d'autre mot. C'est une sélection. Dans deux voies et demie. Une espèce de voie de garage et une autre prestigieuse. C'est la plus pourrie des associations entre

l'orientation et les niveaux. Ils ont pris le pire des deux et ils les ont mis ensemble. Et ça a fait la LEO, Voilà ! » (entretien 7, l. 109-115). Bien que tous les enseignants soient d'accord sur le fait que la LEO demande moins de travail de leur part et moins d'implication envers les parents, le système fait débat et tout le monde n'y est pas favorable.

Finalement, à l'aide de nos entretiens nous pouvons valider la plupart de nos hypothèses. Les enseignants sont déresponsabilisés par rapport au processus d'orientation. Ils n'ont plus cette tâche de prendre la décision de l'orientation de leurs élèves. Nous pensions qu'ils étaient moins stressés qu'avant. Ils le sont, effectivement, mais pas complètement car le stress se trouve ailleurs. La décision d'orientation est difficilement remise en cause par les parents, et cela apaise les enseignants. Cependant, avec le poids des notes, la pression s'est inversée. Les enseignants savent que les parents peuvent désormais les attaquer par rapport à leurs tests. Ils sont donc plus regardants et la pression n'a pas complètement disparu.

9. Conclusion

En conclusion, les différents entretiens menés, ainsi que nos recherches dans le cadre de ce mémoire professionnel, nous permettent de répondre à notre question initiale : l'introduction de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire a-t-elle eu des effets sur les pratiques d'orientation des enseignants vaudois ?

Le but de ce travail était de regarder s'il y a eu des changements sur les pratiques d'orientation des enseignants entre EVM et LEO. Après avoir mené huit entretiens auprès d'enseignants en 7-8 Harmos, cette recherche nous permet de constater que l'introduction de la LEO a eu des effets sur les pratiques d'orientation des enseignants vaudois.

Premièrement, le passage d'un traitement holistique, qui prend en compte l'ensemble de l'élève, à un traitement procédurier a amené à déresponsabiliser les enseignants par rapport à l'orientation. Les enseignants ne calculent plus que les notes et en font des moyennes. Il n'est plus question de négocier ou de prendre en compte d'autres critères que les performances des élèves lors des tests. Les enseignants sont comme mis à l'écart de l'orientation et sont désormais moins impliqués. Bien que le gain de temps ait été souligné positivement par plusieurs enseignants, certains restent dubitatifs et estiment difficile de prendre en compte uniquement les notes et de faire abstraction de la globalité de l'élève.

Deuxièmement, les pratiques évaluatives des enseignants ont aussi été bouleversées. Il y a désormais plus de directives notamment concernant le seuil de réussite, les tests en commun et la communication des objectifs afin de se protéger et d'éviter d'éventuelles contestations des parents. Les évaluations ont donc pris beaucoup plus d'importance avec la LEO et les enseignants sont beaucoup plus attentifs à leur conception. Ils ne peuvent désormais plus être attaqués concernant l'orientation, mais peuvent l'être concernant leurs tests. Ces changements se ressentent chez les enseignants et la plupart se disent stressés à cause des évaluations.

Finalement, la votation populaire de 2011 a marqué un tournant décisif dans l'histoire du système scolaire. L'arrivée de la LEO a balayé les directives d'EVM, adopté en 1996, en imposant de nouvelles règles. Nous avons demandé à la fin de nos entretiens aux enseignants quel système ils préféreraient et pourquoi. Nous avons constaté que les avis étaient mitigés. Les

quatre plus jeunes enseignants (entre 7 et 15 ans d'expérience) préférèrent le système LEO car il demande beaucoup moins de travail et d'investissement. Ils considèrent ce système plus simple : « Honnêtement, c'est plus facile d'orienter sur des notes. Ça te facilite plus le travail » (entretien 8, l. 160-161). Concrètement ils estiment que c'est compliqué de porter un jugement sur certaines caractéristiques liées au travail des élèves. Ainsi, ils se sentent moins menacés et attaqués par les parents : « Le plus simple ça reste quand même le système de maintenant. On peut moins nous attaquer sur nous entre guillemets » (entretien 1, l. 61-62). Au contraire, trois enseignants avec quarante, quinze et sept ans d'expérience préférèrent l'ancien système EVM. Ils estimaient tous plus correct de juger l'élève dans son ensemble et non pas uniquement de prendre en compte ses notes : « Je trouvais que c'était beaucoup plus respectueux de l'enfant » (entretien 7, l. 158). Les opinions sont donc diverses concernant les deux systèmes et il y aura toujours des avis favorables ou défavorables à propos de ces deux systèmes.

Nous avons répondu à notre question en nous basant uniquement sur huit entretiens. Notre recherche a donc des limites. Si nous voulons développer et enrichir ce mémoire nous aurions dû mener plus d'entretiens et poser des questions encore plus précises. Nos questions étant très ouvertes, les enseignants n'ont pas tous évoqué les mêmes éléments. Certains parlaient sur un sujet alors que d'autres allaient complètement dans une autre direction.

Cependant, ce mémoire nous a beaucoup appris, mais a également affiné certaines de nos représentations en ce qui concerne l'orientation. D'un point de vue personnel, nous avons mieux compris la manière dont nous avons été orientés à l'époque. Nous ne savions pas exactement qui allait en VSB ou qui allait en VSG, bien que les notes étaient presque similaires. Nous avons donc pu mieux cerner sur quels critères se sont basés nos enseignants pour nous orienter à l'époque.

D'un point de vue professionnel, ce mémoire nous a beaucoup appris. Premièrement nous avons pu nous renseigner sur le nouveau système et en connaissons désormais presque tous les détails. Deuxièmement, nous avons pu également nous rendre compte que les évaluations prennent beaucoup de place désormais dans l'enseignement. Cela nous a aussi permis de faire connaissance des diverses directives qu'un établissement pouvait édicter. Enfin, le système LEO est en place pour un bout de temps et le fait de le connaître minutieusement est important pour notre avenir professionnel.

10. Bibliographie

Abbet, J.P. (2002). *Les parents et l'orientation*. Lausanne : URSP.

Altet, M., Blanchard-Laville, C. & Bru, M. (2012). *Observer les pratiques enseignantes*. Paris : L'Harmattan.

Amigues R., Zerbato-Poudou M. TH. (1996). *Les pratiques scolaires d'apprentissage et d'évaluation*. Paris, Bordas.

Andreani, F. & Lartigue, P. (2006). *L'orientation des élèves : comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*. Paris : Armand Colin.

Arenilla, L., Rolland, M.-C., Roussel, M.-P., & Gossot, B. (2007) *Dictionnaire de pédagogie et de l'éducation*. Paris, Bordas/Sejer.

Bon, D. (2007). *Dictionnaire des termes de l'éducation*. Paris, De Vecchi.

Bressoux , P. (2001). *Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. Les pratiques enseignantes : contributions plurielles*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail

Bruno, A. & Guinchard, J-P. (1996). *Les dessous de l'orientation scolaire : de collègue à université*. Paris, Syros, Collection « Ecole des parents et des éducateurs »

Daepfen K., Ricciardi P. & Gieruc G. (2009) *Analyse et évolution des décisions de fin d'année : Du CIN au degré 9, en 2005-06 et 2006-07*. Lausanne : URSP.

Danvers, F. (1990) Orientation. *In Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, pp. ???? Paris : Nathan

Danvers Francis. (2009) *S'orienter dans la vie : une valeur suprême ? Dictionnaire de sciences humaines*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

De Landsheere, G. (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*. Paris, Presse Universitaire de France

Département de la Formation, de la jeunesse et de la culture. (2011). *Loi sur l'enseignement obligatoire* (LEO). Lausanne.

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la culture (2015). *Cadre général de l'évaluation*. Consulté le 19 mai 2016

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/CGE2015.pdf

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la culture (2009). *La formation dans le canton de Vaud*. Consulté le 7 mars 2016

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dire/spop/fichiers_pdf/FormationVD_2006_2007_ecran.pdf

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la culture (2015). *Présentation du cycle 2 : informations aux parents*. Consulté le 9 mars 2016

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/Flyer_Cycle2_2015.pdf

Jorro, A. (2014). *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. Louvain-la-Neuve, De Boeck.

Collectif Larousse. (2010), *Dictionnaire Larousse 2010*, Paris, Larousse.

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin.

Morandi, F., La Broderie, R. (2010). *Dictionnaire de pédagogie : 120 notions-clés*. Paris. Nathan

Rayou, P., van Zanten, A. (2015). *Les 100 mots de l'éducation*. Paris, Presse Universitaire de France.

Safourcade S., « *Les pratiques enseignantes au collège* », *Recherches & éducatives*

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

[En ligne], 4 | mars 2011, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 05 avril 2016.

URL : <http://rechercheseducations.revues.org/788>

Talbot L., (2009). *L'évaluation formative. Comment évaluer pour remédier aux difficultés d'apprentissage*, Collection U, Paris, Edition Armand Colin.

Trinquier, M-R. (2010). Pratiques verbales éducatives et représentations. Une illustration en crèche et petite section de maternelle. In G. Brougère (Ed.) *Parents, pratiques et savoirs au préscolaire*. Bruxelles, Peter Lang

11. Annexes

11.1 Questionnaire

1. Carte d'identité

Depuis combien d'années enseignes-tu ?

Dans quel degré enseignes-tu à présent ? Et depuis combien de temps ?

As-tu enseigné dans d'autres degrés ?

A quel pourcentage travailles-tu actuellement ?

Quelles branches enseignes-tu ?

2. L'orientation avec EVM

Comment pratiquais-tu l'orientation sous EVM ?

- Qui est-ce qui décidait de l'orientation finale ?

- Comment les parents participaient-ils à la décision ?

Comment te sentais-tu au moment d'orienter ?

Avais-tu beaucoup de contacts avec les parents ?

Quelle relation avais-tu avec les enfants ? Etais-tu proche d'eux ? Les soutenais-tu dans leurs apprentissages ?

Comment se passait la collaboration avec tes collègues ?

Comment pratiquais-tu l'évaluation avec EVM ?

Recevais-tu des directives concernant l'évaluation dans ton établissement ?

3. L'orientation avec LEO

Et maintenant, comment pratiques-tu l'orientation avec LEO ?

Qui est-ce qui décide de l'orientation finale ?

Comment les parents participent-ils à la décision ?

Comment te sens-tu au moment d'orienter ?

As-tu beaucoup de contacts avec les parents ?

Quelle relation as-tu avec les enfants ? Es-tu proche d'eux ? Les soutiens-tu plus dans leurs apprentissages ?

Comment se passe la collaboration avec tes collègues ?

Comment pratiques-tu l'évaluation avec LEO à présent ?

Reçois-tu des directives concernant l'évaluation dans ton établissement ?

4. Point de vue

Si tu devais citer une chose qui a le plus changé dans ta manière d'enseigner, laquelle choisirais-tu ?

Finalement, dans quel type d'orientation te sens-tu le plus à l'aise et pourquoi ?

11.2 Entretiens

Entretien 1 – 30.10.2015

S : Sheila

E : Enseignante

Ligne	Personne	Re transcription
1	S	Ok, alors, depuis combien d'années enseignes-tu ?
2	E	Je suis dans ma 10 ^{ème} année.
3	S	Dans quels degrés enseignes-tu à présent ? Depuis combien de temps ?
4	E	En 7 et 8 ^{ème} Harmos et j'ai toujours enseigné en 7 et 8 ^{ème} Harmos.
5	S	A quel pourcentage travailles-tu actuellement ?
6	E	Euh, 97 et des poussières.
7	S	T'as une maîtrise de classe ?
8	E	Oui
9	S	Quelles branches enseignes-tu ?
10	E	Alors, cette année, français, maths et géo, maths dans 3 classes, mais
11		j'ai déjà enseigné l'histoire et les sciences.
12	S	Ok. Parfait, maintenant concernant EVM, comment pratiquais-tu
13		l'orientation ?
14	E	Alors on avait des grilles d'évaluation avec en fait quatre parties, euh,
15		les résultats de l'élève, la progression de l'élève, l'attitude face au
16		comportement et face aux nouveautés.
17	S	Ok, et puis tu devais compléter la grille ?
18	E	Ouais, alors c'était des questions types et puis bah on regardait si ça
19		correspondait à l'élève, ça prenait des plombs.
20	S	Tu remplissais seulement en fin de 8 ^{ème} Harmos ?
21	E	Ouais, au semestre déjà, parce que y'avait au semestre et à la fin.
22	S	Ok et qui est-ce qui décidait de l'orientation finale ?

23	E	Alors c'était discuté au conseil de classe et puis bah le conseil de classe
24		amenait une proposition et puis bah si celle-ci était rejetée par les
25		parents, c'était discuté en conférence des maîtres.
26	S	Ok et c'est qui qui prenait la décision finale ? Le conseil de classe ?
27	E	C'était la conférence des maîtres qui en général suivait le conseil de
28		classe.
29	S	Comment les parents participaient-ils à la décision ?
30	E	Alors y'avait pas vraiment de participation des parents, ils avaient
31		l'information avec la feuille de bilan en fait, et pis bah y'avait un
32		entretien, là on devait voir les parents au minimum deux fois pendant
33		l'année où on donnait les informations nécessaires et les parents
34		devaient signer le bilan et puis s'ils étaient contre bah ils signaient pas,
35		ils devaient écrire une lettre qui était lue en conférence des maîtres
36		donnant leur point de vue et pour quelles raisons ils étaient pas
37		d'accord avec la décision du conseil de classe, et avec les deux avis, le
38		prof de classe présentait le cas de l'élève à la conférence des maîtres,
39		euh, au nom du conseil de classe, la direction présentait le point de vue
40		des parents avec la lettre et, euh, sur ces deux avis, la conférence des
41		maîtres, euh, choisissait soit de suivre le conseil de classe soit de suivre
42		les parents. Et si, euh, ils suivaient le conseil de classe et donc étaient
43		contre l'avis des parents, les parents pouvaient faire recours.
44	S	Ok. En règle général le mot des parents était souvent pris en compte ?
45	E	Mmmmmh, pas non trop. Non en général on suivait plus le conseil de
46		classe et quand y'avait recours et que le département devait intervenir,
47		à moins qu'il y ait une faute dans la procédure d'orientation, en général
48		il suivait aussi le conseil de classe.
49	S	Comment te sentais-tu au moment d'orienter ?
50	E	Beaucoup de pression, des parents qui en général ne donnaient pas
51		signe depuis toute l'année et tout d'un coup se réveillaient et disaient
52		« non mais moi je veux que mon enfant soit orienté comme ci, comme
53		ça etc. » alors que y'avait pas eu de suivi auparavant. Donc
54		énormément de pression de la part des parents sur les enseignants et sur

55		les enfants et euh, c'était compliqué mais par contre, en tout cas dans
56		cet établissement-là, on a toujours favorisé le bien-être de l'élève, en
57		regardant particulièrement le critère de la progression. Est-ce que
58		l'élève avait progressé pendant ces deux années, parce qu'on orientait
59		sur les deux années, on devait voir les parents deux fois en 7 ^{ème}
60		Harmos, deux fois en 8 ^{ème} Harmos et euh, on regardait vraiment est-ce
61		que l'enfant est en progression et si ça va continuer, pour les années
62		suyvantes est-ce qu'il va pouvoir tenir le choc ou pas ? C'était surtout
63		ça l'intérêt principal quand les notes étaient à la frontière, on regardait
64		vraiment ces critères-là, comment il s'adapte à la nouveauté, est-ce
65		qu'il est capable de gérer des nouvelles informations et est-ce qu'il est
66		en progression ou pas.
67	S	Ok, et puis, quelle relation t'avais avec tes élèves à ce moment-là ? Est-
68		ce que t'étais proche d'eux ? Tu les soutenais ?
69	E	Alors ouais, je les coachais beaucoup en leur enlevant la pression en
70		fait, en leur disant que c'était pas une fin en soi et je leur donnais mon
71		exemple typique où moi j'ai été orienté en terminale et que j'ai pas
72		l'impression d'avoir raté ma vie quoi. Et ils me regardent avec des gros
73		yeux en disant « ah mais c'est possible alors ? » (rires). Donc alors non,
74		je les rassurais et leur faisais comprendre que l'orientation c'était pas le
75		monstre quoi.
76	S	Comment se passait la collaboration avec tes collègues ?
77	E	Super bien ! En tout cas, moi, j'ai toujours eu une bonne équipe de
78		profs.
79	S	Vous collaboriez beaucoup ?
80	E	Oui, toujours.
81	S	Et comment pratiquais-tu l'évaluation avec EVM ?
82	E	Bah, je suivais le PEV. On avait les objectifs du PEV et on évaluait sur
83		6 et les objectifs ont changé entre EVM et la LEO, mais en soit, y'a pas
84		grand chose de différent, on demande moins, on est moins exigeant
85		maintenant qu'avant en tout cas, ça c'est sûr. Mais je pense que
86		certaines collègues pensent autrement.

87	S	Tu fixais comment ton échelle ?
88	E	Alors nous on avait une échelle à 65% voire même des fois 70%.
89	S	Et t'avais des directives de ton établissement ?
90	E	Non, rien du tout.
91	S	Pas d'évaluation en commun ?
92	E	Non y'avait pas ça, alors la collaboration se faisait assez naturellement
93		dans notre volée mais c'était pas une obligation du tout.
94	S	Ok et puis maintenant, comment pratiques-tu l'orientation avec LEO ?
95	E	Bah c'est vachement plus simple ! (rires) T'as les points tant mieux,
96		t'as pas les points tant pis ! (rires) Donc on se pose nettement moins de
97		question. (rires)
98	S	Ok. Et qui est-ce qui décide de l'orientation finale ?
99	E	Bah c'est la Direction.
100	S	Et comment les parents participent-ils à la décision ?
101	E	Bah là, ils participent pas beaucoup plus qu'avant, même moins parce
102		que euh, y'a moins d'argument en fait, avant ils pouvaient argumenter
103		sur le fait que oui, il était en progression, ou, oui il arrive à faire ci
104		quand même, etc. Y'avait moins d'importance donnée aux chiffres,
105		alors que maintenant, c'est que les chiffres qui comptent.
106	S	Ok, et du coup y'a beaucoup de parents qui font recours ?
107	E	Bah beaucoup moins ! Parce que ils savent que voilà c'est
108		mathématique, t'as les points ou pas. Maintenant, ils se rabattent sur les
109		tests, donc ils essaient de trouver des excuses en disant que le test
110		n'était pas bon, raison pour laquelle on est obligé de faire des tests
111		communs maintenant. Parce que c'est là qu'ils essaient de jouer.
112	S	Ok, et comment te sens-tu au moment d'orienter ?
113	E	Bah, y'a nettement moins de pression (rires), nettement moins de
114		boulot, c'est beaucoup plus facile, euh, ouais, le travail est moins
115		important, par contre les exigences ont encore baissé donc on se
116		retrouve avec des moyennes pour le 4 à 60% et donc, le niveau est
117		quand même sacrément en baisse. Des élèves qu'on n'aurait jamais

118		orientés en VSB pendant EVM, sont orientés en VP avec LEO.
119	S	Et t'as plus ou moins de contact avec les parents ?
120	E	Euh, moins, beaucoup moins !
121	S	Beaucoup moins ?
122	E	Alors l'exigence minimum, c'est deux fois dans le cycle, donc en fait
123		y'a la rencontre collective et normalement on est censé voir au moins
124		une fois les parents par année, mais c'est vrai que pour les élèves avec
125		qui ça va bien, en général on les voit en début de 8 ^{ème} plutôt que dans le
126		cours de la 7 ^{ème} .
127	S	Et quelle relation as-tu avec les enfants ? Est-ce que ça a changé ?
128	E	Non, absolument rien n'a changé, moi je leur explique comme avant
129		que c'est une année d'orientation mais que faut arrêter de se prendre la
130		tête. Faut bosser et faire de son mieux.
131	S	Et la collaboration avec tes collègues ? Elle a changé ?
132	E	Alors oui on travaille beaucoup plus, mais entre guillemets on n'a plus
133		le choix. Avant on le faisait parce que ça nous convenait et on
134		s'entendait très bien donc on le faisait comme ça et maintenant on n'a
135		pas le choix, donc moi finalement ça me change pas grand chose parce
136		qu'on avait déjà l'habitude de collaborer, par exemple beaucoup avec
137		Janine. Et notre volée là elle a beaucoup changé, y'a eu des
138		changements de profs etc. Mais la collaboration se passe toujours bien.
139	S	Et comment tu pratiques l'évaluation en ce moment ? Est-ce que ça a
140		changé ?
141	E	Bah y'a cette page de garde qu'on doit mettre. Y'a les objectifs du PER
142		qui sont pas toujours très clairs, qu'on avait pas forcément besoin de
143		mentionner quand on était dans l'ancien système. La directive de
144		l'établissement est de vraiment essayer d'orienter nos questions de
145		manière à ce que chaque élève puisse y répondre selon les difficultés
146		qu'il a. On nous a demandé par exemple en géo et en histoire,
147		maintenant que c'est dans le groupe 2 et que ça a beaucoup plus de
148		poids qu'avant, on nous a demandé que les questions puissent être par
149		exemple pas que de l'appris par cœur ou des questions sur la réflexion.

150		Avant, on n'avait pas ce genre de directives.
151	S	As-tu des directives concernant l'évaluation dans ton établissement ?
152	E	Faut que les évaluations soient en commun, que les objectifs soient distribués, l'échelle à 60% alors qu'avant on était libre.
153		
154	S	Si tu devais citer une chose qui a le plus changé dans ta manière d'enseigner avant et maintenant, laquelle choisirais-tu ?
155		
156	E	Pas grand chose finalement, non franchement, l'expérience a fait que j'enseigne différemment, mais par rapport au système EVM et LEO, ça a pas changé ma manière d'enseigner.
157		
158		
159	S	Finalement, dans quel type d'orientation te sens-tu le plus à l'aise et pourquoi ?
160		
161	E	Le plus simple ça reste quand même le système de maintenant. On peut moins nous attaquer sur nous entre guillemets. Là maintenant, on attaque les notes plus que nos observation et nos analyses. Alors que maintenant c'est les notes donc ça met une distance. Et vu que la décision revient à la direction, ça nous décharge quand même beaucoup.
162		
163		
164		
165		
166		
167	S	Du coup tu préfères LEO ?
168	E	Oui, c'est mieux LEO pour ça, moins de stress.

Entretien 2 – 3.11.2015

S : Sheila

E : Enseignante

Ligne	Personne	Retranscription
1	S	Ok, alors, depuis combien d'années enseignes-tu ?
2	E	40 ans.
3	S	40 ans...? Et dans quel degré enseignes-tu à présent et depuis combien
4		de temps ?
5	E	Alors presque toujours au niveau de la maîtrise de classe, ce qu'on
6		appelle maintenant 7-8
7	S	Depuis toujours donc ? Tu n'as pas enseigné dans d'autres degrés ?
8	E	Si, j'ai aussi enseigné en 9-10 l'allemand mais y'a longtemps. Depuis
9		EVM, je travaille plus qu'avec les 5-6 ou 7-8 à l'heure actuelle.
10	S	Ok, et à quel pourcentage travailles-tu actuellement ?
11	E	85%.
12	S	Et quelles branches enseignes-tu ?
13	E	Alors j'enseigne le français, allemand et géo depuis toujours.
14	S	Depuis toujours, très bien. Concernant l'orientation avec EVM,
15		comment est-ce que tu pratiquais l'orientation ?
16	S	Alors, j'appréciais beaucoup de pouvoir tenir compte des résultats, des
17		acquis, donc les notes actuelles. Même si au début, y'avait pas de notes
18		mais un comportement de résultat, et de tenir compte d'autres
19		éléments. A savoir, on regardait les progrès de l'élève sur deux ans, son
20		comportement scolaire, son envie, ses compétences de travail,
21		d'autonomie, etc. et pas uniquement les notes.
22	E	Ok, et c'est qui qui décidait de l'orientation finale ?
23	S	Alors, les parents avaient leur mot à dire parce qu'ils donnaient leur
24		impression, mais c'était quand même le conseil de classe qui décidait
25		au final, sauf recours des parents, mais au cas où on aurait fait une



26		faute concernant la notation ou le travail.
27 28	E	Ok ! Et toi, comment t'évaluais l'orientation ? T'avais une grille avec des notes ?
29 30 31 32 33 34 35 36	S	Alors, on avait donc des fiches de synthèse d'orientation pour chaque élève qu'on passait des plombes à remplir parce qu'on avait les quatre compétences, donc les objectifs, atteints ou pas atteints, l'attitude face à la nouveauté, les progrès en cours de cycle et l'autonomie, organisation, comportement. Et on remplissait pour chaque élève les quatre cases, on se voyait au conseil, on causait de nos quatre cases, on faisait une synthèse finale et au vu de tout ça une préorientation était proposée en février puis une orientation définitive en juin.
37 38	E	D'accord. Et comment les parents participaient à la décision d'orientation ?
39 40 41 42 43 44 45	S	Alors on voyait tous les parents au mois de février. On discutait déjà de où on en était, ce qu'on pensait voir venir pour les enfants et ce qu'il avaient à faire pour améliorer la situation pour les parents qui n'étaient pas très d'accord avec nous. Puis en juin, on refaisait le bilan avec les collègues, on affinait définitivement l'orientation. Et si les parents n'étaient toujours pas d'accord avec nous, on se voyait avec le doyen ou la doyenne et les parents pour en discuter.
46	E	Ok très bien. Et comment te sentais-tu au moment d'orienter ?
47 48 49 50	S	Alors moi sans aucun problème, j'ai passé par quatre systèmes, que avec des notes, c'était nul donc on faisait autre chose et puis on est revenu à que des notes alors moi, j'étais toujours très à l'aise donc aucun problème.
51	E	Et pis t'avais beaucoup de contact avec les parents ?
52 53 54 55 56	S	Bah régulièrement une fois dans la 5 ^{ème} année pour ceux qui avaient pas trop de soucis et plusieurs fois pour ceux qui en avaient déjà. Et pour l'année suivante, l'année de l'orientation, on se voyait deux à trois fois pour ceux qui avaient des problèmes et une seule fois pour ceux qui n'en avaient pas.
57	E	Ok, et pis quelle relation t'avais avec les élèves ? T'étais proche

58		d'eux ? Tu les soutenais ?
59	S	Alors je crois que je n'ai jamais eu de problèmes avec mes élèves.
60	E	Et puis comment se passait la collaboration avec tes collègues ?
61	S	Alors moi j'ai toujours eu un très bon contact, on est une super équipe
62		depuis très longtemps, les uns ou les autres, certains sont partis,
63		certaines sont revenues, mais c'est une super équipe pour travailler.
64	S	Tu collaborais beaucoup avec eux ?
65	E	Ah ouais, depuis le début d'EVM on devait collaborer. On a eu
66		énormément de séances et on a énormément collaboré oui. Puis pour se
67		partager aussi un peu le travail aussi, pour éviter de tout faire à triple.
68	S	Et puis comment tu pratiquais l'évaluation avec EVM ?
69	E	Alors j'ai vécu EVM sans note avec les A, B, TB, etc. Au début, j'ai
70		trouvé ça bizarre parce que je viens d'un monde où il y'a toujours eu
71		des notes. Et puis, tout mon début c'était avec des notes et même de
72		l'orientation que sur les notes. Et là plus de notes, et je me suis rendue
73		compte tout à coup que finalement c'était très intéressant. J'ai aimé
74		moi le moment sans note. Parce que pour moi dans ma tête c'était plus
75		ou moins assimilé à des notes les résultats qu'ils faisaient mais au
76		niveau des parents on pouvait discuter très clairement des compétences
77		et des qualités des enfants parce qu'ils pouvaient pas faire des
78		moyennes et les enfants ne pouvaient pas additionner A + B, etc. Donc
79		ils travaillaient pour travailler et pour obtenir une bonne orientation et
81		non pas si je fais 4 au prochain bah je suis bon.
82	S	T'avais un seuil à respecter pour les évaluations ?
83	E	Bah, les A, qui étaient acquis, qui est le 4 actuel. Moi peut-être ce que
84		j'ai le plus aimé avec EVM par rapport à toutes les méthodes
85		précédentes, c'est qu'on nous obligeait pas à avoir des moyennes de
86		classe. Parce qu'avant, on nous disait qu'on allait orienter les enfants
87		par rapport à des moyennes, des notes, mais on nous demandait d'être
88		plus ou moins à telle ou telle moyenne de classe pour pas être ridicule
89		alors que depuis EVM, on a mis aux enfants les notes qu'ils méritaient
90		par rapport à leur compétences ou leur travail et si, les moyennes de

91		classe entre guillemets mais qui se calcule plus, étaient complètement
92		en dessous du lot, ça nous intéressait pas beaucoup en fait.
93	S	Ouais, donc t'avais pas de directives de ton établissement concernant
94		l'évaluation ?
95	E	Non alors c'était pas vrai de dire que ça doit être un tiers un tiers etc.
96		Pas vrai du tout, en tout cas par chez nous.
97	S	Et maintenant, comment tu pratiques l'orientation avec LEO ?
98	E	Alors je la pratique comme on me l'a demandé de le faire, c'est-à-dire
99		que j'attends que l'ordinateur me donne des moyennes, et ces
100		moyennes permettent à la Direction et uniquement à la direction de
101		décider. S'il a 20 points, il va ou s'il n'a pas 20 points alors il ne va
102		pas. Donc effectivement quelque part c'est beaucoup plus cool. Mais je
103		trouve ça personnellement plus injuste. Parce que, avant, on avait des
104		enfants qui avaient exactement les mêmes moyennes et qu'un on
105		poussait en VP et l'autre on conseillait VG par exemple, parce que on
106		tenait compte d'autres éléments justement hors juste les résultats mais
107		aussi les compétences de travail et tout. Maintenant c'est t'as les points
108		tu vas, t'as pas les points tu vas pas. Je trouve ça assez lamentable. que
109		ce soit les notes qui décident.
110	S	Et qui décide de l'orientation finale ?
111	E	C'est la Direction.
112	S	Et comment les parents participent à la décision ?
113	E	Bah, ils font comme nous, ils prennent acte. Donc on se voit, comme
114		avant, en février, on discute où ils en sont. Après le premier semestre,
115		on fait une première évaluation pour dire voilà, à ce moment on en est
116		là. Si on était en juin votre enfant irait là. Et les parents qui ne sont pas
117		trop d'accord alors on discute ensemble de ce qu'on peut faire pour
118		améliorer la situation ou comment les enfants pourraient travailler
119		différemment. Et quand on arrive en fin d'année scolaire, on a même
120		plus besoin de voir les parents parce que de toute façon t'as les points
121		tu vas, t'as pas les points tu ne vas pas.
122	S	Et comment tu te sens au moment d'orienter ?

123	E	Alors presque plus à l'aise qu'avant. Je me sens plus du tout concernée
124		dans le sens que je peux agir en rien quasiment.
125	S	T'as beaucoup de contacts avec les parents ?
126	E	La même chose qu'avant.
127	S	Et quelle relation tu as avec les enfants en comparaison à avant ?
128	E	Alors cette année j'ai particulièrement une classe difficile depuis deux
129		ans, où il est difficile d'avoir un contact positif. Mais je crois que c'est
130		un peu dans toutes les classes, le monde change mais les enfants
131		surtout. Ils ont l'habitude de ne pas écouter, de trouver normal qu'on
132		soit là pour eux mais que eux jamais pour nous. Donc je commence à
133		en avoir un petit peu ras-le-bol. Mais je pense que le nombre d'années
134		y fait aussi quelque chose, donc bon. L'enthousiasme baisse.
135	S	Et comment se passe la collaboration avec tes collègues ?
136	E	Toujours aussi bien, voire mieux ! On collabore toujours plus par
137		obligation.
138	S	Et comment tu pratiques l'évaluation avec LEO ?
139	E	Et bien, selon les critères demandés par le PER. On suit les critères.
140	S	T'as des directives dans ton établissement ?
141	E	Si ce n'est que tout le monde doit faire des tests communs pour être sûr
142		que les parents n'embêtent pas la Direction pendant les vacances, oui.
143		Et le seuil doit être de 60%.
144	S	Et si tu devais citer une chose qui a le plus changé dans ta manière
145		d'enseigner, tu dirais quoi ?
146	E	Moi ça serait de revenir à l'époque EVM pour l'orientation. Parce
147		qu'on avait l'impression qu'on agissait aussi humainement et pas que
148		comme des machines avec des chiffres.
149	S	Donc dans quelle orientation tu te sentais le plus à l'aise ? EVM ?
150	E	J'aimais mieux le style EVM pour l'orientation oui, je trouvais plus
151		humain.

Entretien 3 – 5.11.2015

S : Sheila

E : Enseignant

Ligne	Personne	Retranscription
1	S	Alors, depuis combien d'année enseignes-tu ?
2	E	C'est ma onzième année.
3	S	Dans quel degré enseignes-tu à présent et depuis combien de temps ?
4	E	En 7-8 depuis 11 ans.
5	S	Donc t'as jamais enseigné dans d'autres degrés ?
6	E	Non.
7	S	Ok, et à quel pourcentage travailles-tu actuellement ?
8	E	100%
9	S	Et pis quelles branches enseignes-tu ?
10	E	Français, allemand, histoire, arts visuels et la médiation.
11	S	Ah oui t'es médiateur ?
12	E	Oui
13	S	Et pis t'as une maîtrise de classe ?
14	E	Oui depuis toujours
15	S	Alors, concernant l'orientation avec EVM, comment tu la pratiquais ?
16	E	Bah y'avait l'orientation avec les quatre critères d'orientation, Donc les
17		résultats, la progression, l'attitude face au travail et puis le quatrième je
18		sais plus. Et puis on regardait quand même les notes principalement.
19		Pis on pouvait pondérer l'orientation soit positive soit vers le bas, ça
20		dépendait justement de la progression durant les deux années, le travail
21		à la maison, si les devoirs étaient faits. Et pis si on ressentait si l'élève
22		pouvait quand même suivre une VSB par exemple et qu'un autre élève
23		avec les mêmes résultats qu'on pouvait aussi estimer qu'il avait pas les
24		capacités de suivre une VSB. Voilà donc on avait quand même une

25		marge de manœuvre.
26	S	Et pis tu remplissais ces grilles selon en 8 ^{ème} ?
27	E	Alors on ne remplissait pas ces grilles. Y'a eu un moment où on devait
28		en disant les points. Pis après c'était plutôt sur une évaluation globale
29		sur les quatre critères.
30	S	Mais tu faisais une pré-orientation à la fin de la 5 ^{ème} ?
31	E	Pas officielle, on avait déjà une idée mais ça pouvait changer.
32	S	Et qui décidait de l'orientation finale ?
33	E	C'était le conseil de classe avec validation de la conférence des
34		maîtres.
35	S	Et comment les parents participaient à la décision d'orientation ?
36	E	On devait les voir en tout cas une fois durant la 8 ^{ème} , mais moi je les
37		voyais deux fois. Et effectivement on donnait notre point de vue,
38		parfois c'était clair et ils étaient d'accord et parfois ils argumentaient
39		pour pousser plus haut par exemple. Et pis on pouvait discuter
40		éventuellement.
41	S	Vous négociez ?
42	E	Négocier peut-être pas. Mais en tout cas peut-être fixer des objectifs en
43		disant bah voilà s'il atteint certain de ces objectifs on pourrait réévaluer
44		l'orientation.
45	S	Ok, et comment te sentais-tu au moment d'orienter ? Avec EVM
46		toujours.
47	E	Si la discussion était positive, c'est vrai que c'était plus facile
48		d'orienter en disant bah voilà on est d'accord on a le même point de
49		vue. Mais c'est vrai que parfois, à mon avis ce n'était pas subjectif,
50		mais des élèves avec des résultats identiques n'étaient pas forcément
51		orientés au même endroit. Moi j'ai toujours été assez sûr de où on les a
52		orientés. Y'a quand même une pression mais bon j'ai jamais ressenti.
53	S	T'as jamais eu des parents qui étaient contre ta décision ?
54	E	Oui j'ai eu une fois un recours qui a passé. Tant mieux pour la gamine
55		et les parents. Finalement elle s'en est très bien sortie. Mais nous on

56		était convaincus par rapport à ce qu'elle avait fourni, elle n'était pas
57		encore prête. Pis finalement elle l'était visiblement vu qu'elle a réussi.
58	S	Et quelle relation tu avais avec tes élèves ? T'étais proche d'eux ? Tu
59		les soutenais ?
60	E	Ça n'a pas tellement changé.
61	S	Du fait que tu devais les évaluer sur leur progression, tu penses pas du
62		coup que t'étais différent ?
63	E	Je ne ressens pas tellement la différence. Enfin j'ai fait une fois le cycle
64		LEO. En tout cas je les traite la même chose. Non, en tout cas la
65		relation n'a pas changé.
66	S	Et comment se passait la collaboration avec tes collègues ?
67	E	Oui, je collaborais beaucoup. On orientait de manière uniforme. On
68		avait pas mal de tests communs. Mais ça c'était la politique de
69		l'établissement. Donc ailleurs c'est différent. Maintenant que j'ai
70		changé d'établissement c'est différent.
71	S	Et comment tu pratiquais l'évaluation avec EVM ? Comment tu faisais
72		tes tests ?
73	E	Alors bah là on pouvait pas mal adapter les échelles. Mais y'a aussi peu
74		de changements malgré tout parce que c'est les mêmes exigences. La
75		manière d'orienter est différente mais au niveau du travail c'est
76		toujours les mêmes exigences. Avant pour atteindre le 4 il faut un deux
77		tiers de réponses justes au minimum.
78	S	T'avais tout le temps le même seuil ?
79	E	Non non, ça dépendait du résultat global. Si le test était plus difficile
80		c'était peut-être adapté plus bas à 60 ou 55%.
81	S	Et pis vous n'étiez pas obligés de faire des tests communs dans toutes
82		les branches ?
83	E	Non
84	S	T'avais des autres directives dans ton établissement concernant
85		l'évaluation ?
86	E	Le seuil devait être autour de 70 % pour les TA.
87	S	Autour ?

88	E	Ouais et pis pour les TS, autour de 66% mais sans descendre trop bas
89		mais on avait quand même des libertés dans certaines branches vu que
90		y'avait des tests communs où là on avait pas trop le choix.
91	S	Et pis maintenant avec LEO, comment tu pratiques l'orientation ?
92	E	Et bah on peut simplifier disons. Maintenant c'est les notes donc c'est
93		les résultats. ça simplifie pour dire où il vont ça c'est sûr. Donc voilà
94		on regarde qu'on seul critère c'est les résultats.
95	S	Et pis qui c'est qui décide de l'orientation finale ?
96	E	Bah c'est quand même le conseil de classe évidemment, après c'est
97		validé par le conseil de direction et non plus par la conférence des
98		maîtres. Mais généralement le conseil de direction suit le conseil de
99		classe ouais.
100	S	De toute façon si il a pas les notes il peut pas, euh...
101	E	En plus oui ! C'est ça ! Donc ils peuvent pas changer les notes ou
102		autrement. Donc c'est les notes qui décident maintenant clairement.
103	S	Et comment les parents participent à la décision ?
104	E	Ils n'y participent pas vu que c'est le résultat qui compte. Après ils
105		peuvent participer à l'évolution ou à la progression de leur gamin mais
106		pas à l'orientation
107	S	Y'a beaucoup de parents qui font recours ?
108	E	Où j'étais y'a pas eu de recours non. Y'a des plaintes mais finalement
109		ils peuvent rien y faire, c'est un système qui est décidé.
110	S	Et comment tu te sens maintenant au moment d'orienter ?
111	E	Pas plus de pression, on fonctionne presque comme avant. Je ne baisse
112		pas les exigences, enfin j'essaie. Et le seuil est le même. J'ai peut-être
113		une pression au niveau des résultats des mes élèves. Pourquoi y'a des
114		résultats comme ça ou comme ça car on n'a pas de test en commun.
115	S	Et t'as beaucoup de contact avec les parents pour l'orientation ?
116	E	Un peu comme avant, un peu moins, en 7 ^{ème} une fois. et en 8 ^{ème} 2 fois,
117		voire une fois si ça va très bien.
118	S	Et ta relation avec les enfants, elle a changé ?

119	E	Non, même chose
120	S	Et au niveau de la collaboration avec tes collègues, elle a changé ?
121	E	Non c'est la même
122	S	Et comment tu pratiques l'évaluation avec LEO maintenant ?
123	E	Toujours la même chose, TA, et TS, les seuils sont les mêmes. Enfin
124		c'est les seuils que je m'exige moi-même disons. Je suis jamais au
125		dessus de 66%. Mais je suis libre. J'adapte.
126	S	Y'a pas de directives concernant le seuil ?
127	E	Oui au niveau des échelles, elle doit être régulière jusqu'au 4, ça c'est
128		la seule exigence.
129	S	Si tu devais citer une chose qui a le plus changé dans ta manière d'être
130		ou d'enseigner, tu dirais quoi ?
131	E	Avant avec EVM, si un gamin recevait un 2, finalement c'était pas si
132		dramatique, et maintenant s'il prend un 2, c'est plus rude. L'échelle qui
133		est proposée, enfin la manière de faire les échelles font qu'il y a
134		beaucoup moins de 2 aujourd'hui. Donc un élève aura plus facilement
135		un 3 ou un 3.5 Donc les notes sont moins catastrophiques. Et je suis
136		beaucoup plus regardante la-dessus. J'évite de mettre des plantées.
137		Parfois y'a pas le choix, mais y'a moins facilement des plantées, donc
138		je suis plus regardant là-dessus. Avant j'avais moins de problèmes à
139		mettre une mauvaise note, maintenant je fais plus attention.
140	S	T'as plus de réclamations des parents maintenant concernant les tests ?
141	E	Mais étonnement pas, car ils pourraient plus pinailler pour avoir un
142		demi point de plus. Mais ça va encore.
143	S	Finalement dans quel type d'orientation te sens-tu le plus à l'aise et
144		pourquoi ?
145	E	Je ne sais pas si je suis plus à l'aise dans l'une ou l'autre. Au début
146		c'était compliqué en tant que jeune enseignant, je trouvais rude, parce
147		que il fallait justement argumenter, et en ayant un peu plus de bouteille
148		c'est plus facile. Donc l'orientation actuellement elle est plus facile.
149		Mais à la fin d'EVM j'étais à l'aise et je la trouvais bien. Donc oui au
150		début je suis plus à l'aise dans l'orientation actuelle et je le suis. C'est

151		clair que c'est plus simple et y'a moins à réfléchir et moins à argumenter, c'est ce qui est dommage d'ailleurs.
152		

Entretien 4 – 5.11.2015

S : Sheila

E : Enseignante

Ligne	Personne	Re transcription
1	S	Depuis combien d'années enseignes-tu ?
2	E	Alors c'est ma 7 ^{ème} année
3	S	Dans quel degré enseignes-tu à présent et depuis combien de temps ?
4	E	7-8P depuis 7 ans.
5	S	A quel pourcentage travailles-tu actuellement ?
6	E	70%
7	S	Et t'as une maîtrise de classe ?
8	E	Oui
9	S	Depuis toujours ?
10	E	Oui
11	S	Et quelles branches enseignes-tu ?
12	E	Alors plutôt des branches littéraires, français, allemand, anglais,
13		sciences, dessin et j'ai de l'appui.
14	S	Alors concernant EVM, comment pratiquais-tu l'orientation ?
15	E	Donc on avait des critères, on regardait l'organisation de l'enfant, son
16		autonomie, sa capacité à s'adapter. Donc on avait plusieurs critères
17		qu'on prenait en compte et puis ses résultats. Après on faisait des
18		commentaires en fonction de chaque critère. On regardait où l'enfant
19		aurait été le plus à l'aise pour la suite.
20	S	Et c'est toi seule qui décidais de l'orienter dans cette voie ?
21	E	Non c'était le conseil de classe. Bon après vu qu'en général j'avais
22		beaucoup de branches avec eux, je les connaissais bien, donc on était
23		assez d'accord, C'était assez clair.
24	S	Et donc qui prenait la décision finale ?

25	E	Le conseil de classe
26	S	Et comment les parents participaient à la décision ?
27	E	Donc on se rencontrait avec les parents et l'enfant. On en discutait. Je
28		donnais le point de vue du conseil de classe et franchement en général
29		les parents s'attendaient à la décision du conseil de classe. Alors
30		parfois il fallait plus argumenter que d'autres, mais j'ai rarement eu des
31		soucis de décision.
32	S	Et si ils n'étaient pas d'accord ?
33	E	Alors ils avaient possibilité de faire recours mais ça m'est jamais
34		arrivé.
35	S	Et comment tu te sentais au moment d'orienter avec EVM ?
36	E	Je me sentais beaucoup plus à l'aise que maintenant, parce que ce que
37		je trouve qui était bien c'est qu'on pouvait vraiment prendre en compte
38		plusieurs critères. On pouvait dire bah voilà l'enfant il est peut-être
39		plus faible en math mais il est excellent en langues donc c'est pas parce
40		qu'il a un 4.5 ou que un 5 qui ne peut pas aller en VSB. Et y'avait
41		d'autres critères comme l'autonomie ou l'organisation dans le travail
42		qui rentraient en compte et je trouve que c'était quand même bien utile
43		et important.
44	S	Et t'avais beaucoup de contacts avec les parents concernant
45		l'orientation ?
46	E	Pas plus que maintenant. Je dirais que on se voit une fois en 7 ^{ème} et une
47		fois en 8 ^{ème} normalement. Si y'avait besoin je restais à disposition.
48		Donc y'a des parents que je rencontrais plus que d'autres.
49	S	Et quelle relation t'avais avec tes élèves ?
50	E	J'ai la même relation, je vois pas de différence. Je les soutiens la même
51		chose. J'ai pas fait attention si quelque chose a changé en tout cas.
52	S	Et comment se passait la collaboration avec tes collègues ?
53	E	Oui, je collaborais beaucoup. C'est vrai qu'on est un bâtiment où on
54		collabore beaucoup vu qu'on a tous les 7-8 qui sont dans le même
55		bâtiment. Donc on élaborait les tests ensemble. Y'a pas de différence
56		par rapport à avant que maintenant je trouve.

57	S	Et comment tu pratiquais l'évaluation avec EVM ?
58 59 60	E	Donc on élaborait le test en commun avec les collègues. Et après on prenait toujours la même échelle pour tous les tests ce qui est toujours le cas maintenant. On fixait le seuil à 65%.
61	S	Donc pas de grands changements ? T'avais des directives ?
62	E	Non, on était libre. On devait pas faire de tests en commun.
63 64	S	Et concernant l'orientation avec LEO maintenant, comment tu pratiques l'orientation ?
65 66 67 68 69 70 71 72 73 74	E	Alors en fait y'a plus que les notes qui comptent. Donc on a plus trop le choix. Malheureusement c'est eu arrivé que pour des demis points, l'année passée il fallait 20 points pour aller en VG. Un élève que je voyais qui allait totalement en VP il avait obtenu que 19.5 donc il passait pas en VP. Alors oui, j'ai c'est eu arrivé à cause d'un TA d'allemand, une élève a perdu ses moyens ou je sais pas et elle a juste pas réussi a obtenir ses 20 points pour aller en VP. Donc finalement on a supprimé le plus mauvais des TA à tout le monde pour qu'elle puisse quand même aller en VP. Je trouvais juste horrible que ça repose sur un TA alors qu'on trouvait qu'elle avait sa place en VP.
75	S	Et qui décide de l'orientation finale à présent ?
76	E	Alors c'est toujours le conseil de classe.
77 78	S	Et comment les parents participent à la décision maintenant avec LEO ?
79 80 81 82	E	Alors comme avant on se rencontre, de toute façon on se voit avant la fin du premier semestre de la 8 ^{ème} . On en discute comme avant et s'ils sont pas d'accord ils peuvent toujours faire recours après la décision du conseil de classe au mois de juin.
83	S	En général le recours est accepté ?
84 85 86 87 88	E	Pas forcément. L'année passée, nous étions favorables à la promotion en 9 ^{ème} d'un élève mais les parents ne voulaient pas que leur fille passe en 9 ^{ème} . Elle était dans les cas limite. Elle avait 1 point négatif. Et on trouvait qu'au vu des progrès qu'elle avait faits c'était tout à fait judicieux de la faire passer en 9 ^{ème} . Donc là la décision des parents a été

89		écoutée et elle est en train de refaire sa 8 ^{ème} . Mais sinon y'a eu des
90		recours qui ont été faits et qui n'ont pas passé.
100	S	Et comment te sens-tu à présent au moment d'orienter ?
101	E	Alors je suis plus stressée parce qu' on a beaucoup plus de pression sur
102		les notes qu'on met. Et les parents sont beaucoup plus à chercher la
103		petite bête dans chaque test et à contester la moindre manière de
104		corriger qui leur convient pas. Du coup on a plus de pression. On est
105		plus surveillé.
106	S	Et t'as plus ou moins de contacts avec les parents à présent ?
107	E	La même chose.
108	S	Est-ce que tu trouves que ta relation avec les élèves a changé
109		maintenant ? T'es plus ou moins exigeante ?
110	E	Non je vois pas de changement.
111	S	Et au niveau de la collaboration avec tes collègues ?
112	E	C'est la même chose. On a la même manière de fonctionner.
113	S	Et maintenant comment tu pratiques l'évaluation avec LEO ?
114	E	On a la même échelle. On a toujours ce 4 à 65%. Par contre c'est vrai
115		vu que y'a plus que les notes qui comptent, pour les élèves qui font une
116		note en dessous de 3, on prend une échelle un peu plus gentille pour
117		que ça fasse moins des trop mauvaises notes pour moins les couler. Et
118		vu que y'a ces fameux points négatifs qui comptent, s'ils ont au-delà
119		d'1.5 points négatifs, ils redoublent donc on essaie qu'ils ne soient pas
120		dans ces cas limites.
121	S	Et t'as des directives maintenant de ton établissement concernant les
122		évaluations ?
123	E	Alors justement, oui, enfin non, pour nous ça nous change pas grand
124		chose. Mais on s'est aperçu qu'entre le site de Thierrens et ici, on ne
125		prenait pas les mêmes échelles. Ils sont beaucoup plus souples sur
126		l'échelle du coup y'avait moins de cas limites, moins de
127		redoublements. Donc du coup on s'est mis d'abord sur le même
128		procédé. Mais c'est nous entre nous mais y'a pas de directives.

129	S	Vous deviez pas faire de tests en commun ?
130 131 132	E	Non, on a essayé au début mais vu qu'on n'est pas sur le même site scolaire c'est trop compliqué. Donc on a vite arrêté. On n'avait pas du tout la même manière de travailler.
133 134	S	Si tu devais citer une chose qui a le plus changé dans ta manière d'être ou d'enseigner, laquelle choisirais-tu ?
135 136 137 138 139 140	E	Moi je pense que auprès des enfants quand on fait des corrections collectives je me justifie beaucoup plus sur pourquoi j'ai compté ce point et pourquoi je ne l'ai pas compté. J'explique beaucoup pourquoi ou pourquoi pas pour qu'après quand ça part à la maison c'est très clair et ils peuvent expliquer aux parents et j'ai pas 25 téléphones ou 25 mots sur le test. C'est surtout ça qui a changé.
141 142	S	Enfin dans quel type d'orientation te sens-tu le plus à l'aise et pourquoi ?
143 144 145 146 147 148 149 150	E	Moi je préférais l'autre système. Je trouvais qu'on avait plus de marge de manœuvre. On prenait vraiment l'élève dans son ensemble. On évaluait vraiment l'élève dans son ensemble et pas juste sur ses notes. Y'avait plein de savoirs être qui rentraient en compte et que maintenant on tient plus compte. On prend que les résultats. Donc soit t'es excellent t'as une bonne mémoire et une bonne capacité de raisonnement. Mais celui qui est très scolaire et qui a besoin de beaucoup plus travailler ça lui suffira pas.

Entretien 5 – 15.02.2016

J : Justin

E : Enseignante

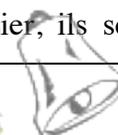
Ligne	Personne	Retranscription
1	J	Depuis combien de temps enseignes-tu ?
2	E	Je suis dans ma 15 ^{ème} année.
3	J	Dans quels degrés ?
4	E	J'enseigne en 7-8H et ex 5-6. J'ai toujours eu des 7-8 ou ex 5-6 durant
5		ma carrière.
6	J	A quel pourcentage travailles-tu ?
7	E	Alors j'ai travaillé pendant 12 ans à 100%, ensuite une année à 80%,
8		une autre à 70% et maintenant, je suis à 55%. Dans ce pourcentage, je
9		compte mes 2 heures de décharge comme praticienne formatrice.
10	J	Quelles branches enseignes-tu ?
11	E	Français, allemand, histoire et dessin. Avant, c'était les mêmes
12		branches mais sur plusieurs classes. Je faisais en parallèle. Des fois, 2
13		degrés différents. J'étais chef de file de français.
14	J	Donc maintenant, tu as qu'une classe ?
15	E	J'ai que ma classe dans ces branches.
16	J	Pour l'orientation, sous EVM, comment est-ce que tu pratiquais
17		l'orientation ?
18	E	Avec l'ancien système, il y avait la moyenne qui faisait foi. Et du coup,
19		c'était un peu moins ... voilà !
20		Maintenant, entre guillemets, y'a plus trop de choix. Les parents ne
21		peuvent pas discuter de grand chose. Ils ne peuvent pas contester.
22		Avant, au moment de l'orientation, certains devenaient chauds parce
23		qu'ils avaient, tout d'un coup, leur avis à donner. C'est pas que je le
24		vivais mal, mais je trouve beaucoup plus simple maintenant. Il y a un
25		nombre de points, tu l'as ou tu l'as pas. Et on t'oriente en fonction.

26		C'est moins subjectif qu'avant. On laissait la chance à certains
27		élèves... Ouais c'était compliqué du point de vue de l'humain.
28	J	Et qui prenait ces décisions ?
29	E	La décision finale était présentée sous forme de dossier au conseil de
30		direction. C'était eux qui tranchaient plus ou moins. Ou des fois,
31		franchement, la décision finale revenait aux parents. Quand c'était
32		vraiment entre deux, on rencontrait les parents avec plusieurs
33		enseignants dans la classe et on disait : « Voilà quoi, vous prenez le
34		risque ou pas pour votre enfant ». C'était souvent entre la VSG et la
35		VSB.
36	J	Les parents participaient donc à l'orientation des élèves ?
37	E	Ouais plus ou moins positivement.
38	J	Y'a toujours ceux qui s'intéressent et les autres.
39	E	Oui, certains ne s'y intéressent toujours pas.
40	J	Comment est-ce que toi tu te sentais au moment d'orienter ?
41	E	Je trouve que c'était un moment difficile parce que tu avais ce poids
42		sur tes épaules. Et puis quand tu étais maitresse de classe, on finissait
43		toujours par dire que tu avais influencé le conseil de classe. Et si tu
44		étais pas du même avis que le conseil de classe, et ça m'est arrivé,
45		j'étais pas très à l'aise parce que je voulais donner une chance à des
46		élèves mais les autres n'étaient pas pour. Alors quand tu dois défendre
47		une situation qui n'était pas entièrement ta position devant le conseil de
48		direction, c'était pas facile. Dire X personnes sont pour et X sont
49		contre. Je devais défendre une position qui n'était pas forcément la
50		mienne.
51	J	Tu avais l'épée et tu étais un peu forcée de couper la tête du gamin.
52	E	Ouais voilà. J'essayais de moduler pour quand même être à l'aise avec
53		ce que je devais défendre devant le conseil de direction et devant les
54		parents. Mais c'est pas toujours facile. Donc je pense que je suis plus à
55		l'aise maintenant.
56	J	Est-ce que tu avais beaucoup de contact avec les parents ?

57	E	En 7 ^{ème} , donc ex 5 ^{ème} , je voyais les parents à la réunion de parents. Et
58		moi-même, j'en rencontrais quelques-uns que je voulais voir mais je
59		les voyais pas forcément tous. Tandis qu'en 8 ^{ème} ou 6 ^{ème} , je les voyais
60		tous. C'est à dire que je donnais une feuille qui demandait s'ils
61		voulaient me rencontrer. Ils avaient quand même le choix de dire non.
62		Mais dans ce cas-là, ils reconnaissent qu'ils auront rien à dire au
63		moment de l'orientation. A l'époque d'EVM, ils nous voyaient tous.
64		Maintenant, il y en a pas mal qui mettent : « non, ça ne me semble pas
65		utile de nous rencontrer », dans le sens où ils savent calculer. Et les
66		moyennes, les parents peuvent les faire à la fin de chaque semaine s'ils
67		veulent. Il y a moins à discuter. Mais on les voit quasiment tous en 8 ^{ème} .
68		Il y a quelques exceptions.
69	J	Oui, c'est logique. Pour voir qui sont les parents et qu'ils voient qui tu
70		es.
71	E	Oui, c'est imposer et j'impose un peu !
72	J	Quelle relation avais-tu avec les élèves sous EVM ? Est-ce que tu les
73		soutenais beaucoup dans leurs apprentissages ?
74	E	Je crois que mon soutien aux élèves n'a pas changé que ce soit sous
75		EVM ou la LEO. Sans me jeter des fleurs, je crois que je suis assez
76		soutenante. En tout cas les porter le plus haut possible. Parce que
77		certains, il faut s'arrêter au plus haut possible et puis voilà. Et j'ai
78		appris avec l'expérience que certains ne vont pas plus haut que ça et
79		que ça ne sert à rien de tirer plus ou de faire boire un âne qui a pas soif.
80		Il y a les questions de volonté et les questions de capacités. Certains de
81		volonté surtout. Alors voilà, moi je n'ai pas l'impression que le
82		système ait changé. Enfin ma manière de bosser avec les élèves.
83	J	D'accord. Et comment se passe la collaboration avec les collègues ?
84		Dans l'orientation et dans l'année.
85	E	Avec les collègues qui enseignent dans ma classe, on collabore. J'ai
86		une collègue qui est très proche donc on parle beaucoup en disant qu'il
87		faut soutenir ce gamin parce qu'il est pas dans une bonne passe. Après,
88		les autres collègues, j'ai un bon contact avec, mais j'en entends pas
89		beaucoup parler. Par exemple le prof de musique, j'ai eu aucun contact

90		avec lui.
91		Après, les autres collègues, par contre, entre EVM et la LEO, le
92		système a pas changé. On se voit toujours en concertation. On est un
93		établissement qui fonctionne assez bien ensemble. Après, il y a
94		toujours des personnes avec qui tu préfères mieux bosser que d'autres.
95		On se répartit le boulot au début et ensuite on compte sur tout le monde
96		pour avoir fait le boulot.
97	J	Donc, techniquement, toutes les classes ont le même bagage avant les
98		évaluations ?
99	E	Maintenant qu'on a eu la séparation. Avant, tous les élèves du cycle
100		d'orientation était dans le même collège de l'établissement.
101		Maintenant, on est sur deux collèges. Y'a une partie des branches qui
102		se font plus que par collègue. Surtout par simplicité pour se voir. Se
103		voir entre deux portes c'est pas possible.
104	J	Est-ce que tu recevais, sous EVM, des directives pour les évaluations
105		ou pour l'orientation ?
106	E	On avait des directives. On a reçu des directives à propos qu'on devait
107		donner des objectifs. Ce qui n'était pas le cas au début. Et puis pour
108		l'orientation, on nous donnait ces pistes avec ces phrases. On avait reçu
109		des feuilles avec des remarques qui étaient plutôt adaptées au VSB,
110		d'autres au VSG, et d'autres au VSO. On regardait un peu dedans. On
111		essayait de voir le profil qu'on avait.
112		Tandis que maintenant, c'est les notes. C'est le nombre de points. On a
113		une méthode à suivre sur NEO pour les conseils de classe. Mais c'est
114		moins ... Ouais je trouve quand même que ça nous a simplifié. Depuis
115		qu'il y a ce registre informatisé, ça a simplifié dans le sens que tout le
116		monde reçoit les mêmes objectifs, les mêmes directives. Des sortes
117		d'échéances à tenir.
118	J	Alors est-ce que ces échéances, ça te pousse à pousser plus les élèves
119		ou non ?
120	E	Pas spécialement, j'ai toujours réparti mon programme pour que je ne
121		sois pas en ruch avant la fin du semestre. Mais je trouve qu'il y a
122		beaucoup plus d'administratif.

123	J	Plus qu'avant ?
124	E	Au moment de l'orientation, pas forcément. Parce que quand on devait
125		remplir tous les documents c'était long. Mais c'est pratique NEO mais
126		tu dois, plusieurs fois par semaine, aller mettre tes notes. Et on sait que
127		ça peut être contrôlé plus haut. Donc faut qu'on tienne à jour. On est
128		souvent en train d'être sur l'ordi, à devoir s'arranger pour y aller.
129	Même si on travaille qu'avec ça aujourd'hui.	
130	J	Il faut se prévoir un moment administratif dans la semaine.
131	E	Maintenant, oui. Même plusieurs moments. Avant, pour l'orientation,
132		c'était juste avant l'orientation. C'était long et chiant. Mais c'était une
133		fois.
134	J	Maintenant, sous la LEO, comme tu as dit que c'est les notes, le
135		nombre de points qui compte, est-ce que tu vois autant les parents ? Ou
136		moins vu que tu as dit que certains disaient non.
137	E	Oui, il y en a plus. Enfin, l'expérience que j'ai, avec mes 2 orientation
138		sous la LEO, il y en a qui disaient : « l'agenda suffit ». J'écris toujours
139		une remarque à la fin de chaque semestre dans l'agenda de tous les
140		élèves et cela suffit pour certains parents. Il y en a plus qui se
141		contentent de ça. Quand je dis plus, c'est pas 15 sur une classe de 20.
142		C'est 4-5 dans une classe.
143	J	Ce qui fait quand même pas mal sur une classe de 20.
144	E	Oui, quand même.
145	J	Comment tu te sens au moment d'orienter, maintenant ? Quand tu vois
146		les notes par rapport aux élèves.
147	E	Je trouve que c'est plus clair et transparent dans le sens où l'élève peut
148		voir au fur et à mesure où il en est. J'essaie de les rendre attentifs assez
149		à l'avance. Leur dire : « Voilà, j'ai mis les notes dans NEO et j'ai
150		remarqué que ça te change. Tu n'as plus tes 20 points. Fais
151		attention ! ».
152		Il y a ceux qui se rendent compte et qui se disent qu'il faut travailler un
153		peu plus. Malheureusement, lors de ma dernière expérience, les élèves
154		à qui j'ai dit de se mettre un petit coup au collier, ils se sont pas



155		vraiment donnés de la peine et j'ai été un peu déçue à la fin. J'ai pas
156		trouvé dans tous les cas que c'était pertinent.
157		Les collègues qui sont en train de recevoir les premières annonces
158		d'orientation sont un peu déçus parce que les élèves n'ont pas tous pris
159		la nouvelle de la même manière. Certains se disent qu'ils ne vont
160		jamais y arriver alors qu'ils sont à un demi point.
161		Ouais, y'a ces deux côtés ... Un côté où, avant, ils ne savaient pas
162		vraiment où ils en étaient et, maintenant, où ils savent au fur et à
163		mesure mais ça peut se retourner contre eux.
164	J	Et il y a les ECR qui comptent pour 30%. Ça fait de nouveau une jolie
165		petite épée qui peut s'abattre sur l'élève...
166	E	Oui ... 30% c'est beaucoup. Mais avec du recul, j'ai remarqué que
167		dans très peu de cas ça redescendait vraiment les élèves. Donc je
168		relativise un peu les grosses inquiétudes des parents avant les ECR.
169		C'est toujours la monstre pression. C'est rare que cela change une
170		orientation.
171	J	Et ces ECR, vu qu'avant ils étaient présents mais ne comptaient pas, tu
172		les prépares différemment ?
173	E	Pour la préparation, non pas beaucoup de changement.
174	J	Et les élèves, tu as remarqué un changement ?
175	E	Oh oui. Les élèves les voient pratiquement comme un examen.
176		Certains, dans les bons élèves, sont tellement stressés qu'on ne les
177		reconnaît pas. Parce que pour eux, 30% ça paraît énorme. Mais comme
178		je dis, ça change pas souvent l'orientation ou le nombre de points.
179		Donc, je me mets moins de pression. J'ai pas l'impression d'être en jeu
180		par rapport à ça.
181		J'estime avoir fait tout ce que je pouvais avec les élèves, je ne peux pas
182		les mener à un endroit où ils ne peuvent aller.
183	J	Quand on parle d'évaluation sous la LEO. est-ce qu'il y a quelque
184		chose qui a changé dans le fait de préparer l'évaluation ou dans
185		l'évaluation en elle-même ?
186	E	Oui, il y a les objectifs. On en discute ensemble. On explique vraiment.
187		On donne un exemple pour chaque objectif. Les élèves sont un peu

188		plus attentifs qu'avant aux objectifs. Avant, on les distribuait pour dire
189		qu'on avait distribué. J'ai l'impression.
190		Moi je fonctionne avec un cahier d'objectifs. C'est pas rare, par
191		exemple pour un test d'histoire que j'ai distribué hier, qu'ils viennent
192		demander si c'est bien ça qu'ils doivent faire pour cet objectif. J'ai
193		l'impression qu'ils les utilisent plus qu'avant pour préparer un test.
194		Quant à moi, dans les évaluations je vois pas trop de la différence.
195		Peut-être que maintenant, on essaie de travailler plusieurs gros
196		objectifs dans un test. Par exemple, en allemand, on va mettre une
197		partie Hören et Schreiben en même temps. Et pas faire un test que
198		Hören ou que Schreiben.
199	J	Si, toi, tu devais citer une chose qui changé dans ta manière
200		d'enseigner avec l'arrivée de la LEO ?
201	E	Hônnetement, je ne sais pas. Peut-être la manière de voir le
202		programme, de le découper. On essaie de moins, dans les évaluations,
203		faire apprendre par cœur. Plus travailler à travers des textes. En
204		histoire, on essaie de mettre une image à étudier, un texte à analyser.
205		Une partie écrite en français et non pas le test de grammaire, un peu
206		comme la brochure LEP de l'époque. Un test sur la forme négative et
207		y'avait que ça.
208		Maintenant, c'est ciblé sur plusieurs aspects. Il y a plus moyen de se
209		rattraper. Et ça je trouve plus intéressant et pertinent. C'est un point
210		positif de la LEO pour moi.
211	J	Si, finalement, tu dois choisir entre l'ancien système d'orientation
212		EVM ou le nouveau système LEO, lequel choisirais-tu ?
213	E	Difficile à dire, pour vous, c'est quoi les gros changements mis à part
214		les groupes et le nombre de points ?
215	J	Alors, ce qui ressort le plus dans les autres entretiens, c'est qu'on perd
216		le côté humain, la discussion que l'on avait sous EVM.
217	E	Je suis plus à l'aise d'orienter depuis qu'on n'est plus en train de porter
218		des jugements sur l'humain. Parce que je trouve qu'on ne peut pas tout
219		connaître de l'élève. Et un élève timide qui ne se fait pas remarquer, on
220		peut dire qu'il est discret, qu'il est effacé mais ça veut pas dire qu'il a

221		pas de capacités. Je suis plus à l'aise maintenant mais j'essaie de
222		prendre du temps pendant le conseil de classe et discuter des élèves et
223		j'essaie, au travers des remarques que j'écris, de montrer comment on
224		perçoit l'élève dans son attitude générale. Cette dimension humaine
225		comme tu as dit, j'aimais bien. Et ça manque un peu parce que tu
226		perçois une personne à travers des notes.
227		Mais la plupart du temps, les notes vont avec l'attitude et le
228		comportement de l'élève.
229		Je n'ai pas encore eu de cas qui était défavorisé par cette manière
230		d'orienter. Qui a vraiment les capacités d'aller en VP et qui, à cause de
231		2-3 notes, se retrouve en VG
232	J	Que penses-tu des cas limites et des redoublements ?
233	E	Pour les redoublements, dans notre établissement, le but c'est dans
234		avoir le moins possible. On fait passer beaucoup de choses sur dossier.
235		L'année passée, j'avais des élèves qui avaient de grosses difficultés,
236		même certains qui n'étaient pas du tout à leur place dans la classe mais
237		qui ont des parents qui ne souhaitent pas qu'il en soit différemment.
238		Et c'est vrai qu'on a fait des programmes spécialisés en français, en
239		allemand, en math. A un tel point qu'il est passé sur dossier. Donc en
240		fait, le redoublement, c'est quitte ou double.
241		J'ai eu, l'année passée, deux élèves redoublant qui sont venus dans ma
242		classe. Pour un, c'était totalement négatif et inutile. Tandis que l'autre,
243		c'était positif. Je ne suis pas pour tout faire passer sur dossier mais
244		pour certains, refaire une année, c'est une année de perdue. Je suis
245		convaincue que les élèves avec les programmes personnalisés doivent
246		avancer et non stagner. Autant les faire aller jusqu'en 11 ^{ème} parce qu'ils
247		auront de toute façon des problèmes jusque-là.
248	J	Ne pas les garder juste pour les garder.
249	E	Ouais, celui de l'année passée était plutôt là pour perturber la classe
250		qu'autre chose. Enfin ... un des perturbateurs de la classe.
251	J	Et pour les cas limites ? Je sais pas si tu en as déjà eu dans tes volées
252		LEO ?

253	E	J'en ai eu. Et je viens d'apprendre que l'élève en question venait de
254		faire un passage entre la VG et la VP. J'en suis fort contente.
255		Mais pour les cas limites, il en faut toujours. Si on descend à 19.5 ça
256		sera 19.0 et il y en aura toujours. Au bout d'un moment, tu n'as pas les
257		points et point final. Ça veut pas dire que je le vis bien, ça m'ennuie
258		quand je vois le nombre de points.
259	J	C'est le reflet de petits manques sur certaines branches ou certains
260		tests.
261	E	Ouais, mais je sais pour cet élève-là, ces six mois lui ont servi.
262	J	Une sorte de déclic.
263	E	Oui, le déclic.
264	J	Et ben merci beaucoup.

Entretien 6 – 17.02.2016

J : Justin

E : Enseignante

Ligne	Personne	Re transcription
1	J	Depuis combien d'années enseignes-tu ?
2	E	Ça fait ma trentième année tout en ayant arrêté neuf ans.
3	J	D'accord et dans quels degrés enseignes-tu à présent ?
4	E	7-8H.
5	J	Et depuis combien de temps avec des 7-8H ou des ex 5-6 ^{ème} ?
6	E	Toujours.
7	J	Ok ! Est-ce que tu enseignes dans d'autres degrés ?
8	E	Non, j'ai toujours fait les 5-6 puis 7-8H maintenant.
9	J	A quel pourcentage travailles-tu ?
10	E	78% à l'heure actuelle.
11	J	Précis en tout cas. Quelles branches enseignes-tu ?
12	E	Français, maths, géo, sciences, histoire, arts visuels, music.
13	J	Comment, sous EVM, pratiquais-tu l'orientation ? Comment est-ce que
14		tu décidais ou ça se décidait ?
15	E	Alors il y avait les notes qui, évidemment, entraient pour une bonne
16		part quand même dans la décision mais il y a avait également la façon
17		de travailler, l'autonomie, le ressenti par rapport à ce que l'élève
18		pouvait faire. Les ECR, elles entraient en ligne de compte mais pas
19		totallement. Si un élève s'était planté vraiment aux ECR et on voit qu'il
20		y'a une grande différence. On allait pas forcément en tenir compte. Par
21		contre, si les ECR nous confrontaient dans notre idée, c'est vrai qu'on
22		s'en servait pour appuyer notre décision.
23	J	Est-ce que les parents participaient à cette décision ?
24	E	Pour les élèves sur lesquels on était un petit peu indécis mais de

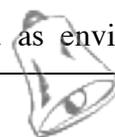
25		manière générale, c'était plutôt nous qui prenions la décision et les
26		notes veulent dire plusieurs choses. Un élève qui a 5 de moyenne, il
27		peut avoir fait que des 5 ou avoir fait que des 5.5 et des 6 et peut tout
28		d'un coup faire un 4. Du coup, la note moyenne de 5, c'est pas le
29		même élève.
30		C'est pas juste une analyse de la moyenne finale mais plutôt de
31		comment ça évoluait, de la progression. Est-ce que la moyenne était là
32		à cause d'une plantée ou alors il tournait autour de cette note ?
33	J	Comment te sentais-tu au moment d'orienter ?
34	E	Il y a quand même un peu de pression parce qu'il y a des élèves pour
35		lesquels on n'est pas sûr et certain. C'est vrai que ce qu'on essayait
36		c'était plutôt de donner la chance. Donc, si on hésite, finalement, c'est
37		plutôt de pousser les élèves vers le haut. Mais il y a quand même une
38		petite pression. Il fallait essayer d'expliquer aux parents, qui
39		comprenaient pas toujours, qu'on hésitait entre VSO et VSG et les
40		parents pensaient que leur gamin avait les capacités d'aller en VSB.
41		Donc c'est difficile de tenir compte de l'avis des parents parce que les
42		parents sont pas toujours objectifs. Ils se rendent pas forcément compte
43		de ce que c'est. Et puis des fois, ils disent : « oui mais mon gamin il
44		veut être avocat ». Le but pour nous, c'est de pas les envoyer au casse-
45		pipe.
46	J	Et tu avais beaucoup de contact avec les parents ?
47	E	On les voyait, en tout cas, une fois par année. C'était le minimum.
48	J	Et puis, y'avait-il des contacts à côté pour l'orientation ?
49	E	Pour l'orientation, on les convoquait de toute façon en janvier. Les
50		parents pour qui il y avait un doute, etc. Ils étaient reconvoqués encore
51		une fois pour discuter. Pour ceux qui acceptaient, y'a pas forcément
52		plus de contact.
53	J	Ok ! Et tu avais quelle relation avec tes élèves ? Est-ce que tu étais
54		proche d'eux ? Tu les soutenais dans leurs apprentissages ?
55	E	J'espère. Moi j'ai toujours dit, j'ai toujours essayé de faire passer le
56		message, après s'il a passé ou pas passé je ne sais pas. Mais que

57		l'orientation que nous allions prendre en tant que conseil de classe, il
58		était plutôt pour le bien de l'élève même si sur le moment, l'élève est
59		pas toujours d'accord parce qu'il peut être déçu de ne pas aller en VSB.
60		Mais nous, on essaie de choisir l'endroit où l'élève sera le mieux et
61		plus à même de travailler. Si je les mets en VSB et ils rament tout le
62		long, ça va pas vous être profitable. J'essayais de faire passer le
63		message ! Après est-ce qu'il a passé ... Je sais pas.
64	J	Et comment se passait la collaboration avec les collègues ?
65	E	Elle s'est toujours très bien passée.
66	J	Pour l'orientation, c'était plutôt toi qui décidais ou ...
67	E	Ah non, c'était une écoute commune. Et puis les dernières années, on
68		avait fait une séance où on se retrouvait, tous les maitres de 6 ^{ème} ou 8 ^{ème}
69		maintenant, où on discutait des cas pour lesquels on était pas tout à fait
70		sûr pour essayer d'aller dans la même voie. Et puis de demander l'avis
71		de collègues qui avait pas forcément l'élève dans sa classe mais en
72		fonction de la situation et de ce qu'on présentait.
73	J	Pour ne pas envoyer deux mêmes cas dans des voies différentes.
74	E	Ouais voilà. Exactement.
75	J	Et avant l'orientation, pour l'évaluation, comment est-ce que tu
76		pratiquais l'évaluation ?
77	E	Pour moi, mes tests avaient toujours des questions qui allaient pouvoir
78		nous montrer les élèves qui, vraiment, maîtrisaient. Que l'élève qui
79		fasse 5.5 ou 6, on soit sûr que cet élève puisse aller en VSB. Donc,
80		l'idée était que dans l'évaluation, on puisse voir ça. Que l'élève
81		atteigne les objectifs pour avoir 4 mais que, après, on ait quand même
82		un tri au niveau de chaque test.
83	J	Est-ce que tu recevais, pour les évaluations, des directives de ton
84		établissement ?
85	E	Non
86	J	Tu étais complètement libre ? Ils ne te demandaient pas d'avoir...
87	E	Une moyenne cible ou quelque chose du genre ?

88	J	Ouais voilà des choses du genre.
89	E	Non, pas du tout.
90	J	Alors maintenant on sort d'EVM et on passe à la LEO.
91	E	D'accord.
92	J	Maintenant, comment est-ce que tu pratiques l'orientation ?
93	E	Elle a simplifié les choses et en même temps, elle les a complexifiée
94		d'une certaine manière. Parce que les parents, maintenant, ils savent et
95		les élèves aussi. Je trouve que ça met beaucoup de pression. Parce
96		qu'ils savent que dans le premier groupe ils doivent avoir 20 points,
97		donc 5. Et un élève qui, tout d'un coup, fait un 4.5 et qui veut aller en
98		VP, sait qu'il va falloir rattraper ce 4.5. Je trouve que ça met
99		énormément de pression sur les élèves. Après c'est plus facile pour
100		discuter avec les parents parce que les règles sont claires. Ils voient très
101		bien si leur gamin a 17 points, ils ne peuvent pas dire : « mais mon
102		enfant a les capacités d'aller en VP ». Mais ça met beaucoup de
103		pression sur les élèves mais aussi sur nous, les enseignants. Et qu'on a
104		perdu cette possibilité de faire pencher la balance si c'est limite.
105		L'élève qui 19.5 points mais qu'on sent pouvoir aller en VP. Ben c'est
106		un petit peu bête quoi.
107	J	Oui c'est dommage...
108	E	C'est pas simple à gérer. Le gros problème, c'est le 2 ^{ème} groupe avec
109		histoire et géo. Je pense que ça sera moins le cas après avec l'entrée de
110		l'anglais en 7P. Mais à l'heure actuelle, j'ai eu le cas il y a 2 ans d'une
111		élève que je voyais tout à fait aller en VP et qui avait pas les points
112		dans le 2 ^{ème} groupe. J'admets que j'ai un petit peu regardé dans le
113		dernier test si je pouvais pas changer un tout petit peu ma moyenne
114		pour qu'elle passe en VP. Et maintenant, elle est en VSB et ça se passe
115		très bien.
116	J	Et maintenant, qui est-ce qui décide de l'orientation ?
117	E	Difficile de répondre à ça.
118	J	Est-ce que c'est toi ou c'est les élèves eux-mêmes...

119 120 121 122 123	E	On peut dire que c'est moi parce que c'est moi qui mets les notes sur le travail des élèves. Mais ce que je faisais moins avant, j'essaie vraiment, à moins d'une catastrophe, d'utiliser régulièrement le barème de 66% et de toujours utiliser ce même barème. Et pas de modeler ton test pour que ça joue avec les points.
124 125	J	Et maintenant, comment est-ce que les parents participent à cette décision?
126 127 128 129 130 131 132 133 134	E	Ils ont encore moins de décision qu'avant parce qu'ils pouvaient nous dire, essayer de nous convaincre que l'enfant avait quand même les capacités. Maintenant, s'il a pas les points, il a pas les points. La seule chose où ils peuvent aider, c'est éventuellement de donner des cours à leurs enfants pour que, dans le cas échéant, il rattrape et qu'il obtienne les points à la fin. Du coup, ils sont mis encore plus de côté. C'est les points et c'est tout. Il n'y a pas de cas limite. 19.5 points on ne peut pas essayer de discuter. Les parents ont pas beaucoup de poids et nous non plus en même temps dans un certain sens.
135 136	J	Comment est-ce que tu te sens au moment d'orienter avec ce que tu viens de me dire, cette réduction de ton importance dans la décision ?
137 138 139 140 141 142 143 144 145 146	E	Quand on se voit, je viens de faire tous mes entretiens, c'est beaucoup plus facile. On parle pas de notre impression. Les parents ne peuvent pas nous remettre en cause parce qu'on voit pas bien leur enfant. Ce que j'ai remarqué par rapport à la dernière volée que j'ai orienté. C'est que, par contre, à la fin, quand le couperet tombe, c'est là que les parents vont chercher à dire qu'on a fait exprès ici de pas mettre un demi point. J'avais très peur que les parents épluchent les tests à fond et puis allent gratter des points. Pourquoi ici vous avez pas mis etc. Mais j'ai très peu eu. Peut-être dans certaines régions, c'est un peu plus difficiles de ce côté.
147 148	J	Tu as quand même eu des contacts avec les parents pour cette orientation ?
149 150	E	Oui j'ai eu des contacts, ça n'a pas changé depuis EVM. Je les ai pas vus plus, ni moins. De toute façon, on doit tous les voir.
151	J	Ces moments où tu les voyaient, est-ce que ça durait plus long avant ?

152	E	Oui, à cause de la discussion par rapport à la voie choisie.
153	J	Donc maintenant, est-ce que c'est plus direct ?
154	E	Oui.
155 156	J	Est-ce que les parents, eux, tu vois leurs comportements changer, leurs questions etc.
157	E	Comparé à avant ?
158 159	J	Oui, vu que tu as dit que ton importance a diminué et celle des parents aussi. Est-ce qu'ils poussent plus ?
160 161 162 163 164 165 166	E	Alors oui, il y a toujours des parents d'enfants qui ont 18 points qui pensent qu'à la fin de l'année, l'enfant aura ses 20 points. Ceux qui ont de l'espoir, ont toujours de l'espoir. Maintenant, il mettent peut-être plus la pression sur leur enfant que sur nous. Parce que finalement, maintenant, c'est à l'enfant de montrer qu'il peut avoir les points. Ce n'est pas à nous de montrer que leur enfant est un petit génie ou qu'il ne l'est pas.
167 168	J	Justement. Cette relation avec les enfants est-ce qu'elle a changé ? Est-ce que tu as la même relation avec eux que celle que tu avais avant ?
169	E	---
170 171	J	Ton importance et ton impact sur cette orientation a diminué, est-ce que tu as un contact différent avec eux ?
172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183	E	Je sais pas si j'ai un contact différent mais ce qui s'est aussi passé c'est que j'ai augmenté mon temps de travail depuis la LEO. Donc, j'interviens beaucoup plus dans la classe. Ça, ça change parce que je suis plus présente. Avant, on enseignait moins d'heures dans notre classe. Maintenant, on est beaucoup plus présent. J'enseigne quand même 21 périodes sur les 32 qu'ils ont. Du coup mon importance est plus grande mais est-ce que c'est dû à la LEO ou à l'orientation. Ce que je trouve difficile c'est qu'on allait pouvoir leur dire avec la LEO c'est là que vous devez bosser. Vous savez où vous devez aller. Mais en me rendant compte que pour certains, ils sont tout le temps avec la calculette en train de savoir quelles notes ils doivent faire pour avoir la bonne moyenne. C'est très difficile parce que tu as envie de faire



184		bosses ceux qui pourraient redoubler mais tu n'as pas envie de mettre trop la pression sur ceux qui sont entre deux. Le discours est assez difficile à leur expliquer qu'ils doivent travailler oui mais sans trop se mettre de pression. Parce que sinon, ça va aller à l'encontre de ce qu'on veut. J'essaie aussi de leur dire que s'ils n'y arrivent pas, ils pourront y arriver plus tard. J'essaie toujours de dire que c'est pas non plus le but ultime à atteindre que d'être en VP. Qu'on peut aussi réussir sa vie en ex-VSG qu'on est pas un raté.
185		
186		
187		
189		
190		
191		
192		
193	J	Qu'il existe des passerelles pour plus tard.
194	E	Oui, qu'il existe des passerelles. Et puis même, quand tu dis qu'il y a des passerelles, ça veut dire que le but à atteindre c'est d'aller en VP, d'aller le plus haut. Mais il y a des élèves qui s'en sortent très bien en VSG/VG, qui ont une très belle vie professionnelle et privée. Le but est d'avoir le maximum de bagages qu'on puisse avoir. Mais on n'est pas tous fait pour être médecin et aller à l'université.
195		
196		
197		
198		
199		
200	J	Toi, avec ton augmentation de pourcentage, tu te sens déjà plus proche d'eux et t'arrives à les soutenir dans leurs apprentissages ?
201		
202	E	Oui
203	J	Donc tu peux plus les pousser dans quasiment toutes les branches.
204	E	Oui peut-être.
205	J	Comment se passe cette collaboration avec les collègues ?
206	E	Pour l'orientation, je collabore qu'avec une collègue pour les notes. Il n'y a qu'une collègue qui entre des notes qui sont prises en compte pour l'orientation. Mais vu que c'est une moyenne prise telle quelle, il n'y a pas de discussion de ce qu'on pense de l'élève, s'il a des possibilités.
207		
208		
209		
210		
211	J	Et dans l'année ?
212	E	Il est vrai qu'à part le conseil de classe, je vois rarement mes collègues pour parler des élèves. Mais ça arrive oui.
213		
214	J	Est-ce que tes pratiques au niveau de l'évaluation ont changé ?
215	E	Ouais, peut-être le fait d'utiliser le même barème à chaque fois. Parce qu'avant, on changeait facilement en fonction du test. Tandis que là,
216		

217		j'essaie vraiment de garder le même. Pour les parents, vis-à-vis d'eux
218		c'est mieux. Quand tu as deux tests avec le même nombre de points.
219		Ca me paraît logique d'avoir la même échelle. Je leur ai expliqué que
220		les tests assimilés de math, c'est 75% et que les autres, c'est
221		généralement 66%. Après on modifie parfois le barème en dessous
222		parce qu'un élève qui a 2.5 ou 3, ça change pas beaucoup.
223	J	Est-ce que tu as reçu des directives de l'établissement depuis l'entrée
224		en vigueur de la LEO ? Sur les évaluations ?
225	E	Non, mis a part que je ressens le poids de cette moyenne à 66% que
226		j'essaie de garder mais qui n'est quand même pas facile.
227	J	Et sur ton enseignement ?
228	E	De la part de l'établissement, non. Mais je vois avec la LEO, c'est
229		l'histoire des redoublements. Avant, quand tu avais des élèves tu leur
230		mettais un 2 ou 2.5, ils passaient de toute façon en 7 ^{ème} , maintenant
231		c'est la 9 ^{ème} . Tandis que maintenant, selon la note, ils peuvent
232		redoubler. Il faut aussi réfléchir est-ce que c'est une bonne chose pour
233		eux de redoubler. A ce niveau là, y a des choses qui sont venues de
234		l'établissement.
235	J	Et si tu devrais dire une chose qui a le plus changé dans ton
236		enseignement entre EVM et la LEO ?
237	E	Je sais pas si c'est dans la manière d'enseigner. Je trouve que quand je
238		mets les notes, moi j'ai aussi une pression. De justement te dire que
239		l'élève que tu vois bien s'en sortir, se plante sur un test et qu'il n'ait
240		plus les points. Il y a une pression par rapport au 2 ^{ème} groupe. De se
241		dire que les élèves qui ont les capacités pour aller en VSB/VP, n'aient
242		pas leurs 9 points en géo et histoire. Sachant qu'il y a peu de notes.
243		Une plantée peut faire mal. Et ça peut malheureusement arriver. La
244		pression est énorme, je trouve, par rapport aux ECR. C'est quand
245		même 30%. Tu te dis : « purée, t'as intérêt d'avoir fait tout ton
246		programme ». Quand je reçois les ECR, je suis tendue jusqu'à ce que je
247		les ai vues et que je me dise que c'est bon, ils ont tout vu. Ils doivent
248		être capable de tout faire car on a travaillé ça. Je trouve que c'est deux
249		pressions assez fortes : les notes et les ECR.

250	J	Finalemant, toi tu te sens et tu te sentais plus à l'aise dans quelle
251		orientation ? EVM ou LEO ?
252	E	Je sais pas. Il y a du bon et du mauvais dans les deux.
253		Mais je trouve vraiment dommage que le côté humain de l'orientation
254		soit mis de côté.
255	J	Alors merci beaucoup.
256	E	Mais de rien.

Entretien 7 – 22.02.2016

J : Justin

E : Enseignante

Ligne	Personne	Re transcription
1	J	Depuis combien de temps enseignes-tu ?
2	E	Depuis 15 ans.
3	J	Dans quels degrés ?
4	E	Maintenant, dans les degrés 7-8H.
5	J	Depuis combien de temps ?
6	E	Depuis toujours. Donc 15 ans.
7	J	A quel pourcentage travailles-tu ?
8	E	100%.
9	J	Quelles sont les branches que tu enseignes ?
10	E	Français, les maths, l'histoire et le dessin.
11	J	Comment, sous EVM, pratiquais-tu l'orientation ?
12	E	Alors ça se passait comme ça : les élèves avaient des moyennes faites
13		par les notes de l'année. On constituait un dossier sur chaque élève. On
14		faisait beaucoup d'observation, de remarques ponctuelles etc. pour
15		essayer de voir les progressions de l'élève. Ensuite, on se retrouvait le
16		conseil des maitres, tous les enseignants de la classe et on essayait de
17		se dire « Cet élève, au fond, ou est-ce qu'il sera la mieux l'année
18		prochaine ? ». Est-ce que ça sera plutôt la VSO, VSG ou VSB. Des fois
19		c'était très clair. On n'avait pas besoin de beaucoup parlementer.
20		C'était clair et tranché. On disait qu'il y avait des profils VSO, des
21		profils VSG et des profils VSB. Quand on avait des doutes, on
22		argumentait, on discutait avec les parents. Mais très souvent, quand on
23		avait un doute, on allait vers la voie la plus exigeante.
24	J	Qui est-ce qui décidait de l'orientation ?

25	E	Il y avait plusieurs critères : les résultats scolaires qui entraient quand
26		même en ligne de compte. Il y avait l'attitude face au travail qui était
27		très importante. On pensait qu'une voie exigeante comme la VSB, il
28		fallait avoir une attitude assez scolaire. Mais il y avait aussi l'attitude
29		face à la nouveauté, face à de nouveaux apprentissages. C'était, d'après
30		mes souvenirs, les trois principaux éléments regardés. Et l'orientation,
31		c'est un tout.
32	J	Est-ce que les parents participaient à cette décision ?
33	E	Ils ne participaient pas à la décision, à la première décision. Ce n'est
34		pas qu'ils n'y participaient pas mais ils commentaient notre décision.
35		On essayait d'écouter les commentaires des parents quand ils n'étaient
36		pas d'accords. Mais ça n'arrivait pas souvent. Dans ma carrière, j'ai eu
37		une fois des parents qui ont fait recours mais ça n'a même pas été
38		jusqu'au bout. Mais il y a avait discussion. Ce n'est pas les parents qui
39		nous disaient « Moi, je veux mon enfant dans cette voie » mais on
40		savait que les parents avaient une certaine attente. La plupart des
41		parents sont au courant de ce qu'est capable de faire leur enfant. Dans
42		80% des cas, ça marche très bien. Et il y avait des moments où les
43		parents avaient plus de mal à admettre que l'enfant ne soit pas dans la
44		voie qu'ils avaient rêvée mais ils voyaient que leur enfant avait des
45		difficultés.
46	J	Comment tu te sentais au moment d'orienter ?
47	E	Pour moi, ça a toujours été très pénible ! Parce que j'avais, quelque
48		part, l'impression de catégoriser les élèves. Même si je sais, en
49		discutant avec mes collègues, que quand ils arrivaient en 7 ^{ème} , ils
50		étaient par niveaux. Ils pouvaient devenir bons à l'école. Je n'ai jamais
51		été à l'aise avec l'orientation en elle-même. Je me sentais mal parce
52		que je voyais que les élèves formaient des clans pendant l'année
53		d'orientation. « Ouais moi je vais en VSB et toi en VSG ». Et ce qui
54		me rendait folle, c'est que c'était généré par les parents et la société.
55	J	Est-ce que tu avais beaucoup de contacts avec les parents ?
56	E	Oui, beaucoup ... Énormément !

57	J	Quelle relation avais-tu avec les élèves ?
58	E	Une bonne relation.
59	J	Est-ce que tu les soutenais ?
60	E	Oui bien sûr ... Enfin j'espère ! Faudrait demander à mes anciens
61		élèves.
62	J	Comment se passait la collaboration avec les collègues dans
63		l'orientation mais aussi durant l'année ?
64	E	De manière générale, assez sereine. On n'a souvent été pas d'accord. Je
65		me rappelle avoir bataillé pour faire passer une élève en VSB alors
66		qu'elle avait 5 en math, 4.5 en français et 4.5 en allemand. Je me suis
67		fait incendier par mes collègues qui disaient que c'était inadmissible.
68		Mais j'ai réussi et l'élève aussi.
69	J	Et maintenant, elle ne serait même pas en VP.
70	E	Non, malheureusement.
71	J	Alors pour l'orientation, vous n'étiez pas toujours d'accord.
72	E	Non, mais des fois ça fait du bien qu'on parle parce que qu'on est
73		souvent coincé dans sa propre vision de l'élève. Et finalement, on
74		orientait pour le bien de l'élève.
75	J	Comment évaluais-tu ?
76	E	En premier, je pensais à mes objectifs de fin de séquence. Que sont
77		mes objectifs ? Où est-ce que je veux mener mes élèves. Et à partir de
78		ça, je peux construire ma séquence et mon test.
79	J	Est-ce que tu recevais des directives de ton établissement pour
80		l'orientation ou pour les évaluations ?
81	E	Non, je n'ai jamais rien reçu. La direction nous a toujours fait
82		confiance.
83	J	Alors on passe maintenant à la LEO, comment se passe l'orientation ?
84	E	Beaucoup de pression pour les élèves. Pour moi, c'est relax. C'est très
85		relax. Pour les élèves, il y a tellement de pression qu'un moment
86		donné, ils lâchent. C'est une analyse personnelle mais ils ont beaucoup
87		de pression.

88	J	Qui décide de l'orientation alors ?
89	E	Les notes. Je pourrais dire nous les enseignons vu qu'on met les notes
90		par rapport à notre enseignement. En tout cas, je me dis pas « Oh mon
91		dieu ils vont être orientés donc il faut trop que je sois trop gentille ou
92		trop méchante ». Je ne me dis pas du tout ça.
93	J	Tu le fais comme s'il n'y avait pas d'orientation.
94	E	Exactement. C'est pour ça que je dis que c'est les notes qui orientent.
95	J	Est-ce que le rôle des parents a changé avec la LEO ?
96	E	Ils n'en ont pas vraiment. Mis à part faire recours. Nous, on respecte
97		les procédures donc il n'y a pas vraiment de chance que ça aboutisse.
98		Je vois beaucoup moins de parents. Je dois tous les voir mais ils sont
99		moins stressés à tout de suite vouloir me voir et discuter. A croire que
100		les notes les rassurent. Mais ils mettent aussi plus de pression sur leur
101		enfant. Enfin je ne sais pas, c'est mon opinion. Il y a toujours de la
102		pression. Je n'étais pas à l'aise avec l'orientation avant.
103		Il y aura toujours de la pression de la part des parents. Ce qui est
104		normal. Ils veulent le meilleur pour leur enfant. Mais ils confondent ce
105		qui est sain et malsain pour leur enfant. Je parle pour une minorité de
106		parents mais ça existe des parents qui en veulent trop et ça ne joue pas
107		avec le bien-être de l'enfant.
108	J	Comment te sens-tu avec la LEO ?
109	E	Alors j'ai moins de travail mais je n'aime pas du tout cette façon de
110		faire. Je trouve qu'elle est agressive avec les enfants. Ils sont
111		sélectionnés. Il n'y a pas d'autre mot. C'est une sélection. Dans 2 voies
112		et demi. Une espèce de voie de garage et une autre prestigieuse. C'est
113		la plus pourrie des associations entre l'orientation et les niveaux. Ils ont
114		pris le pire des deux et ils les ont mis ensemble. Et ça a fait la LEO.
115		Voilà !
116	J	Est-ce que ta relation a changé avec les élèves ?
117	E	Non, non, je ne pense pas. Je n'ai pas assez de recul par rapport à la
118		LEO mais on accueille des élèves avec beaucoup de pression. Avec les
119		ECR qui sont pratiquement des examens. Je pense qu'en 7 ^{ème} on voit

120		pas encore bien mais en 8 ^{ème} on voit. Même moi dans mes classes de 8 ^{ème} alors que ce n'est même pas les branches les plus importantes. Soit ils se mettent beaucoup pression. Ils bossent, bossent et bossent. Et ils arrivent à un moment d'épuisement. Soit ils se disent que ça va pas aller, qu'ils n'y arriveront pas et ils stoppent leur effort. Ils abandonnent et foutent la M. dans la classe. Ils ont deux solutions : soit ils sont bons dans la tête, soit ils sont mauvais. Soit ils vont avoir une bonne attitude en classe soit ils se sabotent encore plus. Ils se disent que c'est loupé d'avance.
121		
122		
123		
124		
125		
126		
127		
128		
129	J	Est-ce que la collaboration avec les collègues pour l'orientation et les évaluations a changé ?
130		
131	E	Ah oui elle a changé. Il y a pratiquement plus de collaboration. On fait des conseils de classe, on discute des élèves mais c'est beaucoup plus vite fait qu'avant. Avant, il nous fallait 3 périodes pour une classe, maintenant en 45 minutes c'est classé. Il n'y a plus de discussion. On n'argumente pas. Les notes sont là et voilà.
132		
133		
134		
135		
136	J	Les notes parlent d'elles-mêmes
137	E	Ça m'énerve parce que des fois je ne vois pas l'élève dans cette voie mais je peux rien faire. On se dit que voilà et on espère que ça va aller. Ou l'inverse.
138		
139		
140	J	Est-ce qu'il y a des changements du point de vue de l'évaluation ?
141	E	Alors le PER mais on ne le met pas forcément, mis à part en math. J'ai toujours mis les objectifs donc ça ne me change pas. Je ne mettais pas forcément l'échelle. Je me permettais de la changer si il y avait des soucis.
142		
143		
144		
145	J	Est-ce que tu reçois, maintenant, des directives de l'établissement ?
146	E	Non, alors non.
147	J	Si tu devais citer une chose qui a changé dans ton enseignement, laquelle choisirais-tu ?
148		
149	E	Alors un truc rien à voir avec la LEO mais avec l'effectif des classes. Je pense que c'est un tout. Je fais que du frontal maintenant. Alors qu'avant, ce n'était pas du tout ma manière de fonctionner. Et je faisais
150		
151		

152		du frontal 2 à 3 fois par semaine quand il fallait introduire un sujet. Je
153		faisais beaucoup d'atelier tandis que maintenant, c'est plus possible
154		avec ma classe de 24 élèves.
155	J	Finally, tu te sens mieux dans quel système ? EVM ou LEO ?
156	E	Alors il y a du mauvais dans les deux. Non mais j'étais quand même
157		plus à l'aise avec l'ancien système avec la façon de faire d'avant et
158		plus en accord. Je trouvais que c'était beaucoup plus respectueux de
159		l'enfant. Juger son parcours oui. Maintenant, quand un élève fait un
160		2.5, c'est difficile de le rattraper. Avant, quand il faisait un 2.5 c'était
161		un accident. On pouvait dire OK on ne la compte pas cette note.
162		Maintenant, on ne peut plus. C'est des toutes petites choses qui font
163		que, même si l'orientation n'est pas nécessaire, elle est utile. Mais on
164		pourrait la faire différemment. Mais c'est ces petites choses qui font la
165		différence. Maintenant, les enfants sortent leurs machines à calculer
166		après chaque note. Je n'ai jamais vu ça.
167	J	Ils peuvent voir en direct où ils en sont ! Et à la maison aussi.
168	E	Oui bien sûr ! Et ils n'ont pas le droit à l'erreur finalement. On a eu 3-4
169		cas qui étaient en VP avant les ECR et qui ont fini en VG. C'est des
170		calculs d'apothicaires et ça ne sert à rien pour des enfants. Il n'y a plus
171		le droit à l'erreur.

Entretien 8 – 24.02.2016

J : Justin

E : Enseignante

Ligne	Personne	Re transcription
1	J	Depuis combien de temps enseignes-tu ?
2	E	Alors, cela fait 7 ans.
3	J	Dans quels degrés enseignes-tu à présent ?
4	E	Là, j'ai des 7 ^{ème} années.
5	J	Tu fais que du 7-8 ?
6	E	Oui, j'ai toujours enseigné en 7-8
7	J	A quel pourcentage enseignes-tu ?
8	E	100%
9	J	Quelles sont tes branches ?
10	E	Français, les maths, sciences, anglais, arts visuels et géographie.
11	J	Comment pratiquais-tu l'orientation sous EVM ?
12	E	Alors je venais de sortir de la HEP. Donc j'étais cadrée. On avait reçu
13		une grille avec des critères d'évaluation qui nous permettait, plus ou
14		moins, d'évaluer les élèves. Il y a les notes mais elles n'étaient de loin
15		pas le seul critère pour EVM. C'était ça qui était, des fois, un peu plus
16		difficile à appréhender. On devait regarder où était leur zone proximale
17		de développement. Je trouve qu'on devait beaucoup plus se projeter sur
18		les élèves.
19	J	Qui est-ce qui décidait de l'orientation ?
20	E	C'était le conseil de classe. Mais en tant que maitresse de classe qui a
21		la plupart des branches qui comptaient, c'est toi.
22	J	C'était toi qui donnais la décision finale ?
23	E	Je la présentais toujours aux parents. Je prenais la décision avec les
24		parents. En général, si les parents n'étaient pas d'accord, ils pouvaient



25		faire un recours. Le conseil de classe pouvait accepter ou pas le
26		recours. Et si le conseil de classe le rejetait les parents pouvaient porter
27		leur recours plus loin. A la direction ou au département.
28	J	Finally, comment est-ce les parents participaient à cette décision ?
29	E	Alors, c'était une discussion. La plupart du temps c'était très ouvert
30		parce que je gardais le dialogue ouvert toute l'année.
31		Ça se passait toujours très bien avec les parents avec qui, dès le début
32		du cycle, ils savaient dans quel cycle leur enfant se dirigeait. Au
33		moment où l'élève descendait, ça se passait plus mal. Je dirai que si les
34		parents sont d'accord avec nous, il n'y a aucun souci. Sinon, c'était ma
35		décision qui était remis en compte.
36	J	Pour toi, les parents avaient une importance dans la décision ?
37	E	Ça dépend, un parent qui voit son enfant en VSB alors que pour moi ce
38		n'était vraiment pas le cas. Dans ce cas, on en discutait, j'essayais de
39		les convaincre mais je ne me laissais pas convaincre.
40	J	Alors c'est quand toi tu hésitais qu'il y avait une réelle discussion.
41	E	Voilà ! Si, au niveau du conseil de classe on hésitait, on avait tendance
42		à pousser les élèves vers le haut.
43	J	Et comment tu te sentais au moment d'orienter ?
44	E	Je n'aimais pas ça parce qu'il y avait certains critères qui étaient trop
45		subjectifs pour moi. Je ne me donne pas le droit de dire d'un élève qu'il
46		va continuer à progresser ou pas et c'est ce que je reprochais à EVM.
47		Je devais me dire « OK, ça se passe bien maintenant et il a un cadre à la
48		maison avec les parents donc VSB ». je n'aimais pas ça.
49	J	Est-ce que les contacts avec les parents étaient réguliers ?
50	E	Oui. En général, j'essayais de les voir au moins 2 fois dans l'année.
51		En 7H ou ex 5 ^{ème} , au minimum une fois mais j'essayais plus. Et en 8 ^{ème} ,
52		de toute façon 2 fois.
53	J	Tu avais une bonne relation avec les élèves ?
54	E	Oui, je crois. J'avais une très bonne relation avec les élèves.
55	J	Est-ce que tu les soutenais beaucoup dans les apprentissages ou c'était
56		eux qui portaient la plus grosse charge ?

56	E	Je pense que je les soutenais beaucoup. J'ai toujours eu l'idée qu'il
57		fallait les aider à donner le meilleur d'eux-mêmes et ... j'essayais de
58		tirer le plus possible pour arriver aux objectifs de bases de chaque
59		élève. Et les élèves ont compris que j'étais là pour les aider et la
60		relation était très bonne.
61	J	Est-ce que cette relation pouvait changer en vue de l'orientation ?
62	E	Ce n'était pas avec les enfants que la relation changeait mais avec les
63		parents.
64	J	Comment se passait la collaboration avec les collègues ? Pour
65		l'orientation et en cours d'année
66	E	Pour l'orientation, ce n'était pas évident parce que j'avais toutes les
67		branches principales donc le poids de l'orientation était uniquement sur
68		mes épaules. Parce que le prof de gym, la prof de couture ... sans
69		dénigrer ce qu'il font, ce n'est pas eux qui vont avoir le poids de
70		l'orientation. Donc notre collaboration se passait très bien mais au final
71		c'était moi qui prenait la décision. Dans mes premières années
72		d'enseignement, ce n'était pas facile.
73	J	Et dans l'année ?
74	E	Alors on discutait des élèves oui. Quelle que soit la branche, on se rend
75		compte des capacités de l'élève. La décision d'orientation vient très
76		vite dans les discussions.
77	J	Comment est-ce que tu pratiquais, fabriquais tes évaluations ?
78	E	Alors quand je crée une séquence, je vise des objectifs que je vais
79		atteindre avec celle-ci. Lorsque j'ai atteint les objectifs fixés, je faisais
80		une évaluation en lien avec ce qui a été vu.
81	J	Est-ce que ces objectifs étaient connus des élèves ?
82	E	Oui, quand je commençais une séquence, je la présentais et
83		l'introduisais et leur donnais les objectifs finaux.
84	J	Est-ce que tu recevais des directives pour ces évaluations ?
85	E	Non, je n'ai jamais rien reçu. Et on dit qu'il fallait avoir un tiers, un
86		tiers et un tiers. Mais je ne le ressentais pas cette pression des trois
87		voies.

88		Et comme il n'y avait pas de redoublement, les élèves en difficultés
89		allaient en VSO.
90	J	Et maintenant, sous la LEO, comme pratiques-tu l'orientation ?
91	E	Elle se décide sur les notes. Et c'est tout. Ah oui et les ECR
92	J	Et les parents ? Quel rôle ils ont ?
93	E	Les parents ont un rôle primordial parce que c'est eux, à côté, soutenir
94		leur enfant. Il y a des parents qui sont très présents et qui aident
95		énormément leur enfant dans les devoirs. Des parents qui s'investissent
96		beaucoup lors des tests. Ils travaillent avec les objectifs.
97	J	Est-ce que leur rôle a pris de l'importance ?
98	E	Pour moi, y a une pression en plus parce que les parents vont éplucher
99		les tests parce que, maintenant que c'est décidé qu'il faut 20 points
100		pour aller en VP, ils vont vraiment tout faire pour qu'il y arrive. On se
101		sent beaucoup plus surveillé.
102	J	Et maintenant, comment tu te sens lorsque tu orientes ?
103	E	Alors d'un côté il y a quelque chose de beaucoup plus objectif mais
104		finalement c'est pas le cas étant donné que l'orientation est donnée par
105		l'enseignant, par la façon dont il enseigne. On peut faire des épreuves
106		communes mais je n'ai pas la même manière de corriger que mes
107		collègues. Je pourrais dire que les notes rendent l'orientation plus
108		objective si ce n'est cette impression de retour en arrière puisqu'on a
109		pas arrêté de nous dire que l'école ne devait pas servir qu'à évaluer et
110		là on oriente en évaluant.
111	J	Est-ce que tu as des contacts avec les parents ?
112	E	Je dirai même qu'ils sont beaucoup plus codifiés étant donné qu'on est
113		tenu de les rencontrer à la fin du premier semestre. En 8H, c'est suite
114		au conseil de classe.
115	J	Est-ce que tu les vois en dehors des obligations légales ?
116	E	Oui, pour ceux qui veulent !
117	J	Comment est ta relation avec les élèves ?
118	E	Je pense qu'elle est la même ! Mais mon regard par rapport à eux a

119		changé. Je suis plus attentive. Surtout avec les élèves sur lesquels il y a
120		une grosse pression parentale. Je vais moi être plus attentive à ça avec
121		mes élèves.
122	J	Tu vas tout autant les soutenir mais être plus attentive à ce qu'ils soient
123		bien en classe comme à la maison ?
124	E	Oui, je leur ai dit que le but était de donner le meilleur d'eux-mêmes et
125		que ce n'était pas un échec d'aller en VG. Je pense que je suis très
126		soutenante mais en les laissant un maximum autonome parce que, en
127		tant qu'enseignante j'ai peur de laisser partir mes élèves dans cette VG
128		ou les élèves peu débrouillés se noient et ne remontent pas.
129		Mais ma relation avec les élèves est toujours et a toujours été très
130		bonne.
131	J	Est-ce que la relation et la collaboration avec les collègues ont changé ?
132	E	Alors il n'y a pas eu de changement malgré le fait qu'il n'y ait plus de
133		discussion pour l'orientation. On se croise tous les jours, on discute. On
134		a le conseil de classe. C'est plus nous qui orientons mais on peut
135		discuter entre nous pour apporter des solutions aux collègues et aux
136		parents.
137	J	Comment est-ce que tu prépares tes évaluations ?
138	E	Maintenant, j'utilise le PER. Mais c'est la même chose. Je prépare mes
139		séquences et je regarde les objectifs des apprentissages fondamentaux
140		du PER. Et c'est en fonction de ça que je vais faire mon évaluation.
141		Maintenant, ce qu'on fait énormément c'est qu'il y va y avoir un
142		exercice qui va permettre de différencier les élèves qui vont aller en VP
143		de ceux qui vont en VG. En général, dans chaque test il y a un exercice
144		comme ça.
145	J	Est-ce que tu reçois des directives de l'établissement ?
146	E	On a quelques tests en commun. Mais des directives officieuses oui.
147		On nous a demandé d'élargir l'échelle du 3 et du 3.5 afin de ne pas
148		avoir trop de redoublement.
149	J	De ton point de vue, si tu devais citer une chose qui a changé dans ta
150		manière d'enseigner avec le passage d'EVM à LEO, laquelle

151		choisiras-tu ?
152 153 154 155 156 157 158	E	Dans mes pratiques, non pas vraiment. Je suis peut être plus attentive et à m'assurer que mes tests sont sans ambiguïté pour ne pas être mis en cause par les parents. J'ai plus d'inquiétude pour les élèves parce que cette LEO fait beaucoup de programmes individualisés et je sais pas comment ça va se passer au secondaire. Je les pousse vers l'autonomie et d'apporter le plus possible. Je pense que je suis une meilleure maitresse maintenant parce que je suis beaucoup plus attentive à eux.
159	J	Tu te sens mieux dans quel système pour l'orientation ? EVM ou LEO
160 161 162 163 164 165	E	Honnêtement, c'est plus facile d'orienter sur des notes. Ça te facilite plus le travail. C'est pas en dehors de toi vu que c'est toi qui prépares les évaluations. Mais il y a ce couperet extérieur qui fait de nous que des messagers finalement. Je suis plus à l'aide avec la LEO même si je suis en désaccord en plusieurs autres points. Même si c'est un sacré retour en arrière avec les notes.

11.3 Tableau de synthèse

L'orientation sous EVM	
- Procédure d'orientation	
Entretien 1	<ul style="list-style-type: none"> • On avait des grilles d'évaluation avec en fait quatre parties, euh, les résultats de l'élève, la progression de l'élève, l'attitude face au comportement et face aux nouveautés. (L14-16) • C'était des questions types et puis bah on regardait si ça correspondait à l'élève, ça prenait des plombs. (L18-19) • Tu remplissais seulement en fin de 8^{ème} Harmos ? Ouais, au semestre déjà, parce que y'avait au semestre et à la fin. (L20-21)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none"> • On avait donc des fiches de synthèse d'orientation pour chaque élève qu'on passait des plombs à remplir parce qu'on avait les quatre compétences, dont les objectifs, atteints ou pas atteints, l'attitude face à la nouveauté, les progrès en cours de cycle et l'autonomie, organisation, comportement. Et on remplissait pour chaque élève les quatre cases. (L29-24)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> • Y'avait l'orientation avec les quatre critères d'orientation, Donc les résultats, la progression, l'attitude face au travail et puis le quatrième je sais plus. Et puis on regardait quand même les notes principalement. Pis on pouvait pondérer l'orientation soit positive soit vers le bas, ça dépendait justement de la progression durant les deux années, le travail à la maison, si les devoirs étaient faits. Et pis si on ressentait si l'élève pouvait quand même suivre une VSB par exemple et qu'un autre élève avec les mêmes résultats qu'on pouvait aussi estimer qu'il avait pas les capacités de suivre une VSB. Voilà donc on avait quand même une marge de manœuvre. (L16-25)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> • On avait des critères, on regardait l'organisation de l'enfant, son autonomie, sa capacité à s'adapter. Donc on avait plusieurs critères qu'on prenait en compte et puis ses résultats. Après on

	<p>faisait des commentaires en fonction de chaque critère. On regardait où l'enfant aurait été le plus à l'aise pour la suite. (L15-19)</p>
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • Il y avait la moyenne qui faisait foi. (L18) • Avec EVM, on discutait quand même. Il y a le comportement qui entrait en compte. On s'était fixé, dans l'établissement, des critères d'évaluation. Après on discutait pas mal en conseil de classe de ces critères-là. On avait des rubriques qu'on complétait. A un moment, on avait des phrases toutes faites sur l'ordinateur et on devait enlever celles qui ne correspondaient pas. Après, il y a eu un moment où on devait rédiger des textes nous-mêmes. C'était des phrases un peu toutes faites du genre : « a atteint les objectifs de base du programme », « est capable de travailler sur 2-3 objectifs supplémentaires ». Donc à l'époque on orientait plus sur dossier et en discutant. (L19-29)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Alors il y avait les notes qui, évidemment, entraient pour une bonne part quand même dans la décision mais il y a avait également la façon de travailler, l'autonomie, le ressenti par rapport à ce que l'élève pouvait faire. (L15-18)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Alors ça se passait comme ça : les élèves avaient des moyennes faites par les notes de l'année. On constituait un dossier sur chaque élève. On faisait beaucoup d'observations, de remarques ponctuelles etc... pour essayer de voir les progressions de l'élève. Ensuite, on se retrouvait le conseil des maitres, tous les enseignants de la classe et on essayait de se dire « Cet élève, au fond, où est-ce qu'il sera la mieux l'année prochaine ? ». Est-ce que ça sera plutôt la VSO, VSG ou VSB. Des fois c'était très clair. On n'avait pas besoin de beaucoup parlementer. C'était clair et tranché. On disait qu'il y avait des profils VSO, des profils VSG et des profils VSB. Quand on avait des doutes, on argumentait, on discutait avec les parents. Mais très souvent, quand on avait un doute, on allait vers la voie la plus exigeante. (L12-23)

Entretien 8	<ul style="list-style-type: none">Alors je venais de sortir de la HEP. Donc j'étais cadrée. On avait reçu une grille avec des critères d'évaluation qui nous permettait, plus ou moins, d'évaluer les élèves. Il y a les notes mais elles n'étaient de loin pas le seul critère pour EVM. C'était ça qui était, des fois, un peu plus difficile à appréhender. On devait regarder où était leur zone proximale de développement. Je trouve qu'on devait beaucoup plus se projeter sur les élèves. (L12-18)
-------------	--

Rapport-Gratuit.com

L'orientation sous EVM

- Décision d'orientation

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none"> Alors c'était discuté au conseil de classe et puis bah le conseil de classe amenait une proposition et puis bah si celle-ci était rejetée par les parents, c'était discuté en conférence des maîtres. (23-25) Ok et c'est qui qui prenait la décision finale ? Le conseil de classe ? (L26) C'était la conférence des maîtres qui en général suivait le conseil de classe. (L27-28)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none"> C'était quand même le conseil de classe qui décidait au final, sauf recours des parents, mais au cas où on aurait fait une faute concernant la notation ou le travail. (L24-26)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> C'était le conseil de classe avec validation de la conférence des maîtres. (L33-34)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil de classe (L25)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> La décision finale était présentée sous forme de dossier au conseil de direction. C'était eux qui tranchaient plus ou moins. Ou des fois, franchement, la décision finale revenait aux parents. (L29-31)
Entretien 6	
Entretien 7	
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> C'était le conseil de classe. Mais en tant que maitresse de classe qui a la plupart des branches qui comptaient, c'est toi. (L20-21)

L'orientation sous EVM

- Participation des parents à l'orientation

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Alors y'avait pas vraiment de participation des parents, ils avaient l'information avec la feuille de bilan en fait, et pis bah y'avait un entretien, là on devait voir les parents au minimum deux fois pendant l'année où on donnait les informations nécessaires et les parents devaient signer le bilan et puis s'ils étaient contre bah ils signaient pas, ils devaient écrire une lettre qui était lue en conférence des maîtres donnant leur point de vue et pour quelles raisons ils étaient pas d'accord avec la décision du conseil de classe, et avec les deux avis, le prof de classe présentait le cas de l'élève à la conférence des maîtres, euh, au nom du conseil de classe, la direction présentait le point de vue des parents avec la lettre et, euh, sur ces deux avis, la conférence des maîtres, euh, choisissait soit de suivre le conseil de classe soit de suivre les parents. Et si, euh, ils suivaient le conseil de classe et donc étaient contre l'avis des parents, les parents pouvaient faire recours. (L30-43)• Quand y'avait recours et que le département devait intervenir, à moins qu'il y ait une faute dans la procédure d'orientation, en général il suivait aussi le conseil de classe. (L46-48)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Alors, les parents avaient leur mot à dire parce qu'ils donnaient leur impression, mais c'était quand même le conseil de classe qui décidait au final, sauf recours des parents, mais au cas où on aurait fait une faute concernant la notation ou le travail. (L23-26)• Alors on voyait tous les parents au mois de février. On discutait déjà de où on en était, ce qu'on pensait voir venir pour les enfants et ce qu'il avait à faire pour améliorer la situation pour les parents qui n'étaient pas très d'accord avec nous. Puis en juin, on refaisait le bilan avec les collègues, on affinait définitivement l'orientation. Et si les parents n'étaient toujours pas d'accord avec nous, on se voyait avec le doyen ou la doyenne et les parents pour en discuter. (L39-45)



Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> On devait les voir en tout cas une fois durant la 8^{ème}, mais moi je les voyais deux fois. Et effectivement, on donnait notre point de vue, parfois c'était clair et ils étaient d'accord et parfois ils argumentaient pour pousser plus haut par exemple. Et puis, on pouvait discuter éventuellement. (L36-40)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> Donc on se rencontrait avec les parents et l'enfant. On en discutait. Je donnais le point de vue du conseil de classe et franchement, en général, les parents s'attendaient à la décision du conseil de classe. Alors parfois il fallait plus argumenter que d'autres, mais j'ai rarement eu des soucis de décision. (L27-31)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> Les parents participaient donc à l'orientation des élèves ? Ouais plus ou moins positivement. (L37) Certains ne s'y intéressent toujours pas. (L39)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> Pour les élèves sur lesquels on était un petit peu indécis mais de manière générale, c'était plutôt nous qui prenions la décision et les notes veulent dire plusieurs choses. (L24-26)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> Ils ne participaient pas à la décision, à la première décision. Ce n'est pas qu'ils n'y participaient pas mais ils commentaient notre décision. On essayait d'écouter les commentaires des parents quand ils n'étaient pas d'accord. Mais ça n'arrivait pas souvent. Dans ma carrière, j'ai eu une fois des parents qui ont fait recours mais ça n'a même pas été jusqu'au bout. Mais il y a avait discussion. Ce n'est pas les parents qui nous disaient « Moi, je veux mon enfant dans cette voie » mais on savait que les parents avaient une certaine attente. La plupart des parents sont au courant de ce qu'est capable de faire leur enfant. Dans 80% des cas, ça marche très bien. Et il y avait des moments où les parents avaient plus de mal à admettre que l'enfant ne soit pas dans la voie qu'ils avaient rêvée mais ils voyaient que leur enfant avait des difficultés. (L33-45)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> Alors, c'était une discussion. La plupart du temps c'était très ouvert parce que je gardais le dialogue ouvert toute l'année. Ça se passait toujours très bien avec les parents avec qui, dès le

	<p>début du cycle, ils savaient dans quel cycle leur enfant se dirigeait. Au moment où l'élève descendait, ça se passait plus mal. Je dirais que si les parents sont d'accord avec nous, il n'y a aucun souci. Sinon, c'était ma décision qui était remise en compte. (L29-35)</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour toi, les parents avaient une importance dans la décision ? Ça dépend, un parent qui voit son enfant en VSB alors que pour moi ce n'était vraiment pas le cas. Dans ce cas, on en discutait, j'essayais de les convaincre mais je ne me laissais pas convaincre. (L36-39)
--	--

L'orientation sous EVM

- Ressenti au moment d'orienter

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Beaucoup de pression des parents qui, en général, ne donnaient pas signe depuis toute l'année et, tout d'un coup, se réveillaient et disaient « non mais moi je veux que mon enfant soit orienté comme ci, comme ça etc. » alors que y'avait pas eu de suivi auparavant. Donc énormément de pression de la part des parents sur les enseignants et sur les enfants et c'était compliqué mais par contre, en tout cas dans cet établissement là, on a toujours favorisé le bien-être de l'élève, en regardant particulièrement le critère de la progression. Est-ce que l'élève avait progressé pendant ces deux années, parce qu'on orientait sur les deux années, on devait voir les parents deux fois en 7^{ème} Harnos, deux fois en 8^{ème} Harnos et euh, on regardait vraiment est-ce que l'enfant est en progression et si ça va continuer, pour les années suivantes, est-ce qu'il va pouvoir tenir le choc ou pas ? C'était surtout ça l'intérêt principal quand les notes étaient à la frontière, on regardait vraiment ces critères-là, comment il s'adapte à la nouveauté, est-ce qu'il est capable de gérer des nouvelles informations et est-ce qu'il est en progression ou pas. (L50-66)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Alors moi sans aucun problème. J'ai passé par quatre systèmes, que avec des notes, c'était nul donc on faisait autre chose et puis on est revenu à que des notes. Alors moi, j'étais toujours très à l'aise donc aucun problème. (L47-50)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">• Si la discussion était positive, c'est vrai que c'était plus facile d'orienter en disant bah voilà on est d'accord on a le même point de vue. Mais c'est vrai que parfois, à mon avis c'était pas subjectif, mais des élèves avec des résultats identiques étaient pas forcément orienté au même endroit. Moi j'ai toujours été assez sûr de où on les a orientés. Y'a quand même une petite pression mais bon j'ai jamais ressenti. (L47-52)

Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> • Je me sentais beaucoup plus à l'aise que maintenant. Parce que je trouve ce qui était bien c'est qu'on pouvait vraiment prendre en compte plusieurs critères. On pouvait dire bah voilà l'enfant il est peut-être plus faible en math mais il est excellent en langues donc c'est pas parce qu'il a un 4.5 ou que un 5 qu'il ne peut pas aller en VSB. Et y'avait d'autres critères comme l'autonomie ou l'organisation dans le travail qui rentraient en compte et je trouve que c'était quand même bien utile et important. (L36-43)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • Je trouve que c'était un moment difficile parce que tu avais ce poids sur tes épaules. Et puis quand tu étais maitresse de classe, on finissait toujours par dire que tu avais influencé le conseil de classe. Et si tu étais pas du même avis que le conseil de classe, et ça m'est arrivé, j'étais pas très à l'aise parce que je voulais donner une chance à des élèves mais les autres n'étaient pas pour. Alors quand tu dois défendre une situation qui n'était pas entièrement ta position devant le conseil de direction, c'était pas facile. Dire X personnes sont pour et X sont contre. Je devais défendre une position qui n'était pas forcément la mienne. (L41-50)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a quand même un peu de pression parce qu'il y a des élèves pour lesquels on n'est pas sûr et certain. C'est vrai que ce qu'on essayait, c'était plutôt de donner la chance. Donc, si on hésite, finalement, c'est plutôt de pousser les élèves vers le haut. Mais il y a quand même une petite pression. Il fallait essayer d'expliquer aux parents, qui comprenaient pas toujours, qu'on hésitait entre VSO et VSG et les parents pensaient que leur gamin avait les capacités d'aller en VSB. Donc, c'est difficile de tenir compte de l'avis des parents parce que les parents sont pas toujours objectifs. Ils se rendent pas forcément compte de ce que c'est. Et puis des fois, il disent : « oui mais mon gamin il veut être avocat ». Le but pour nous, c'est de pas les envoyer au casse-pipe. (L34-45)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Pour moi, ça a toujours été très pénible ! Parce que j'avais,

	<p>quelque part, l'impression de catégoriser les élèves. Même si je sais, en discutant avec mes collègues, que quand ils arrivaient en 7^{ème}, ils étaient par niveaux. Ils pouvaient devenir bons à l'école. Je n'ai jamais été à l'aise avec l'orientation en elle même. Je me sentais mal parce que je voyais que les élèves formaient des clans pendant l'année d'orientation. « Ouais moi je vais en VSB et toi en VSG ». Et ce qui me rendait folle, c'est que c'était généré par les parents et la société. (L47-54)</p>
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'aimais pas ça parce qu'il y avait certains critères qui étaient trop subjectifs pour moi. Je ne me donne pas le droit de dire d'un élève qu'il va continuer à progresser ou pas et c'est ce que je reprochais à EVM. Je devais me dire « OK, ça se passe bien maintenant et il a un cadre à la maison avec les parents donc VSB ». je n'aimais pas ça. (L44-48)

L'orientation sous EVM

- Relation avec les élèves

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">Alors ouais, je les coachais beaucoup en leur enlevant la pression en fait, en leur disant que c'était pas une fin en soi et je leur donnais mon exemple typique où moi j'ai été orienté en terminale et que j'ai pas l'impression d'avoir raté ma vie quoi. Et ils me regardent avec des gros yeux en disant « ah mais c'est possible alors ? » (rires). Donc alors non, je les rassurais et leur faisais comprendre que l'orientation c'était pas le monstre quoi. (L69-75)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">Alors je crois que je n'ai jamais eu de problèmes avec mes élèves. (L59)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">Ca n'a pas tellement changé. (L60)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">J'ai la même relation, je vois pas de différence. Je les soutiens la même chose. J'ai pas fait attention si quelque chose a changé en tout cas. (L50-51)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none">Je crois que mon soutien aux élèves n'a pas changé que ce soit sous EVM ou la LEO. Sans me jeter des fleurs, je crois que je suis assez soutenante. En tout cas les porter le plus haut possible. Parce que certains, il faut s'arrêter au plus haut possible et puis voilà. Et j'ai appris avec l'expérience que certains ne vont pas plus haut que ça et que ça ne sert à rien de tirer plus ou de faire boire un âne qui a pas soif. Il y a les questions de volonté et les questions de capacités. Certains de volonté surtout. Alors voilà, moi je n'ai pas l'impression que le système ait changé. Enfin ma manière de bosser avec les élèves. (L74-82)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none">Moi j'ai toujours dit, j'ai toujours essayé de faire passer le message, après s'il a passé ou pas passé je ne sais pas. Mais que l'orientation que nous allions prendre en tant que conseil de classe, il était plutôt pour le bien de l'élève même si sur le moment, l'élève est pas toujours d'accord parce qu'il peut être déçu de ne pas aller en VSB. Mais nous, on essaie de choisir

	<p>l'endroit où l'élève sera le mieux et plus à même de travailler. Si je les mets en VSB et ils rament tout le long, ça va pas vous être profitable. J'essayais de faire passer le message ! Après est-ce qu'il a passé ... Je sais pas. (L55-63)</p>
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne relation (L58)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, je crois. J'avais une très bonne relation avec les élèves. (L54)

L'orientation sous EVM	
- Collaboration avec les enseignants	
Entretien 1	<ul style="list-style-type: none"> • Super bien ! En tout cas, moi, j'ai toujours eu une bonne équipe de profs. (L77-78)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none"> • Alors moi j'ai toujours eu un très bon contact, on est une super équipe depuis très longtemps, les uns ou les autres, certains sont partis, certains sont revenus, mais c'est une super équipe pour travailler. (L61-63) • Depuis le début d'EVM on devait collaborer. On a eu énormément de séances et on a énormément collaboré oui. Puis pour se partager aussi un peu le travail aussi, pour éviter de tout faire à triple. (L65-67)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, je collaborais beaucoup. On orientait de manière uniforme. On avait pas mal de tests communs. Mais ça c'était la politique de l'établissement. Donc ailleurs c'est différent. Maintenant que j'ai changé d'établissement c'est différent. (L67-70)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, je collaborais beaucoup. C'est vrai qu'on est un bâtiment où on collabore beaucoup vu qu'on a tous les 7-8 qui sont dans le même bâtiment. Donc on élaborait les tests ensemble. Y'a pas de différence par rapport à avant que maintenant je trouve. (L53-56)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • Après, les autres collègues, par contre, entre EVM et la LEO, le système a pas changé. On se voit toujours en concertation. (L91-92)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Elle s'est toujours très bien passée. (L65)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • De manière générale, assez sereine. On n'a souvent été pas d'accord. Je me rappelle avoir bataillé pour faire passer une élève en VSB alors qu'elle avait 5 en math, 4.5 en français et 4.5 en allemand. Je me suis fait incendier par mes collègues qui disaient que c'était inadmissible. Mais j'ai réussi et l'élève aussi. (L64-68)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'orientation, ce n'était pas évident parce que j'avais toutes les branches principales donc le poids de l'orientation était

	<p>uniquement sur mes épaules. Parce que le prof de gym, la prof de couture ... sans dénigrer ce qu'il font, ce n'est pas eux qui vont avoir le poids de l'orientation. Donc notre collaboration se passait très bien mais au final c'était moi qui prenais la décision. Dans mes premières années d'enseignement, ce n'était pas facile. (L66-72)</p>
--	--

L'orientation sous EVM

- Pratiques évaluatives

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Bah, je suivais le PEV. On avait les objectifs du PEV et on évaluait sur 6 et les objectifs ont changé entre EVM et la LEO, mais en soit, y'a pas grand chose de différent, on demande moins, on est moins exigeant maintenant qu'avant en tout cas, ça c'est sûr. Mais je pense que certains collègues pensent autrement. (L82-86)• Alors nous on avait une échelle à 65% voire même des fois 70%. (L88)• Pas d'évaluation en commun ? Non y'avait pas ça, alors la collaboration se faisait assez naturellement dans notre volée mais c'était pas une obligation du tout. (L91-93)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Alors j'ai vécu EVM sans note avec les A, B, TB, etc. Au début, j'ai trouvé ça bizarre parce que je viens d'un monde où il y'a toujours eu des notes. Et puis, tout mon début c'était avec des notes et même de l'orientation que sur les notes. Et là plus de note, et je me suis rendu compte tout à coup que finalement c'était très intéressant. J'ai aimé moi le moment sans note. Parce que pour moi dans ma tête c'était plus ou moins assimilé à des notes les résultats qu'ils faisaient mais au niveau des parents on pouvait discuter très clairement des compétences et des qualités des enfants parce qu'ils pouvaient pas faire des moyennes et les enfants ne pouvaient pas additionner A + B, etc. Donc ils travaillaient pour travailler et pour obtenir une bonne orientation et non pas si je fais 4 au prochain bah je suis bon. (L69-81)• T'avais un seuil à respecter pour les évaluations ? Bah, les A, qui étaient acquis, qui est le 4 actuel. Moi peut-être ce que j'ai le plus aimé avec EVM par rapport à toutes les méthodes précédentes, c'est qu'on nous obligeait pas à avoir des moyennes de classe. Parce qu'avant, on nous disait qu'on allait

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES



	<p>orienter les enfants par rapport à des moyennes, des notes, mais on nous demandait d'être plus ou moins à telle ou telle moyenne de classe pour pas être ridicule alors que depuis EVM, on a mis aux enfants les notes qu'ils méritaient par rapport à leur compétences ou leur travail et si, les moyennes de classe entre guillemets mais qui se calculent plus, étaient complètement en dessous du lot, ça nous intéressait pas beaucoup en fait. (L82-92)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouais, donc t'avais pas de directives de ton établissement concernant l'évaluation ? <p>Non alors c'était pas vrai de dire que ça doit être un tiers un tiers etc. Pas vrai du tout, en tout cas par chez nous. (L93-96)</p>
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> • Alors bah là on pouvait pas mal adapter les échelles. Mais y'a aussi peu de changement malgré tout parce que c'est les mêmes exigences. La manière d'orienter et différente mais au niveau du travail c'est toujours les mêmes exigences. Avant pour atteindre le 4 il faut un deux tiers de réponses justes au minimum. (L73-77) • T'avais tout le temps le même seuil ? <p>Non non, ça dépendait du résultat global. Si le test était plus difficile c'était peut-être adapté plus bas à 60 ou 55%. (L78-80)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le seuil devait être autour de 70 % pour les TA. <p>Ouais et pis pour les TS, autour de 66% mais sans descendre trop bas mais on avait quand même des liberté dans certaines branches vu que y'avait des tests communs où là on avait pas trop le choix. (L86-90)</p>
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> • Donc on élaborait le test en commun avec les collègues. Et après on prenait toujours la même échelle pour tous les tests ce qui est toujours le cas maintenant. On fixait le seuil à 65%. (L58-60) • On était libre. On devait pas faire de test en commun. (L62)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • On avait des directives. On a reçu des directives à propos qu'on devait donner des objectifs. Ce qui n'était pas le cas au début. Et puis pour l'orientation, on nous donnait ces pistes avec ces phrases. On avait reçu des feuilles avec des remarques qui étaient

	<p>plutôt adaptées au VSB, d'autres au VSG, et d'autres au VSO. On regardait un peu dedans. On essayait de voir le profil qu'on avait. (L106-111)</p>
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Pour moi, mes tests avaient toujours des questions qui allaient pouvoir nous montrer les élèves qui, vraiment, maîtrisaient. Que l'élève qui fasse 5.5 ou 6, on soit sûr que cet élève puisse aller en VSB. Donc, l'idée était que dans l'évaluation, on puisse voir ça. Que l'élève atteigne les objectifs pour avoir 4 mais que, après, on ait quand même un tri au niveau de chaque test. (L77-82)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • En premier, je pensais à mes objectifs de fin de séquence. Que sont mes objectifs ? Où est-ce que je veux mener mes élèves. Et à partir de ça, je peux construire ma séquence et mon test. (L76-78)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Alors quand je crée une séquence, je vise des objectifs que je vais atteindre avec celle-ci. Lorsque j'ai atteint les objectifs fixés, je faisais une évaluation en lien avec ce qui a été vu. (L78-80) • Est-ce que tu recevais des directives pour ces évaluations ? Non, je n'ai jamais rien reçu. Et on dit qu'il fallait avoir un tiers, un tiers et un tiers. Mais je ne le ressentais pas cette pression des trois voies. (L84-87)

L'orientation sous LEO

- Procédure d'orientation

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Bah c'est vachement plus simple ! (rires) T'as les points tant mieux, t'as pas les points tant pis ! (rires) Donc on se pose nettement moins de question. (rires) (L95-97)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Alors je la pratique comme on me l'a demandé de le faire, c'est-à-dire que j'attends que l'ordinateur ne donne des moyennes, et ces moyennes permettent à la Direction et uniquement à la direction de décider. S'il a 20 points, il va ou s'il n'a pas 20 points alors il ne va pas. Donc effectivement quelque part c'est beaucoup plus cool. Mais je trouve ça personnellement plus injuste. Parce que, avant, on avait des enfants qui avaient exactement les mêmes moyennes et qu'un on poussait en VP et l'autre on conseillait VG par exemple, parce que on tenait compte d'autres éléments justement hors juste les résultats mais aussi les compétences de travail et tout. Maintenant c'est t'as les points tu vas, t'as pas les points tu vas pas. Je trouve ça assez lamentable. que ce soit les notes qui décident. (L98-109)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">• Et bah on peut simplifié disons. Maintenant c'est les notes donc c'est les résultats. ça simplifie pour dire où il vont ça c'est sûr. Donc voilà on regarde qu'on seul critère c'est les résultats. (L92-94)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">• Alors en fait y'a plus que les notes qui comptent. Donc on a plus trop le choix. Malheureusement c'est eu arrivé que pour des demis points, l'année passée il fallait 20 points pour aller en VG. Un élève que je voyais qui allait totalement en VP il avait obtenu que 19.5 donc il passait pas en VP. Alors oui, j'ai c'est eu arrivé à cause d'un TA d'allemand, une élève a perdu ses moyens ou je sais pas et elle a juste pas réussi a obtenir ses 20 points pour aller en VP. Donc finalement on a supprimé le plus mauvais des TA à tout le monde pour qu'elle puisse quand même aller en VP. Je trouvais juste horrible que ça repose sur un TA alors qu'on

	trouvait qu'elle avait sa place en VP. (L65-74)
Entretien 5	
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Elle a simplifié les choses et en même temps, elle les a complexifiée d'une certaine manière. Parce que les parents, maintenant, ils savent et les élèves aussi. Je trouve que ça met beaucoup de pression. Parce qu'ils savent que dans le premier groupe ils doivent avoir 20 points, donc 5. Et un élève qui, tout d'un coup, fait un 4.5 et qui veut aller en VP, sait qu'il va falloir rattraper ce 4.5. Je trouve que ça met énormément de pression sur les élèves. Après c'est plus facile pour discuter avec les parents parce que les règles sont claires. Ils voyent très bien si leur gamin a 17 points, ils ne peuvent pas dire : « mais mon enfant a les capacités d'aller en VP ». Mais ça met beaucoup de pression sur les élèves mais aussi sur nous, les enseignants. Et qu'on a perdu cette possibilité de faire pencher la balance si c'est limite. L'élève qui 19.5 points mais qu'on sent pouvoir aller en VP. Ben c'est un petit peu bête quoi. (L93-106)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de pression pour les élèves. Pour moi, c'est relax. C'est très relax. Pour les élèves, il y a tellement de pression qu'un moment donné, ils lâchent. C'est une analyse personnelle mais ils ont beaucoup de pression. (L84-87)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Elle se décide sur les notes. Et c'est tout. Ah oui et les ECR. (L91)

L'orientation sous LEO	
- Décision d'orientation	
Entretien 1	<ul style="list-style-type: none"> • Bah c'est la Direction. (L99)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none"> • C'est la Direction. (L111)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> • Bah c'est quand même le conseil de classe évidemment, après c'est validé par le conseil de direction et non plus par la conférence des maîtres. Mais généralement le conseil de direction suit le conseil de classe ouais. (L96-99)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> • Alors c'est toujours le conseil de classe. (L76)
Entretien 5	
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • On peut dire que c'est moi parce que c'est moi qui met les notes sur le travail des élèves. Mais ce que je faisais moins avant, j'essaie vraiment, à moins d'une catastrophe, d'utiliser régulièrement le barème de 66% et de toujours utiliser ce même barème. Et pas de modeler ton test pour que ça joue avec les points. (L119-123)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Les notes. Je pourrais dire nous les enseignons vu qu'on met les notes par rapport à notre enseignement. En tout cas, je me dis pas « Oh mon dieu ils vont être orientés donc il faut trop que je sois trop gentille ou trop méchante ». Je ne me dit pas du tout ça. (L89-92)
Entretien 8	

L'orientation sous LEO

- Décision d'orientation

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Bah là, ils participent pas beaucoup plus qu'avant, même moins parce que euh, y'a moins d'argument en fait, avant ils pouvaient argumenter sur le fait que oui, il était en progression, ou, oui il arrive à faire ci quand même, etc. Y'avait moins d'importance donnée aux chiffres, alors que maintenant, c'est que les chiffres qui comptent. (L101-105)• Voilà c'est mathématique, t'as les points ou pas. Alors maintenant, ils se rabattent sur les tests, donc ils essaient de trouver des excuses en disant que le test n'était pas bon. Raison pour laquelle on est obligé de faire des tests communs maintenant. Parce que c'est là dessus qu'ils essaient de jouer. (L107-111)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Bah, ils font comme nous, ils prennent acte. Donc on se voit, comme avant, en février, on discute où ils en sont. Après le premier semestre, on fait une première évaluation pour dire voilà, à ce moment on en est là. Si on était en juin votre enfant irait là. Et les parents qui ne sont pas trop d'accord alors on discute ensemble de ce qu'on peut faire pour améliorer la situation ou comment les enfants pourraient travailler différemment. Et quand on arrive en fin d'année scolaire, on a même plus besoin de voir les parents parce que de toute façon t'as les points tu vas, t'as pas les points tu ne vas pas. (L113-121)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">• Ils n'y participent pas vu que c'est le résultat qui compte. Après ils peuvent participer à l'évolution ou à la progression de leur gamin mais pas à l'orientation. (L104-106)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">• Alors comme avant on se rencontre, de toute façon on se voit avant la fin du premier semestre de la 8^{ème}. On en discute comme avant et s'ils sont pas d'accord ils peuvent toujours faire recours après la décision du conseil de classe au mois de juin. (L79-82)
Entretien 5	

Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont encore moins de décision qu'avant parce qu'ils pouvaient nous dire, essayer de nous convaincre que l'enfant avait quand même les capacités. Maintenant, s'il a pas les points, il a pas les points. La seule chose où ils peuvent aider, c'est éventuellement de donner des cours à leurs enfants pour que, dans le cas échéant, il rattrape et qu'il obtienne les points à la fin. Du coup, ils sont mis encore plus de côté. C'est points et c'est tout. Il n'y a pas de cas limite. 19.5 points on ne peut pas essayer de discuter. Les parents ont pas beaucoup de poids et nous non plus en même temps dans un certain sens. (L126-134)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Ils n'en ont pas vraiment. Mis à part faire recours. Nous, on respecte les procédures donc il n'y a pas vraiment de chance que ça aboutisse. Je vois beaucoup moins de parents. Je dois tous les voir mais ils sont moins stressés à tout de suite vouloir me voir et discuter. A croire que les notes les rassurent. Mais ils mettent aussi plus de pression sur leur enfant. Enfin je ne sais pas, c'est mon opinion. Il y a toujours de la pression. Je n'étais pas à l'aise avec l'orientation avant. (L96-102)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents ont un rôle primordial parce que c'est eux, à côté, soutenir leur enfant. Il y a des parents qui sont très présents et qui aide énormément leur enfant dans les devoirs. Des parents qui s'investissent beaucoup lors des tests. Ils travaillent avec les objectifs. (L93-96) • Pour moi, y a une pression en plus parce que les parents vont épilucher les tests parce que, maintenant que c'est décidé qu'il faut 20 points pour aller en VP, ils vont vraiment tout faire pour qu'il y arrive. On se sent beaucoup plus surveillé. (L98-101)

L'orientation sous LEO

- Ressenti au moment d'orienter

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Bah, y'a nettement moins de pression (rires), nettement moins de boulot, c'est beaucoup plus facile, euh, ouais, le travail est moins important, par contre les exigences ont encore baissé donc on se retrouve avec des moyennes pour le 4 à 60% et donc, le niveau est quand même sacrément en baisse. Des élèves qu'on n'aurait jamais orientés en VSB pendant EVM, sont orientés en VP avec LEO. (L113-118)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Alors presque plus à l'aise qu'avant. Je me sens plus du tout concernée dans le sens que je peux agir en rien quasiment. (L123-124)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">• Pas plus de pression, on fonctionne presque comme avant. Je ne baisse pas les exigences, enfin j'essaie. Et le seuil et le même. J'ai peut être une pression au niveau des résultats des mes élèves. Pourquoi y'a des résultats comme ça ou comme ça car on n'a pas de test en commun. (L111-114)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">• Alors je suis plus stressée parce que on a beaucoup plus de pression sur les notes qu'on met. Et les parents sont beaucoup plus à chercher la petite bête dans chaque test et à contester la moindre manière de corriger qui leur convient pas. Du coup on a plus de pression. On est plus surveillé. (L101-105)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none">• Je trouve que c'est plus clair et transparent dans le sens où l'élève peut voir au fur et à mesure où il en est. J'essaie de les rendre attentifs assez à l'avance. Leur dire : « voilà, j'ai mis les notes dans NEO et j'ai remarqué que ça te change. Tu n'as plus tes 20 points. Fais attention ! ». (L147-151)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none">• Quand on se voit, je viens de faire tous mes entretiens, c'est beaucoup plus facile. On parle pas de notre impression. Les parents ne peuvent pas nous remettre en cause parce qu'on voit pas bien leur enfant. Ce que j'ai remarqué par rapport à la dernière volée que j'ai orienté. C'est que, par contre, à la fin,

	<p>quand le couperet tombe, c'est là que les parents vont chercher à dire qu'on a fait exprès ici de pas mettre un demi point. J'avais très peur que les parents épluchent les tests à fond et puis allent gratter des points. Pourquoi ici vous avez pas mis etc. Mais j'ai très peu eu. Peut-être dans certaines régions, c'est un peu plus difficiles de ce côté. (L137-146)</p>
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> Alors j'ai moins de travail mais je n'aime pas du tout cette façon de faire. Je trouve qu'elle est agressive avec les enfants. Ils sont sélectionnés. Il n'y a pas d'autre mot. C'est une sélection. Dans 2 voies et demi. Une espèce de voie de garage et une autre prestigieuse. C'est la plus pourri des associations entre l'orientation et les niveaux. Ils ont pris le pire des deux et ils les ont mis ensemble. Et ça a fait la LEO. Voilà ! (L109-115)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> Alors d'un coté il y a quelque chose de beaucoup plus objectif mais finalement c'est pas le cas étant donné que l'orientation est donné par l'enseignant, par la façon dont il enseigne. On peut faire des épreuves communes mais je n'ai pas la même manière de corriger que mes collègues. Je pourrais dire que les notes rendent l'orientation plus objective si ce n'est cet impression de retour en arrière puisqu'on a pas arrêté de nous dire que l'école ne devait pas servir qu'à évaluer et là on oriente en évaluant. (L103-110)

L'orientation sous LEO

- Relation avec les élèves

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Non, absolument rien n'a changé, moi je leur explique comme avant que c'est une année d'orientation mais que faut arrêter de se prendre la tête. Faut bosser et faire de son mieux. (L128-130)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Alors cette année j'ai particulièrement une classe difficile depuis deux ans, où il est difficile d'avoir un contact positif. Mais je crois que c'est un peu dans toutes les classes, le monde change mais les enfants surtout. Ils ont l'habitude de ne pas écouter, de trouver normal qu'on soit là pour eux mais que eux jamais pour nous. Donc je commence à en avoir un petit peu ras-le-bol. Mais je pense que le nombre d'année y fait aussi quelque chose, donc bon. L'enthousiasme baisse. (L128-134)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">• Non, même chose. (L119)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">• Non je vois pas de changement. (L110)
Entretien 5	
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none">• Je sais pas si j'ai un contact différent mais ce qui c'est aussi passé c'est que j'ai augmenté mon temps de travail depuis la LEO. Donc, j'interviens beaucoup plus dans la classe. Ca, ça change parce que je suis plus présente. Avant, on enseignait moins d'heures dans notre classe. Maintenant, on est beaucoup plus présent. J'enseigne quand même 21 périodes sur les 32 qu'ils ont. Du coup mon importance est plus grande mais est-ce que c'est dû à la LEO ou à l'orientation. (L172-178)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none">• Non, non, je ne pense pas. Je n'ai pas assez de recul par rapport à la LEO mais on accueille des élèves avec beaucoup de pression. Avec les ECR qui sont pratiquement des examens. Je pense qu'en 7^{ème} on voit pas encore bien mais en 8^{ème} on voit. Même moi dans mes classes de 8^{ème} alors que ce n'est même pas les branches les plus importantes. Soit ils se mettent beaucoup pression. Ils bossent, bossent et bossent. Et ils arrivent à un moment d'épuisement. Soit ils se disent que ça va pas aller,

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES



	<p>qu'ils n'y arriveront pas et ils stoppent leur effort. Ils abandonnent et foutent la M. dans la classe. Ils ont deux solutions : soit ils sont bons dans la tête, soit ils sont mauvais. Soit ils vont avoir une bonne attitude en classe soit ils se sabotent encore plus. Ils se disent que c'est loupé d'avance. (L117-128)</p>
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Je pense qu'elle est la même ! Mais mon regard par rapport à eux a changé. Je suis plus attentive. Surtout avec les élèves sur lesquels il y a une grosse pression parentale. Je vais moi être plus attentive à ça avec mes élèves. (L118-121)

L'orientation sous LEO

- Collaboration avec les enseignants

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">Alors oui on travaille beaucoup plus, mais entre guillemet on a plus le choix, avant on le faisait parce que ça nous convenait et on s'entendait très bien donc on le faisait comme ça et maintenant on n'a pas le choix, donc moi finalement ça me change pas grand chose parce qu'on avait déjà l'habitude de collaborer, par exemple beaucoup avec Janine. Et notre volée là elle a beaucoup changé, y'a eu des changement de prof etc. Mais la collaboration se passe toujours bien. (L132-138)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">Toujours aussi bien, voire mieux ! On collabore toujours plus par obligation. (L136-137)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">C'est la même. (L121)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">C'est la même chose. On a la même manière de fonctionner. (L112)
Entretien 5	
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none">Pour l'orientation, je collabore qu'avec une collègue pour les notes. Il n'y a qu'une collègue qui entre des notes qui sont prises en compte pour l'orientation. Mais vu que c'est une moyenne prise telle quelle, il n'y a pas de discussion de ce qu'on pense de l'élève, s'il a des possibilités. (L206-210)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none">Ah oui elle a changé. Il y a pratiquement plus de collaboration. On fait des conseils de classe, on discute des élèves mais c'est beaucoup plus vite fait qu'avant. Avant, ils nous fallait 3 périodes pour une classe, maintenant en 45 minutes c'est classé. Il n'y a plus de discussion. On n'argumente pas. Les notes sont là et voilà. (L131-135)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none">Alors il n'y a pas eu de changement malgré le fait qu'il n'y ai plus de discussion pour l'orientation. On se croie tous les jours, on discute. On a le conseil de classe. C'est plus nous qui orientons mais on peut discuter entre nous pour apporter des solutions aux collègues et aux parents. (L132-136)

L'orientation sous LEO

- Pratiques évaluatives

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Bah y'a cette page de garde qu'on doit mettre. Y'a les objectifs du PER qui sont pas toujours très clairs, qu'on avait pas forcément besoin de mentionner quand on était dans l'ancien système. La directive de l'établissement est de vraiment essayer d'orienter nos questions de manière à ce que chaque élève puisse y répondre selon les difficultés qu'il a. On nous a demandé par exemple en géo et en histoire, maintenant que c'est dans le groupe 2 et que ça a beaucoup plus de poids qu'avant, on nous a demandé que les questions puissent être par exemple pas que de l'appris par cœur ou des questions sur la réflexion. Avant, on n'avait pas ce genre de directive. (L141-150)• Faut que les évaluations soient en communs, que les objectifs soient distribués, l'échelle à 60% alors qu'avant on était libre. (L152-153)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• Et bien, selon les critères demandés par le Per. On suit les critères. (L139)• Tout le monde doit faire des tests communs pour être sur que les parents n'embêtent pas la Direction pendant les vacances, oui. Et le seuil doit être de 60%. (L141-143)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">• Toujours la même chose, TA, et TS, les seuils sont les mêmes. Enfin c'est les seuils que je m'exige moi même disons. Je suis jamais au dessus de 66%. Mais je suis libre. J'adapte. (L123-125)• Au niveau des échelles, elle doit être régulière jusqu'au 4, ça c'est la seule exigence. (L127-128)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">• On a la même échelle. On a toujours ce 4 à 65%. Par contre c'est vrai vu que y'a plus que les notes qui comptent, pour les élèves qui font une note en dessous de 3, on prend une échelle un peu plus gentille pour que ça fasse moins des trop mauvaises notes pour mois les couler. Et vu que y'a ces fameux points négatifs qui comptent, s'ils ont au delà d'1.5 points négatifs, ils

	<p>redoublent donc on essaie qu'ils ne soient pas dans ces cas limites. (L114-120)</p>
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, il y a les objectifs. On en discute ensemble. On explique vraiment. On donne un exemple pour chaque objectif. Les élèves sont un peu plus attentifs qu'avant aux objectifs. Avant, on les distribuait pour dire qu'on avait distribué. J'ai l'impression. Moi je fonctionne avec un cahier d'objectifs. C'est pas rare, par exemple pour un test d'histoire que j'ai distribué hier, qu'ils viennent demander si c'est bien ça qu'ils doivent faire pour cet objectif. J'ai l'impression qu'ils les utilisent plus qu'avant pour préparer un test. <p>Quant à moi, dans les évaluations je vois pas trop de la différence. Peut-être que maintenant, on essaie de travailler plusieurs gros objectifs dans un test. Par exemple, en allemand, on va mettre une partie hören et schreiben en même temps. Et pas faire un test que hören ou que schreiben. (L186-198)</p>
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Ouais, peut-être le fait d'utiliser le même barème à chaque fois. Parce qu'avant, on changeait facilement en fonction du test. Tandis que là, j'essaie vraiment de garder le même. Pour les parents, vis-à-vis d'eux c'est mieux. Quand tu as deux tests avec le même nombre de points. Ca me paraît logique d'avoir la même échelle. Je leur ai expliqué que les tests assimilés de math, c'est 75% et que les autres, c'est généralement 66%. Après on modifie parfois le barème en dessous parce qu'un élève qui a 2.5 ou 3, ça change pas beaucoup. (L215-222)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Alors le PER mais on ne le met pas forcément, mis à part en math. J'ai toujours mis les objectifs donc ça ne me change pas. Je ne mettais pas forcément l'échelle. Je me permettais de la changer si il y avait des soucis. (L141-144)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenant, j'utilise le PER. Mais c'est la même chose. Je prépare mes séquences et je regarde les objectifs deapprentissage fondamentaux du PER. Et c'est en fonction de ça que je vais faire mon évaluation.

	<p>Maintenant, ce qu'on fait énormément c'est qu'il y va y avoir un exercice qui va permettre de différencier les élèves qui vont aller en VP de ceux qui vont en VG. En général, dans chaque test il y a un exercice comme ça. (L138-144)</p> <ul style="list-style-type: none">• On a quelques tests en communs. Mais des directives officieuses oui. On nous a demandé d'élargir l'échelle du 3 et du 3.5 afin de ne pas avoir trop de redoublement. (L146-148)
--	--

L'orientation	
- Changements au niveau de l'enseignement	
Entretien 1	<ul style="list-style-type: none"> • Pas grand chose finalement, non franchement, l'expérience à fait que j'enseigne différemment, mais par rapport au système EVM et LEO, ça a pas changé ma manière d'enseigner. (L156-158)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none"> • Moi ça serait de revenir à l'époque EVM pour l'orientation. Parce qu'on avait l'impression qu'on agissait aussi humainement et pas que comme des machines avec des chiffres. (L146-148)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> • Avant avec EVM, si un gamin recevait un 2, finalement c'était pas si dramatique, et maintenant s'il prend un 2, c'est lus rude. L'échelle qui est proposé, enfin la manière de faire les échelles font qui a beaucoup moins de 2 aujourd'hui. Donc un élève aura plus facilement un 3 ou un 3.5 Donc les notes sont moins catastrophique. Et je suis beaucoup plus regardant la dessus. J'évite de mettre des plantée. Parfois y'a pas le choix, mais y'a moins facilement des plantée, donc je suis plus regardant là dessus. Avant j'avais moins de problème à mettre une mauvaise note, maintenant je fais plus attention. (L131-139)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> • Moi je pense que auprès des enfants quand on fait des corrections collectives je me justifient beaucoup plus sur pourquoi j'ai compté ce point et pourquoi je ne l'ai pas compté. J'explique beaucoup pourquoi ou pourquoi pas pour qu'après quand ça par à la maison c'est très clair et ils peuvent expliquer aux parents et j'ai pas 25 téléphone ou 25 mots sur le test. C'est surtout ça qui a changé. (L135-140)
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • Hônnetement, je ne sais pas. Peut-être la manière de voir le programme, de le découper. On essaie de moins, dans les évaluations, faire apprendre par cœur. Plus travailler à travers des textes. En histoire, on essaie de mettre une image à étudier, un texte à analyser. Une partie écrire en français et non pas le test de grammaire, un peu comme la brochure LEB de l'époque. Un test sur la forme négative et y'avait que ça.

	<p>Maintenant, c'est ciblé sur plusieurs aspects. Il y a plus moyen de se rattraper. Et ça je trouve plus intéressant et pertinent. C'est un point positif de la LEO pour moi. (L201-210)</p>
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Je sais pas si c'est dans la manière d'enseigner. Je trouve que quand je mets les notes, moi j'ai aussi une pression. De justement te dire que l'élève que tu vois bien s'en sortir, se plante sur un test et qu'il n'aie plus les points. Il y a une pression par rapport au 2^{ème} groupe. De se dire que les élèves qui ont les capacités pour aller en VSB/VP, n'aient pas leurs 9 points en géo et histoire. Sachant qu'il y a peu de notes. Une plantée peut faire mal. Et ça peut malheureusement arriver. La pression est énorme, je trouve, par rapport aux ECR. C'est quand même 30%. Tu te dis : « purée, t'as intérêt d'avoir fait tout ton programme ». Quand je reçois les ECR, je suis tendu jusqu'à ce que je les ai vues et que je me dise que c'est bon, ils ont tout vu. Ils doivent être capable de tout faire car on a travaillé ça. Je trouve que c'est deux pressions assez fortes : les notes et les ECR. (L237-249)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Alors un truc rien à voir avec la LEO mais avec l'effectif des classes. Je pense que c'est un tout. Je fais que du frontal maintenant. Alors qu'avant, ce n'était pas du tout ma manière de fonctionner. Et je faisais du frontal 2 à 3 fois par semaine quand il fallait introduire un sujet. Je faisais beaucoup d'atelier tandis que maintenant, c'est plus possible avec ma classe de 24 élèves. (L149-154)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Dans mes pratiques, non pas vraiment. Je suis peut être plus attentive et à m'assurer que mes tests sont sans ambiguïté pour ne pas être mis en cause par les parents. J'ai plus d'inquiétude pour les élèves parce que cette LEO fait beaucoup de programme individualisé et je sais pas comment ça va se passer au secondaire. Je les pousse vers l'autonomie et d'apporter le plus possible. Je pense que je suis une meilleure maitresse maintenant parce que je suis beaucoup plus attentive à eux. (L152-158)

L'orientation

- Point de vue selon expérience

Entretien 1	<ul style="list-style-type: none">• Je suis dans ma 10^{ème} année. (L2)• Le plus simple ça reste quand même le système de maintenant. On peut moins nous attaquer sur nous entre guillemets. Là maintenant, on attaque les notes plus que nos observation et nos analyses. Alors que maintenant c'est les notes donc ça met une distance. Et vu que la décision revient à la direction, ça nous décharge quand même beaucoup. (L161-166)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none">• 40 ans. (L2)• J'aimais mieux le style EVM pour l'orientation oui, je trouvais plus humain. (L150-151)
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none">• C'est ma onzième année. (L2)• Je ne sais pas si je suis plus à l'aise dans l'une ou l'autre. Au début c'était compliqué en tant que jeune enseigné, je trouvais rude, parce que il fallait justement argumenté, et en ayant un peu plus de bouteille c'est plus facile. Donc l'orientation actuellement elle st plus facile. Mais à la fin d'EVM j'étais à l'aise et le l'a trouvais bien. Donc oui au début je suis plus à l'aise dans l'orientation actuelle et je le suis. C'est clair que c'est plus simple et y'a moins à réfléchir et moins à argumenté, c'est qui est dommage d'ailleurs. (L145-152)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none">• Alors c'est ma 7^{ème} année. (L2)• Moi je préférais l'autre système. Je trouvais qu'on avait plus de marge de manœuvre. On prenait vraiment l'élève dans son ensemble. On évaluait vraiment l'élève dans son ensemble et pis pas juste sur ses notes. Y'avait plein de savoir être qui rentraient en compte et que maintenant on tient plus compte. On prend que les résultats. Donc soit t'es excellent t'as une bonne mémoire et une bonne capacité de raisonnement. Mais celui qui est très scolaire et qui a besoin de beaucoup plus travailler ça lui suffira pas. (L143-150)

Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis dans ma 15^{ème} année. (L2) • Je suis plus à l'aise d'orienter depuis qu'on n'est plus en train de porter des jugements sur l'humain. Parce que je trouve qu'on ne peut pas tout connaître de l'élève. Et un élève timide qui ne se fait pas remarquer, on peut dire qu'il est discret, qu'il est effacé mais ça veut pas dire qu'il a pas de capacités. Je suis plus à l'aise maintenant mais j'essaie de prendre du temps pendant le conseil de classe et discuter des élèves et j'essaie, au travers des remarques que j'écris, de montrer comment on perçoit l'élève dans son attitude générale. Cette dimension humaine comme tu as dit, j'aimais bien. Et ça manque un peu parce que tu perçois une personne à travers des notes. (L217-226)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • Ça fait ma trentième année tout en ayant arrêté neuf ans. (L2) • Je sais pas. Il y a du bon et du mauvais dans les deux. Mais je trouve vraiment dommage que le côté humain de l'orientation soit mis de côté. (L252-254)
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 15 ans. (L2) • Alors il y a du mauvais dans les deux. Non mais j'étais quand même plus à l'aise avec l'ancien système avec la façon de faire d'avant et l'us en accord. Je trouvais que c'était beaucoup plus respectueux de l'enfant. Juger son parcours oui. Maintenant, quand un élève fait un 2.5, c'est difficile de le rattraper. Avant, quand il faisait un 2.5 c'était un accident. On pouvait dire OK on ne la compte pas cette note. Maintenant, on ne peut plus. C'est des toutes petites choses qui font que, même si l'orientation n'est pas nécessaire, elle est utile. Mais on pourrait la faire différemment. Mais c'est ces petites choses qui font la différence. Maintenant, les enfants sortent leurs machines à calculer après chaque note. Je n'ai jamais vu ça. (L156-166)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Alors, cela fait 7 ans. • Honnêtement, c'est plus facile d'orienter sur des notes. Ça te facilite plus le travail. C'est pas en dehors de toi vu que c'est toi qui prépare les évaluations. Mais il y a ce couperet extérieur qui

	<p>fait de nous que des messagers finalement. Je suis plus à l'aide avec la LEO même si je suis en désaccord en plusieurs autres points. Même si c'est un sacré retour en arrière avec les notes. (L160-165)</p>
--	--

Résumé

Les élèves sont orientés à la fin du deuxième cycle primaire dans deux filières principales : la voie générale et la voie pré-gymnasiale. C'est un moment charnière dans le cursus scolaire de l'élève. Le canton de Vaud a vu se succéder plusieurs systèmes scolaires au cours de ces dernières décennies, ce qui a bouleversé le processus d'orientation. La votation populaire de 2011 marque un tournant décisif dans l'histoire du système vaudois. La Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO) remplace donc l'ancien système, Ecole Vaudoise en Mutation (EVM). Depuis son entrée en vigueur en 2013, la LEO a engendré de nombreux changements qui nous ont interpellés. En effet, on a passé d'un traitement holistique à un traitement procédurier. Les notes des élèves ont pris beaucoup d'importance et les qualités humaines de l'élève sont désormais mises de côté.

Face à ce constat, nous nous sommes demandé quels effets l'introduction de la LEO avait eus sur les pratiques d'orientation des enseignants vaudois. Ce mémoire a pour but d'identifier les changements que la LEO a engendrés sur les pratiques enseignantes comme l'évaluation, la collaboration ou les procédures d'orientation. En interrogeant quelques enseignants, qui ont orienté selon les deux systèmes, sur leurs pratiques et en recueillant leurs points de vue, nous émettons un premier constat : le processus d'orientation avec LEO est devenu une véritable « machine à calculer ». On ne prend désormais plus en compte la globalité du travail de l'élève, mais on se centre désormais uniquement sur son relevé de notes. Cet aspect a eu des conséquences non négligeables, notamment sur la manière d'évaluer les élèves. Quels changements la LEO a-t-elle engendrés ? Les enseignants agissent-ils réellement différemment aujourd'hui ?

C'est sur ces questionnements que nous nous sommes centrés pour construire notre mémoire professionnel.

Mots-clés

Orientation - évaluation - système scolaire - sélection - école